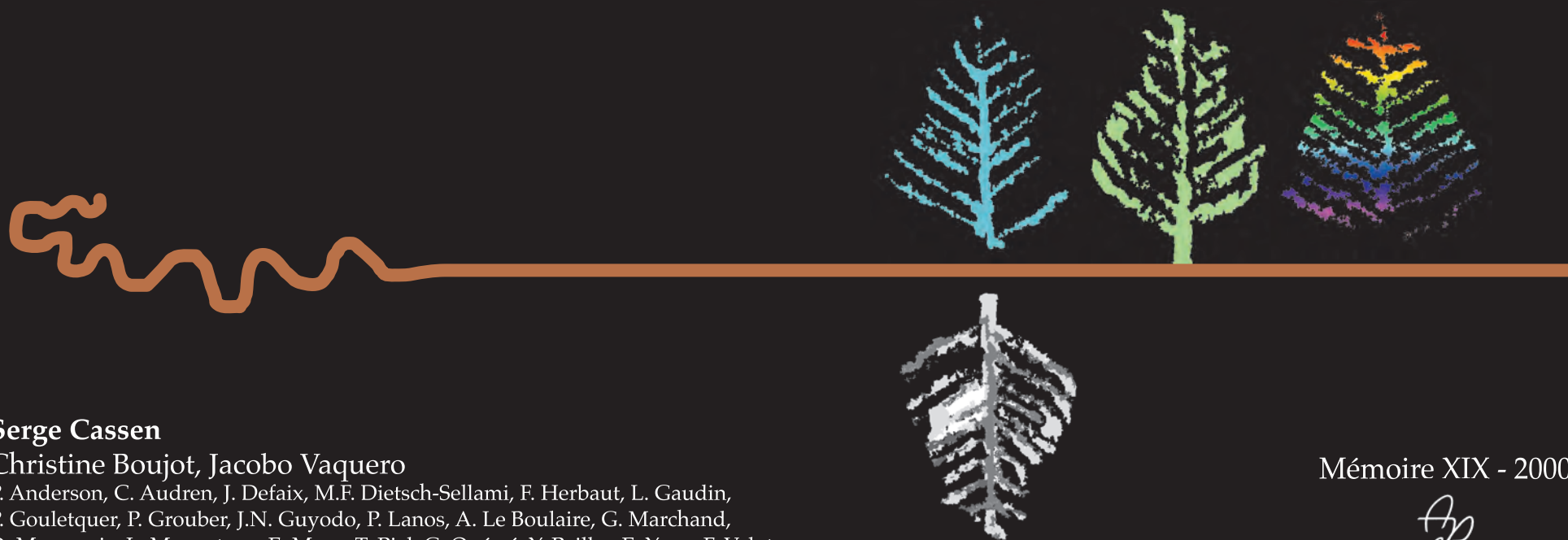


Éléments d'architecture

Exploration d'un tertre funéraire à Lannec er Gadouer (Erdeven, Morbihan).

Constructions et reconstructions dans le Néolithique morbihannais.

Propositions pour une lecture symbolique.



Serge Cassen

Christine Boujot, Jacobo Vaquero

P. Anderson, C. Audren, J. Defaix, M.F. Dietsch-Sellami, F. Herbaut, L. Gaudin,
P. Gouletquer, P. Grouber, J.N. Guyodo, P. Lanos, A. Le Boulaire, G. Marchand,
D. Marguerie, L. Menanteau, E. Mens, T. Piel, G. Quéré, Y. Pailler, E. Yven, F. Valoteau.

Mémoire XIX - 2000

Éléments d'architecture

Exploration d'un tertre funéraire à Lannec er Gadouer (Erdeven, Morbihan).
Constructions et reconstructions dans le Néolithique morbihannais.
Propositions pour une lecture symbolique.

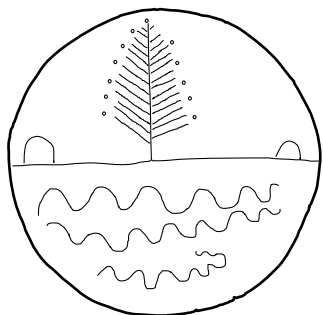
Sous la direction de

Serge Cassen

avec Christine Boujot et Jacobo Vaquero

en collaboration avec

P. Anderson, C. Audren, J. Defaix, M.F. Dietsch-Sellami, F. Herbaut, L. Gaudin,
P. Gouletquer, P. Grouber, J.N. Guyodo, P. Lanos, A. Le Boulaire, G. Marchand,
D. Marguerie, L. Menanteau, E. Mens, T. Piel, G. Quéréré, Y. Pailler, E. Yven, F. Valoteau.



ISSN 1159-8646
ISBN 2-909165-43-4

Publié avec le concours

- du Conseil Général du Morbihan
- du Centre National de la Recherche Scientifique
- du Ministère de la Culture (Sous-direction de l'Archéologie)
- de l'Institut Culturel de Bretagne/Skol-Uhel ar Vro (Conseil Régional de Bretagne) et du Conseil Général de Loire-Atlantique

Patricia ANDERSON :

Directeur de recherche au CNRS, Centre de Recherches Archéologiques (CRA), 250, rue Albert Einstein, Sophia Antipolis, 06560 Valbonne (anderson@cra.cnrs.fr)

Claude AUDREN :

Chargé de recherche au CNRS, Université de Rennes 1, Laboratoire de tectono-physique, Institut de Géologie, Av. Gal Leclerc, 35042 Rennes Cedex (Claude.Audren@univ-rennes1.fr)

Christine BOUJOT :

Responsable d'opérations AFAN, Chargée de cours, Collaborateur UMR 6566 CNRS, Protohistoire Européenne, UMR 7041 "Archéologies et sciences de l'antiquité" Maison de l'archéologie et de l'ethnologie, 21 allée de l'université, 92023 Nanterre Cedex (christine.boujot@wanadoo.fr)

Serge CASSEN :

Chargé de recherche au CNRS, Civilisations atlantiques et Archéosciences (UMR 6566 du CNRS), Laboratoire de Préhistoire, Université de Nantes, B.P. 81227, 44312 Nantes Cedex 3 (serge.cassen@humana.univ-nantes.fr)

Jérôme DEFAIX :

Doctorant, Civilisations atlantiques et Archéosciences (UMR 6566 du CNRS), Laboratoire de Préhistoire, Université de Nantes, BP 81227, 44312 NANTES Cedex 3 (jerome.defaix@voila.fr)

Marie-France DIETSCH-SELLAMI :

Chercheur associée, UMR 6566 du CNRS, Civilisations Atlantiques et Archéosciences, Université Rennes 1, Laboratoire d'Anthropologie, Bâtiment 25, Campus de Beaulieu, 35042 Rennes Cedex (sellami@europost.org)

Frédéric HERBAUT :

Doctorant, Civilisations atlantiques et Archéosciences (UMR 6566 du CNRS), Laboratoire de Préhistoire, Université de Nantes, B.P. 81227, 44312 NANTES Cedex 3 (Fherbaut56@aol.com)

Loïc GAUDIN :

Doctorant, UMR 6566 du CNRS, Civilisations Atlantiques et Archéosciences, Université Rennes 1, Laboratoire d'Anthropologie, Bâtiment 25, Campus de Beaulieu, 35042 Rennes Cedex.

Pierre GOULETQUER :

Chargé de recherche au CNRS, Université de Bretagne Occidentale, Centre de Recherche Bretonne et Celtique, chercheur associé UMR 6566 CNRS. B.P. 814, 29285 Brest Cedex

Pierre GROUBER :

70, rue du Dr. Vaquier, 93160 Noisy-le-Grand (pgrouber@club-internet.fr)

Jean-Noël GUYODO :

Doctorant, UMR 6566 du CNRS, Civilisations Atlantiques et Archéosciences, Université Rennes 1, Laboratoire d'Anthropologie, Bâtiment 25, Campus de Beaulieu, 35042 Rennes Cedex (jn.guyodo@infonie.fr)

Gwenaelle HAMON :

Doctorante, UMR 6566 du CNRS, Civilisations Atlantiques et Archéosciences, Université Rennes 1, Laboratoire d'Anthropologie, Bâtiment 25, Campus de Beaulieu, 35042 Rennes Cedex (gwen.hamon@infonie.fr)

Philippe LANOS :

Chargé de recherche au CNRS, Laboratoire d'Archéomagnétisme. UMR 6566 et UMR Géosciences-Rennes. Équipe de Géophysique, Université Rennes 1, Campus scientifique de Beaulieu, Bâtiment 15, CS 74205 - 35042 Rennes Cedex (philippe.lanos@univ-rennes1.fr)

Antoine LE BOULAIRE :

Étudiant en DESS, Laboratoire de Préhistoire, Université de Nantes, B.P. 81227, 44312 Nantes Cedex 3

Gregor MARCHAND :

Chargé de recherche au CNRS, Civilisations atlantiques et Archéosciences (UMR 6566 du CNRS), Laboratoire de Préhistoire, Université de Nantes, B.P. 81227, 44312 Nantes Cedex 3 (gregor.marchand@humana.univ-nantes.fr)

Dominique MARGUERIE :

Chargé de recherche au CNRS, Civilisations atlantiques et Archéosciences (UMR 6566 du CNRS), Université Rennes 1, Laboratoire d'Anthropologie, Bâtiment 25, Campus de Beaulieu, 35042 Rennes Cedex (Dominique.Marguerie@univ-rennes1.fr)

Loïc MENANTEAU :

Chargé de recherche au CNRS, Geolittomer (UMR 6554 du CNRS), Université de Nantes, B.P. 81227, 44321 Nantes Cedex 3 (menanteau.l@humana.univ-nantes.fr)

Emmanuel MENS :

Doctorant, Civilisations atlantiques et Archéosciences (UMR 6566 du CNRS), Laboratoire de Préhistoire, Université de Nantes, B.P. 81227, 44312 Nantes Cedex 3 (emmanuel.mens@voila.fr)

Thierry PIEL :

PRAG en Histoire ancienne, Université de Nantes, B.P. 81227, 44312 Nantes Cedex 3

Guirec QUÉRRÉ :

Ingénieur de recherche au CNRS, Civilisations atlantiques et Archéosciences (UMR 6566 du CNRS), Université Rennes 1, Laboratoire d'Anthropologie, Bâtiment 25, Campus de Beaulieu, 35042 Rennes Cedex (guirec.querre@univ-rennes1.fr)

Yvan PAILLER :

Doctorant, Université de Bretagne Occidentale, Centre de Recherche Bretonne et Celtique, Collaborateur UMR 6566 CNRS. B.P. 814, 29285 Brest Cedex

Estelle YVEN :

Doctorante, Université de Bretagne Occidentale, Centre de Recherche Bretonne et Celtique, Collaborateur UMR 6566 CNRS. B.P. 814, 29285 Brest Cedex

François VALOTEAU :

C.A.I.R.N. (Centre Archéologie Initiation et Recherche Néolithique), rue Courolle 85440, 85440 Saint-Hilaire-la-Forêt (FRAVALOT@compuserve.com)

Jacobo VAQUERO :

Chargé de cours, Civilisations atlantiques et Archéosciences (UMR 6566 du CNRS), Laboratoire de Préhistoire, Université de Nantes, B.P. 81227, 44312 Nantes Cedex 3 (jacobo.vaquero-lastres@humana.univ-nantes.fr)

Site internet du Laboratoire :

http://palissy.humana.univ-nantes.fr/LABOS/UMR/serveur/labo_copie.html

DÉVIANCES. Les armatures de la fosse 1 de Lannec er Gadouer dans leur contexte régional

Grégor MARCHAND
Estelle YVEN



L'état actuel de la recherche sur la néolithisation nous conduit à accorder une forte importance à l'ensemble lithique réduit découvert dans la fosse 1, tant pour ses caractères typologiques que pour son statut d'ensemble clos, encore unique dans le Mésolithique breton. Il sera placé ici en regard des modèles chrono-culturels désormais classiques, fondés sur l'analyse des industries d'habitats mésolithiques aux restes de taille incomparablement plus abondants. Au passage, nous accrocherons à notre raisonnement une autre pièce archéologique inédite, dont la présence en Bretagne semble encore incongrue à la lumière de nos perfectibles connaissances. Notre approche s'éloigne ici autant de la typologie statistique que de la lecture technologique systémique, car hormis à Lannec er Gadouer, les contextes archéologiques concernés sont tout sauf fiables. Il ne s'agit surtout pas d'abandonner des approches typologiques et technologiques profitables ailleurs pour revenir à un raisonnement basé sur la dispersion de fossiles-directeurs, mais plutôt de défricher quelques entrées de champs dont la mise en culture est proche. Le postulat de cet article est que la présence de ces pièces ne doit rien au hasard ou aux pérégrinations de quelques aventuriers mésolithiques, mais qu'elle est la partie la plus visible ⁽¹⁾ de systèmes techniques présents dans le sud de la Bretagne au cours de la néolithisation. Enfin, cette évocation sera prétexte à une réflexion sur les dernières cultures de chasseurs-pêcheurs-collecteurs de la péninsule Armoricaire, puisque la première occupation des terres de

Lannec er Gadouer, marquée par des fosses et des dépôts votifs, en porte la trace.

I. RAPPEL DU MODÈLE ACTUEL

De la construction de l'actuelle structuration chrono-culturelle du Mésolithique final breton, retenons trois étapes essentielles, franchies grâce aux travaux souvent contradictoires de M. et S.-J. Péquart (Péquart *et al.* 1937 ; Péquart, Péquart 1954), J.-G. Rozoy (1978) et O. Kayser (1992). Une synthèse ultérieure, basée sur une multiplication et une pondération de nouveaux critères techniques, a globalement respecté l'organisation

(1) Rappelons encore une fois qu'une armature mésolithique dans l'Ouest de la France (Téviezien et Retzien) est le résultat du processus de taille le plus complexe des chaînes opératoires, tant par l'obtention de son support que par sa phase de retouche. L'outillage commun ne jouit pas d'une telle lisibilité archéologique et peut se glisser dans la plupart des industries de l'Holocène. Plus récemment, la définition des séquences lamellaires retziennes à fort investissement technique a permis d'étendre le nombre de ces pièces diagnostiques, avec une pertinence testée aujourd'hui couramment en Loire-Atlantique.

proposée par O. Kayser (Marchand 1999) ; le rôle d'une influence néolithique sur les dernières cultures mésolithiques y est plus développé, qui s'inscrit paradoxalement dans le cadre d'une rupture nette entre les systèmes techniques mésolithiques et néolithiques. Par ailleurs, les travaux de P. Gouletquer et de son équipe concernant l'organisation des territoires et l'économie des matières premières ont donné davantage de consistance à ces échafaudages typologiques, en révélant le maillage dense de la péninsule et l'extraordinaire adaptation des tailleurs à des roches métamorphiques ingrates (Gouletquer *et al.* 1996).

L'industrie Mésolithique final de l'amas coquillier Beg er Vil (Quiberon, Morbihan), sondé par O. Kayser en 1987 et 1988, apparaît comme l'actuelle clef de voûte de cette organisation. L'absence d'armatures autres que les trapèzes symétriques, dans un sous-système technique de production lithique aux caractères à l'évidence Mésolithique final, ainsi qu'une date sur coquille de 6020 ± 80 BP sont à retenir pour notre démonstration. L'importance numérique de telles armatures est néanmoins maintenant clairement attestée sur nombre de sites finistériens et en particulier dans l'amas coquillier de Beg an Dorc'henn (Plomeur, Finistère), plus vieux de quelques centaines d'années ; elle confirme que l'on ne se trouve pas en face d'un épiphénomène, mais d'un caractère typologique fondamental de la fin du Mésolithique breton. Il incite à décrire un effet de péninsule à cette période, sur un espace qui correspond aux départements du Finistère et du Morbihan (les Côtes-d'Armor sont *terrae incognitae*). Car, tant dans le Sud que dans le Nord de la France, l'évolution typologique a suivi un cours radicalement différent, avec une augmentation des pointes triangulaires à retouches rasantes et la quasi-disparition des trapèzes. On renverra, pour le Languedoc, vers les travaux fondamentaux de M. Barbaza et J. Guilaine à Gazel ou à Dourgne (Barbaza *et al.* 1984 ; Guilaine 1993). Dans le Bassin parisien, des sites comme Sébouville (Rozoy 1978 ; Girard 1995) ou le Bois de Plaisance III à Sonchamp (Hinout 1997) montrent une direction évolutive similaire, avec de plus grandes imprécisions chronologiques. Le Retzien, autre culture mésolithique centrée, elle, sur les Pays de la Loire, assume en revanche un rôle de tampon entre la Bretagne et le reste de la France, tel que le révèle la mixité de ses assemblages (armatures

symétriques et armatures perçantes). On identifiera au sein des pointes de flèche, d'une part les effets du processus de "triangularisation" (armatures à éperon) et d'autre part un impact du Néolithique ancien, avec le développement des armatures symétriques (armatures du Châtelet). Cette seconde influence est probablement en œuvre en Bretagne ; elle seule permet d'expliquer les spécificités techniques observées sur la péninsule. Encore une fois, l'acquisition de la flèche tranchante ne se ferait qu'après traduction dans le langage technique autochtone, qui refuse ici les retouches d'aminçissement.

Pour conclure cet exposé succinct, il faut souligner que lorsqu'en Bretagne la faune est conservée et le filtre taphonomique bien appréhendé, aucun vestige d'animal domestique n'apparaît dans ces amas coquilliers, mais seulement le trio classique dominant les tableaux de chasse : cerf, chevreuil, sanglier. Nous proposons alors sur ces bases l'existence d'une phase de coexistence entre des groupes de prédateurs et des groupes de producteurs, qui en Bretagne pourrait se placer dans la seconde moitié du VI^e millénaire av. J.-C. Cette phase prolongerait des contacts semblables révélés plus au sud par l'étude des industries retziennes. Elle serait suffisamment longue pour être solidement inscrite dans les choix techniques des derniers mésolithiques. Une telle phase nous semble maintenant être la norme partout où les mésolithiciens ont pris la peine d'en démontrer l'existence, avec plus ou moins de matériaux, tant au Danemark qu'aux Pays-Bas, tant dans le nord-est de l'Espagne que dans la moitié sud du Portugal. Le degré de porosité des zones de contact, la durée de cette stabilisation, le dynamisme de l'expansion territoriale des communautés néolithiques, l'efficacité des économies de prédation, les évolutions démographiques, la réponse des milieux naturels aux activités humaines, la nature et la direction des échanges, leur importance dans l'évolution des systèmes, s'inscrivent dans autant de scénarios conjecturaux, que l'archéologie doit s'efforcer de décrire. Cette alternance progression-stabilisation, plus ou moins rapide, et les échanges qui en découlent parfois sont finalement les seuls capables d'expliquer les métamorphoses multiples des systèmes techniques du Néolithique ancien au cours des deux millénaires de leur progression en Europe.

II. MAIS POURQUOI DES FORMES TRIANGULAIRES À LANNEC ER GADOUER ?

La phase finale du Mésolithique sud-breton comprend donc une domination presque sans partage des trapèzes symétriques, ou si l'on préfère un terme plus familier des néolithiciens, des flèches tranchantes. La découverte d'une pointe de Sonchamp dans la fosse 1 de Lannec er Gadouer impose alors des contorsions intellectuelles pour s'intégrer dans ce schéma typologique, d'autant que la fracture par le procédé du microburin, qui apparaît sur cet exemplaire par un piquant-trièdre, est inusitée en Bretagne à cette période. Il faut alors supposer une avancée vers l'ouest des armatures triangulaires à retouches d'amincissement et à piquant-trièdre non retouché. Cet ensemble inclut les pointes de Sonchamp, répandues dans le centre du Bassin parisien (**fig. 116, n° 9**) et les armatures à éperon (**fig. 116, n° 10**), communes sur les marges sud-est du massif Armoricaïn. Les secondes se distinguent des premières par une silhouette un peu plus allongée, des retouches plus sinueuses et plus envahissantes et un cran marqué. Les cas intermédiaires sont évidemment nombreux et c'est un jeu un peu vain que de tenter un partage strict tant en Île-de-France qu'en Pays de la Loire. De ce fait, la pointe de Lannec er Gadouer, si elle est bien du type Sonchamp, n'implique pas pour autant un lien direct avec le Bassin parisien. Elle se distingue simplement des critères stylistiques majoritaires du Centre-Ouest. La datation de cette intrusion en terre téviecienne ne bénéficie d'aucune preuve directe. L'autre armature de la fosse n° 1 est aussi une armature triangulaire dont les retouches abruptes sont ubiquistes en Bretagne et dont le type court du Mésolithique moyen au Mésolithique final. Pour exploiter à l'extrême cet ensemble clos, il est cependant important de garder son existence en mémoire, même si elle n'appelle guère plus de commentaires dans l'immédiat.

III. LA PROPAGATION DES ARMATURES DU CHÂTELET DANS LE SUD DE LA BRETAGNE

L'analyse précédente appelle en miroir la recherche d'autres pièces évoluées qui s'intégreraient mal au modèle général. On s'intéressera alors

aux armatures du Châtelet, associées aux armatures à éperon dans le Mésolithique final du Centre-Ouest. Ce sont des triangles le plus souvent équilatéraux, dont les troncatures sont réalisées par des retouches bifaciales courtes. Elles sont proches par la silhouette des flèches de Montclus du Néolithique ancien méditerranéen, comme l'avait déjà souligné R. Joussaume (1981), et l'un d'entre nous a pu émettre l'hypothèse d'un transfert technique du Néolithique vers le Mésolithique, après avoir écarté des hypothèses de création sur place ou de simple diffusion (Marchand 1999). Une seule date par le radiocarbone a été obtenue à la Gilardièrre, qui nous laisse penser à une contemporanéité au moins partielle entre le Retzien des Pays de la Loire et le Téviecien breton, dans la seconde moitié du VI^e millénaire av. J.-C. Toutefois, la médiocre conservation de la plupart des stations autorise à émettre une hypothèse alternative : cette armature pourrait accompagner une phase ultime du système technique retzien, avec une perduration de l'organisation du territoire et donc une occupation des mêmes sites. Les effets de palimpsestes seraient alors systématiques, ce qui expliquerait qu'il n'y a qu'à l'Organais-déblais (Sainte-Reine-de-Bretagne, Loire-Atlantique – Gallais, Gallais 1987) que la domination totale des flèches tranchantes s'observe. Il n'y a ensuite qu'un pas à franchir pour supposer une transmission d'autres éléments, économiques ceux-là, du paradigme néolithique et au-delà la présence de groupes autochtones néolithisés ! Cet échafaudage d'hypothèses – opposées à notre conception actuelle de la néolithisation – ne vaut que comme un avertissement quant à l'attitude prudente qu'il convient d'adopter, vu la rareté des preuves directes de néolithisation. Il nous semble aujourd'hui délicat d'isoler un seul élément des ensembles retziens, sous prétexte qu'il semble plus évolué et, pour tout dire, plus proche du "Néolithique" que le reste.

C'est avec cette problématique à l'esprit que l'on mentionnera l'armature du Châtelet de Goudoul (Lesconil, Finistère), découverte à plus de deux cents kilomètres des limites actuellement connues du Retzien (**fig. 116**). Cette station côtière a fait l'objet de nombreuses mentions, la première remontant à 1875 (Le Men 1875). La présence de poteries à spicules, témoins d'un probable habitat de l'âge du Bronze final, a aussi été évoquée (Giot *et al.* 1986). Dans un petit paragraphe, J.-P. Le Bihan élargissait la fourchette chronologique et remarquait, dans une collection privée, la présence d'une perle en ambre attribuée à la fin de la Préhistoire, d'un petit bronze, d'une monnaie romaine, mais aussi d'"éclats de silex" (Galliou,

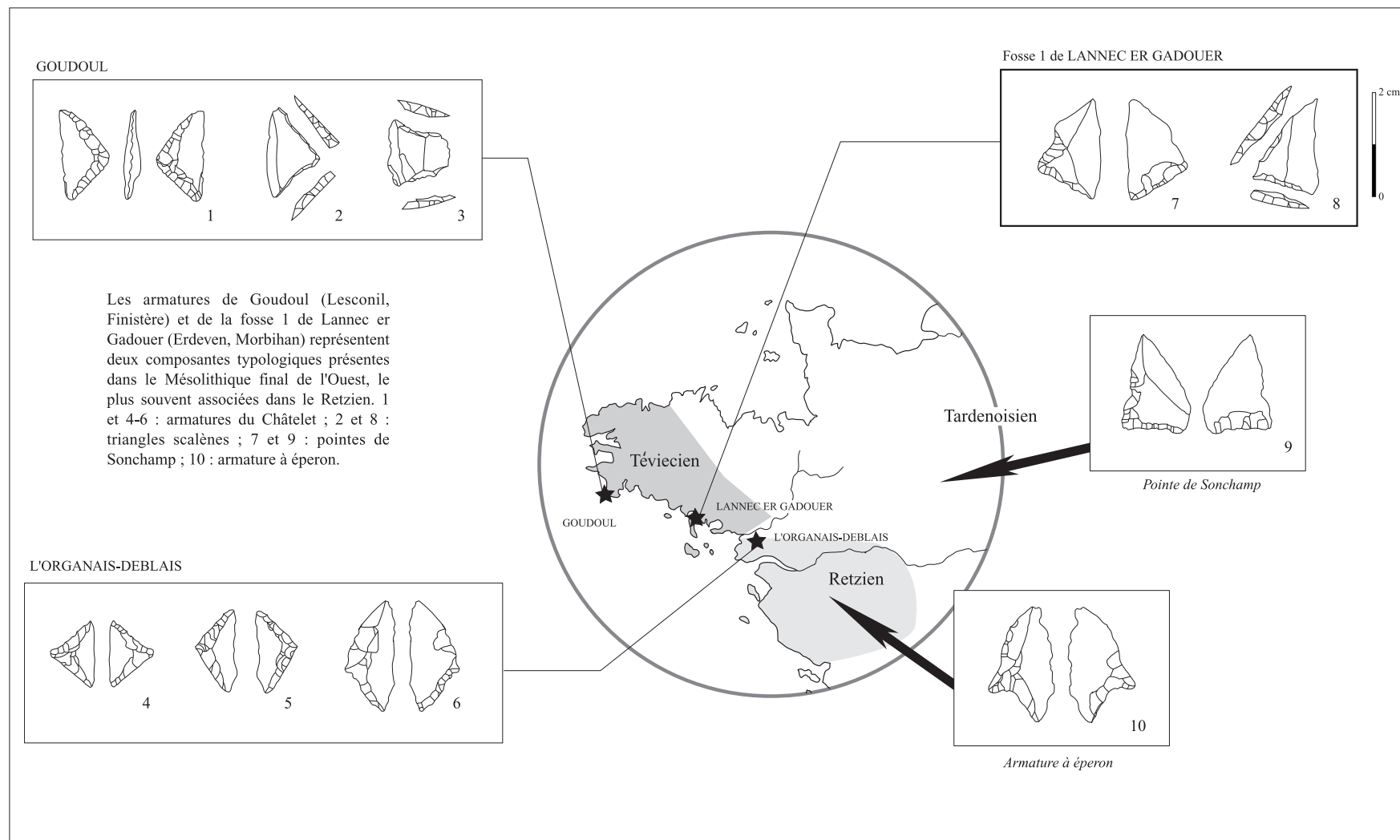


Fig. 116 : Les armatures en présence à la fin du VIe millénaire dans l'Ouest de la France.

Déviances. Les armatures de la fosse 1 de Lannec er Gadouer dans leur contexte régional

Le Bihan 1984). La station de Goudoul, aujourd'hui menacée par les érosions marine et anthropique, livre de nombreuses pièces lithiques, collectées en partie par J. Quiniou après chaque tempête. Elles proviennent de la base d'un niveau de sédiment noir en contact direct avec le granit altéré, recouvert par une mince couche de sable dunaire. On aura compris qu'il n'est pas question un seul instant de disserter sur l'homogénéité de vestiges abandonnés là à diverses périodes. C'est plutôt la présence en ces lieux d'une armature du Châtelet qui retient l'attention. Elle s'accompagne d'une séquence de débitage de lamelles à trois pans, aux nervures régulières, de modules similaires à ceux de la Torche (Plomeur) ou de Ty Lann (Plovan), soit une version finistérienne du style de Montbani. Ce mobilier est également accompagné par des armatures du Mésolithique final dont la présence est moins étonnante en ces lieux (trapèze symétrique ou triangle scalène).

Que ce soit à L'Organais-déblais, à Bas-Bergon ⁽²⁾, ou à Goudoul, les armatures du Châtelet sont plus allongées que les exemplaires du sud de la Loire. Ces proportions particulières ont conduit J.-Y. Gallais à les qualifier de triangles du Bétey, soit encore une fois une comparaison avec des armatures néolithiques... Il nous semble que la continuité morphologique est suffisante entre toutes ces pièces, pour éviter d'aller chercher une armature centrée sur l'Aquitaine ; mais devons-nous un jour ré-ouvrir le dossier ? Pour finir dans l'évocation de ce semis par trop diffus, nous pouvons également mentionner la présence d'une armature du Châtelet, typique celle-là, dans un foyer Néolithique moyen découvert sous le tertre d'Er Grah (Locmariaquer, Morbihan – J.-Y. Tinévez, communication personnelle). Un large éventail de dates par le radiocarbone permet là aussi de supposer une diffusion récente, sans preuve véritable.

IV. TROP D'IMPLICATIONS !

Les phases chronologiques que ces pièces révèlent sont nécessairement brèves ; elles n'auront guère de prolongement dans le Néolithique moyen I, où les flèches tranchantes à retouches abruptes dominent. En considérant la question de manière plus générale pour le sud de la péninsule Armoricaire, il importe de bien mettre en évidence la suprématie du concept de flèche

tranchante et de sa réalisation par troncatures abruptes sans amincissement par retouches rasantes, tant dans le Mésolithique final que dans le Néolithique moyen (il reste à qualifier plus précisément le Néolithique ancien). Les systèmes techniques sont radicalement différents, de même que les modules, mais la permanence de ce choix technique durant au moins un millénaire, sans déterminisme naturel identifiable et par-delà des civilisations si différentes, devra trouver une explication. L'évocation d'une simple filiation, qui ignorerait les oppositions si radicales entre les systèmes techniques, nous semble appauvrir le débat. Le mécanisme d'un tel phénomène doit encore être exploré et décrit suivant les termes de l'Anthropologie, en soulignant au préalable que c'est un instrument de chasse et/ou de guerre qui se perpétue, tandis que le reste de la culture matérielle subit de profonds changements.

Les deux armatures présentées ici se placent hors de cette évolution générale et c'est ce qui retient notre attention. Leur présence en Bretagne a des implications différentes. Dans la fosse n° 1 de Lannec er Gadouer, l'extension occidentale d'un type d'outil mésolithique répandu dans le Nord de la France entre mal dans nos tiroirs classificatoires, mais elle ne semble guère avoir d'incidence sur les industries lithiques de la péninsule Armoricaire lors de la néolithisation. L'existence de probables sépultures mésolithiques sous un tertre du Néolithique moyen I est évidemment plus intéressante à noter, en ce qu'il laisse accroire à une pérennité des espaces sacrés. Pour Goudoul, les implications sont plus lourdes : y aurait-il en Bretagne du sud une phase de Néolithique d'origine méditerranéenne à intercaler entre le Téviezien terminal de faciès Beg er Vil et le Néolithique ancien d'origine centre-européenne de type Villeneuve-Saint-Germain final ? Le Retzien ne pourrait alors être exclu de sa construction. Ou doit-on plutôt supposer un déplacement de ce dernier groupe, plus à l'ouest ? La position chronologique est toute trouvée (un peu avant 5000 av. J.-C.), mais il reste à l'occuper de manière substantielle ! Il est possible d'évoquer

(2) Ce vaste site a été découvert par R. Allain à quelques kilomètres de la butte sableuse de l'Organais ; il appartient également à la commune de Sainte-Reine-de-Bretagne. L'exploitation par ramassages de surface ne permet pas de discriminer d'ensembles homogènes dans ce qui apparaît comme un large palimpseste.

également de simples échanges entre groupes, qui rendraient compte de ces diffusions, mais il faut alors admettre que des valeurs uniquement symboliques sous-tendent ces déplacements. Si l'exploration des échelles de valeurs dans la culture matérielle mésolithique est un sujet de recherche pertinent – notamment à partir du domaine sépulcral – il faut bien admettre que nos connaissances actuelles n'en offrent guère l'opportunité. Ces armatures ont pu également accompagner d'autres biens ; leur présence n'aurait alors pas de sens "direct". Mais là encore cette hypothèse – certes plausible – apparaît comme un moyen fort commode de se débarrasser d'éléments hors-cadre...

V. DES GLANES, ENCORE DES GLANES, TOUJOURS DES GLANES

Au début des années 80, le repérage de la diffusion d'items néolithiques anciens sur la façade atlantique de la France a permis tant bien

que mal de proposer l'existence d'une entité culturelle liée à la sphère de la Céramique imprimée (Joussaume 1986), dont l'existence n'est pas aujourd'hui remise en cause, tant les archéologues en avaient besoin. Plus récemment, l'enquête sur les armatures à retouches bifaciales (triangles et segments à retouches en double bisel/armatures du Bétay) a abouti à un autre patatoïde de la vallée de l'Èbre au Marais poitevin, souvent lié à des éléments du Néolithique ancien et dont la répartition complétait la cartographie des décors céramiques ramassés de-ci de-là (Marchand 1999). Dans le présent texte, cette manière de procéder – frustrante, car imprudente – nous laisse esquisser de nouveaux axes de circulation de pièces, sans que nous puissions dire quels systèmes économiques, sociaux et culturels les ont propulsés de l'est vers l'ouest et quels sont les mécanismes de propagation. Il est à espérer que des ensembles plus étoffés seront découverts dans le sud de la Bretagne, afin de mettre en branle une gamme plus large d'analyses. Mais il semble d'ores et déjà que l'on peut espérer recueillir l'ultime soupir des systèmes techniques mésolithiques du VI^e millénaire av. J.-C., avec l'idée d'une évolution buissonnante négociée différemment sur chaque territoire.

LES ANNEAUX EN PIERRE DANS LE MASSIF ARMORICAIN

Frédéric HERBAUT
Yvan PAILLER



“L’archéologue raisonne quant à lui sur des fragments de matière déconnectés de leur gisement par l’action de l’homme ; le fait de retrouver tel faciès de telle roche et pas tel autre devient significatif d’un choix délibéré même (et surtout) s’ils coexistent dans la nature. L’utilisation ou la non-utilisation deviennent donc des symptômes de l’activité humaine et le matériau en cause va être un “traceur” qui va permettre de suivre cette activité dans l’espace et dans le temps” (Le Roux 1996).

I. INTRODUCTION

Les anneaux en pierre sont des objets typiques de la période allant du Néolithique ancien à sa transition avec le Néolithique moyen.

Dans le Sud de la France, on en signale vers le milieu du VI^e millénaire dans les niveaux du Cardial ancien (Courtin, Gutherz 1976). Cette mode semble bien caractéristique du domaine méditerranéen puisqu’on en retrouve les effets en Italie, dans les complexes à *linee incise* dans la deuxième moitié du VI^e millénaire (Fugazolla Delpino, D’Eugenio, Pessina 1999), en Sardaigne au début du V^e millénaire (Tanda 1999) et en Catalogne au même moment (Bosch *et al.* 1999).

Cette mode pour ce type d’élément de parure est bien vite reprise dans les régions septentrionales de l’Europe au sein de la culture du Rubané du sud-ouest, et ceci dans le dernier quart du même millénaire (Jeunesse 1995a). Si l’anneau en pierre apparaît bien au sein de cette entité, il poursuit une brillante carrière dans les groupes épirubanés, en particulier celui de Villeneuve-Saint-Germain (VSG) (Constantin 1985). Il se peut même que ce phénomène se prolonge dans le groupe de Cerny et au-delà, dans les prémices du Chasséen, comme le laisse supposer un certain nombre de découvertes faites en Normandie (Chancerel *et al.* 1992a ; San Juan, Dron 1998). Dans le Midi de la France, les anneaux en pierre sont également présents dans le Chasséen (Courtin, Gutherz 1976) et plus sporadiquement dans le Bassin parisien à la fin du Cerny (Prodéo 1990).

Les cairns mégalithiques englobant des dolmens à couloir ont longtemps été considérés en Armorique, et plus particulièrement dans son extrême ouest, comme les manifestations les plus anciennes du Néolithique. Pourtant, dès 1961, G. Bailloud mettait l’accent sur le lien de parenté qui existait entre certaines céramiques armoricaines et le Cerny qu’il venait de définir dans le Bassin parisien. Il émettait l’hypothèse qu’il ait pu exister en Armorique des groupes néolithiques antérieurs aux premiers constructeurs de sépultures mégalithiques (Bailloud 1963). Des travaux récents sont venus entériner cette hypothèse (Cassen 1991a ; 1993a ; Boujot, Cassen 1992) et il

faut accepter l'idée qu'à l'aube du V^e millénaire avant notre ère, plusieurs groupes humains différents par leur économie, leur culture et leurs acquis techniques se sont côtoyés ou succédé dans notre région, dans un laps de temps très court (Gouletquer *et al.*, à paraître).

L'étude de la répartition géographique et chronologique des anneaux en pierre fournit des indices concluants une fois replacés dans le contexte culturel adéquat. Les recherches doivent être menées sur les modes d'exploitation des ressources minérales sollicitées lors de leur fabrication. Cet effort permet d'améliorer nos connaissances sur le degré d'adaptation à la géologie locale des premières communautés agricoles arrivées dans l'Ouest.

II. TERMINOLOGIE

Le terme d'anneau-disque semble employé pour la première fois dans la bibliographie régionale, lors de la publication de trois objets en "jadéite" découverts à la suite de la destruction d'un tertre situé sur les terres de l'abbaye de Tymadeuc à Bréhan Loudéac (Le Méné 1906). Par la suite, le terme a été repris par les différents auteurs qui se sont penchés sur la question des anneaux en pierre d'une manière synthétique (Marsille 1927 ; Cordier 1950 ; Giot 1959 ; Le Roux, Lecerf 1971). Il ressort de la lecture de ces articles la définition suivante : les anneaux-disques sont à pourtour large et mince et fréquemment façonnés en "roches nobles". Néanmoins "en ce qui concerne la matière, il semble que dans bien des régions, à côté des exemplaires en roches nobles, l'on ait fabriqué des anneaux-disques authentiques en matériaux locaux de remplacement, comme des schistes durs et fins" (Giot 1959). Les termes de bracelet et d'anneau-disque sont parfois employés indifféremment dans la littérature archéologique. *A contrario*, certains auteurs ont pris le parti de n'utiliser que celui de bracelet, fonction présumée de tous ces objets de parure (Auxiette 1989).

La taxinomie en matière de Préhistoire n'a pas toujours la rigueur qu'on trouve dans les sciences naturelles, dans lesquelles elle a pourtant puisé son inspiration. En nous penchant sur les anneaux en pierre du massif Armoricaïn, nous nous sommes heurtés à un problème de définition des "anneaux-disques" qu'il nous fallait essayer de résoudre.

Ce problème vient du fait que l'on emploie, pour définir le taxon "anneau-disque" par rapport aux taxons voisins, des critères tirés de plusieurs catégories de caractères :

- des critères morphométriques et les rapports qui en découlent ; le rapport largeur de la couronne sur épaisseur semble le plus significatif. Si ce rapport semble discriminant pour différencier les exemplaires du corpus finistérien, il faudra se montrer prudent pour les productions d'anneaux à couronne étroite et fine pour lesquels on peut obtenir un indice proche de 3 ; des parures de ce type sont connues sur les marges de Bretagne (Souchu 1998) ainsi qu'à Leen-Vihan à Arzon (Cassen, Müller 1992) ;

- des critères minéralogiques reprenant les tentatives anciennes de définition, l'opposition "roche noble"/roche locale étant elle-même impropre, la roche noble étant elle-même locale quelque part, et la notion de "noblesse" étant mal définie ;

- des critères esthétiques, l'état de polissage jouant, semble-t-il, un rôle important ;

- des critères de localisation. Par exemple, dans la série de Tymadeuc/Bréhan-Loudéac, un objet qu'on éliminerait de la catégorie "anneau-disque" d'après les critères morphologiques est conservé dans cette catégorie pour son degré de polissage et le fait qu'il ait été trouvé avec deux anneaux-disques. Le classement de l'anneau du Mané er Hroëck (Locmariaquer) comme anneau-disque tient autant compte du contexte funéraire de la découverte que de l'association avec du mobilier de prestige.

La question se complique encore lorsque, après avoir tenté de proposer un classement des objets connus, on utilise pour les désigner des termes n'appartenant pas eux-mêmes à la même catégorie, certains précisant une forme (anneau, disque), d'autres impliquant une fonction (bracelet).

Le trouble vient manifestement du refus de rejeter dans la catégorie "bracelet" – ce terme semblant péjoratif par rapport à celui d'anneau-disque – certains objets en jadéite ou en serpentine, parfaitement polis, sans doute de la crainte inexprimée de séparer des objets de luxe trouvés ensemble, et sûrement de la réticence à créer une catégorie qui ne compor-

Les anneaux en pierre dans le massif Armoricaïn

terait que quelques objets, le tout peut-être compliqué par un doute quant à l'usage de ces anneaux.

La première mise en ordre consisterait à classer tous ces objets dans la catégorie “anneaux de pierre”, et à créer trois catégories morphométriques :

- anneaux à couronne étroite, pour lesquels le rapport largeur de la couronne sur épaisseur sera voisin de 1 (voire inférieur à 1), quitte à créer des sous-types dans cette catégorie (par exemple en tenant compte du diamètre de la section de la couronne : anneaux étroits minces, épais, etc.) ;

- anneaux à couronne large, pour lesquels le rapport déterminant sera compris entre 1 et 3 (puisque une rupture se manifeste dans les séries au-dessus de la valeur 3 du rapport), quitte à créer des sous-types dans cette catégorie (par exemple en tenant compte de la largeur de la couronne) ;

- anneaux à couronne très large, pour lesquels le rapport déterminant est supérieur à trois, et pour lesquels on pourra proposer le terme d'anneau-disque, lui-même strictement morphologique, quitte à créer des sous-types dans cette catégorie (par exemple en tenant compte de l'épaisseur de la couronne).

Ce n'est que par la suite que l'on pourra constater que les anneaux à couronne étroite sont toujours en roches communes, que la plupart des anneaux larges sont en roches communes, mais qu'on en connaît quelques exemplaires en jadéite ou en serpentine, que les anneaux à couronne très large sont souvent en roches rares bien qu'il en existe en roches communes, et proposer la création de sous-classes tenant compte de ces particularités.

- Catégorie des anneaux à couronne étroite :
Sous-catégorie des anneaux à couronne étroite en roches communes
Sous-catégorie des anneaux à couronne étroite en roches rares

- Catégorie des anneaux à couronne large :
Sous-catégorie des anneaux à couronne large en roches communes
Sous-catégorie des anneaux à couronne large en roches rares

- Catégorie des anneaux à couronne très large :
Sous-catégorie des anneaux à couronne très large en roches communes
Sous-catégorie des anneaux à couronne très large en roches rares

Ce n'est qu'après avoir tenu compte de cette classification qu'on pourra le cas échéant introduire une réflexion sur l'usage. Un “bracelet” étant selon le *Petit Robert* un “bijou en forme d'anneau, de cercle, qui se porte surtout autour du poignet”, il serait peut-être bon, avant de l'utiliser, de s'interroger sur les dimensions du trou par lequel l'usager est supposé passer la main : certains bracelets présentent des trous par lesquels on passerait difficilement un poignet d'adulte.

On aura compris que le problème taxinomique se complique encore lorsque l'on a affaire à des ébauches ou à des fragments d'ébauches. Une couronne “très large” dont les proportions font qu'elle mériterait qu'on la classe dans la catégorie “anneaux-disques” peut fort bien correspondre à un stade de préparation d'un anneau large. D'où la nécessité de placer une autre dichotomie en amont des catégories classificatoires des objets achevés ou de leurs fragments, introduisant les notions délicates et difficiles à cerner tirées de la technologie, et que pour simplifier on pourra classer comme suit :

- Catégorie des ébauches d'anneaux à couronne étroite :
Sous-catégorie des ébauches d'anneaux à couronne étroite en roches communes
Sous-catégorie des ébauches d'anneaux à couronne étroite en roches rares

- Catégorie des ébauches d'anneaux à couronne large :
Sous-catégorie des ébauches d'anneaux à couronne large en roches communes
Sous-catégorie des ébauches d'anneaux à couronne large en roches rares

- Catégorie des ébauches d'anneaux à couronne très large :
Sous-catégorie des ébauches d'anneaux à couronne très large en roches communes
Sous-catégorie des ébauches d'anneaux à couronne très large en roches rares

Ce n'est qu'après avoir établi cette classification que l'on pourra se livrer à une réflexion sur l'attribution de telle ou telle ébauche à telle ou telle

catégorie d'objet fini, en tenant compte des possibilités et des impossibilités liées aux valeurs absolues de l'épaisseur et de la largeur de la couronne, voire des traces de travail.

A. LA QUESTION DES ANNEAUX EN CÉRAMIQUE

Les anneaux en céramique sont connus dans le Bassin parisien dès la phase finale du Rubané récent (RRBP). Ce groupe, soupçonné en basse Normandie à Mondeville et à Colombelles (Calvados) et attesté dans la plaine beauceronne (Bailloud 1964), ne semble pas avoir atteint le massif Armoricaïn, du moins dans l'état actuel des connaissances.

Par contre le VSG, considéré comme le successeur du RRBP, est bien celui que l'on peut tenir comme l'un des responsables de l'acculturation au mode de vie néolithique des communautés mésolithiques habitant sur cet ensemble géographique et ceci vers 4900 av. J.-C. (Jeunesse 1998a).

Dans le Bassin parisien, le VSG connaît des anneaux en terre cuite lisse aux sections sub-quadragulaires, triangulaires ou ogivales (Auxiette 1989). Sa présence sur les sites inventoriés par ce chercheur revient à dire que ce matériau est utilisé tout au long de la séquence chronologique occupée par le VSG.

En Armorique, trois fragments d'anneaux en céramique sont connus sur le site du Haut Mée à Saint-Étienne-en-Coglès (Ille-et-Vilaine – VSG final) (Cassen *et al.* 1998a – **fig. 121**). Cette découverte reste unique dans l'Ouest et l'on peut attribuer leur défaut à leur seule fragilité, à laquelle s'ajoute le nombre peu élevé de fouilles d'habitat de cette époque dans cette région.

Par ailleurs, il est utile de rappeler l'absence d'anneaux rainurés (en pierre ou en céramique) sur l'ensemble du massif Armoricaïn. Cette lacune n'est guère attribuable à un effet de la recherche, puisque ceux-ci sont attestés en haute Normandie. Il semble que cette mode particulière pour cet objet originaire d'Alsace (Jeunesse 1995a) se soit essoufflée une fois arrivée sur la façade atlantique, ou bien qu'elle y ait subi la concurrence des rivaux tel l'anneau à couronne large.

III. TECHNOLOGIE DES ANNEAUX EN PIERRE

A. L'ATELIER DE KERMOUT (PLOZÉVET, FINISTÈRE) ET SES INTERACTIONS AVEC LES GISEMENTS DE "ROCHES VERTES" DE LA BAIE D'AUDIERNE (fig. 117)

1. Circonstances de la découverte et localisation du site

À Plozévet, au lieu-dit Kermout, M. Cabillic a découvert en août 1973, lors du creusement d'une fosse à compost, un dépôt d'au moins une soixantaine de fragments de bracelets, dont un objet entier d'environ six centimètres de diamètre interne d'après ses souvenirs. Ce dépôt se trouvait à 40 centimètres de profondeur, concentré sur une surface restreinte. Il reste de cette importante trouvaille neuf fragments donnés à l'époque à C. Cornec, dix autres fragments offerts à J.-C. Stourm par le fils de l'inventeur, une partie du lot ayant été dispersée entre plusieurs personnes, d'autres objets encore ayant été coulés dans le béton des fondations de la fosse. Au cours de l'année 1998, C. Cornec a ramassé de nouveaux fragments de bracelets dans les labours de parcelles voisines ou les coupes de fossés de drainage.

Le site de Kermout se trouve sur un plateau, à proximité du plus haut point de la commune qui culmine à 79 mètres, le granite de la Pointe du Raz, Quimper constitue le substratum. La principale découverte a été effectuée dans l'extrémité sud de la parcelle 191 de la section F du plan cadastral le plus récent de Plozévet. Trois fragments ont été trouvés sur la parcelle 35, quatre autres entre les parcelles 191 et 29 et un dernier en bordure de route à proximité de la parcelle 223. À l'exception d'un fragment de bracelet, toutes les découvertes de surface se situent sur une même ligne.

2. La collection

Le corpus qu'il nous a été donné d'étudier, grâce à l'obligeance de C. Cornec et de J.-C. Stourm, n'est constitué que de 27 pièces, mais il est probable qu'un suivi régulier du site devrait permettre d'étoffer la série. Les objets recueillis sont pour la plupart des fragments d'ébauches d'anneaux plus ou moins avancées dans leur fabrication ; certains peuvent provenir

Répartition des bracelets en pierre dans l'Ouest de la France

(d'après Roussot-Larroque 1992 ; Le Roux, Lecerf 1971 ; Cassen *et al.* 1998).

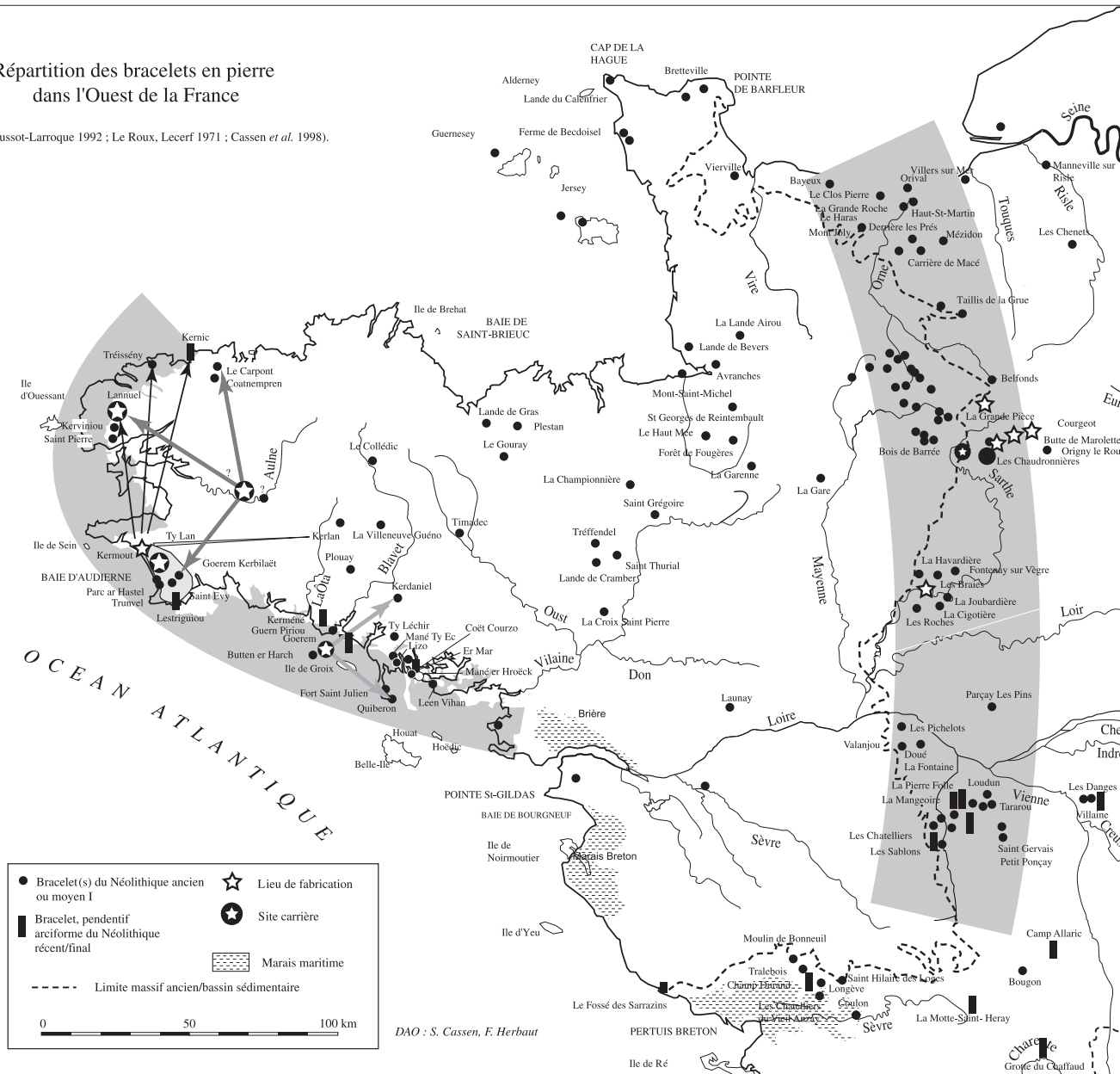


Fig. 117 : Répartition des bracelets dans l'Ouest de la France.

d'objets achevés. Aucune plaque de matière brute n'a été ramassée lors des prospections complémentaires que nous avons réalisées sur le site.

3. Nature et origine de la matière première

Plusieurs analyses pétrographiques réalisées sur des échantillons d'ébauches d'anneaux de cette série ont permis de définir avec précision la nature et l'origine de la matière première.

Des lames minces ont été réalisées sur trois fragments et étudiées par J. Cogné (correspondance personnelle). Parallèlement, il a été prélevé un peu de matière sur un quatrième objet afin de pratiquer une analyse par diffractométrie des rayons X. Les résultats communiqués par P.-R. Giot sont parfaitement concordants avec ceux obtenus à partir des lames minces.

Les échantillons observés correspondent à deux types de "roches vertes" compatibles avec les ensembles basiques de la baie d'Audierne.

Le premier type est un faciès assez classique de "prasinite" dont les affleurements sont fréquents dans le secteur de Tréogat, jusqu'aux abords de l'étang de Trunvel.

Le second type est constitué presque exclusivement de chloritite. Les échantillons sont doux au toucher, presque talqueux. La composition de cette roche très peu siliceuse fait penser au massif serpentinite ⁽¹⁾ situé au cœur du complexe basique de la baie d'Audierne. L'affleurement de cette chloritite ⁽²⁾ a été localisé à 200 mètres à l'est - nord-est du croisement de Ty Lan (Plovan) dans un vallon surmonté de blockhaus (Jeanneau 1966). Une partie de l'affleurement est recouverte par une décharge en plein air ; une autre partie de l'environnement proche ne peut être prospectée, car elle est en prairie, en lande ou en zone boisée.

4. Des prospections sur et autour de l'affleurement

Non loin de l'affleurement, un fragment de palet en schiste chloriteux portant des traces de piquetage au centre a été découvert dans les années 70 par J.-C. Stourm et P. Gouletquer, alors qu'ils effectuaient un ramassage de surface sur le site du Mésolithique final de Ty Lan 1 (Berrou, Gouletquer

1973). Cet objet massif présente la particularité d'avoir été entièrement bouchardé ; la phase de creusement du trou étant commencée, l'examen des traces permet de comprendre la technique utilisée. Elle consiste à effectuer une perforation centrale circulaire par percussion, couplée avec l'emploi d'un outil pointu, réalisée successivement à partir des deux faces (fig. 118, n° 1).

Des vérifications récentes réalisées sur le terrain ont permis d'observer des blocs de chloritite grossièrement parallélépipédiques arrachés au substrat par le soc de charrue ; nous avons également ramassé un fragment de palet portant quelques stries d'origine anthropique. Ces trouvailles, si ténues soient-elles, constituent le chaînon manquant entre l'affleurement de Ty Lan et le site de Kermout, distants de 8,5 kilomètres à vol d'oiseau. La chloritite, roche verdâtre très caractéristique au toucher, constitue la matière première de la grande majorité des ébauches recueillies sur le site de Kermout.

5. La chaîne opératoire : de l'extraction jusqu'à l'objet de parure (fig. 118)

Cette homogénéité de la matière semble aller de pair avec la majorité des pièces recueillies sur le site dont l'étude typo-technologique a permis de reconstituer une chaîne opératoire cohérente. Afin d'appuyer notre argumentation sur des faits, nous avons eu recours à l'expérimentation à chaque fois que cela était nécessaire.

a. L'extraction et l'acquisition

La matière première devait être extraite à peu de profondeur, peut-être à l'aide de pics en bois de cerf comme celui trouvé avec des tessons de céramique et quelques éclats de silex dans une couche d'argile tourbeuse affleurant devant l'étang de Trunvel en Tréogat (Giot 1973 ; Peuziat, Giot 1985). L'on imagine assez aisément l'existence de petites carrières à ciel

(1) La serpentine de Plovan est impropre à la réalisation d'anneaux, elle est donc à éliminer des sources de matière première potentielles (Communication personnelle P.-R. Giot).

(2) Ce même affleurement a été exploité massivement du Moyen Âge à l'époque moderne dans le but de récolter le dégraissant nécessaire à la fabrication de la poterie onctueuse (Giot *et al.* 1986).

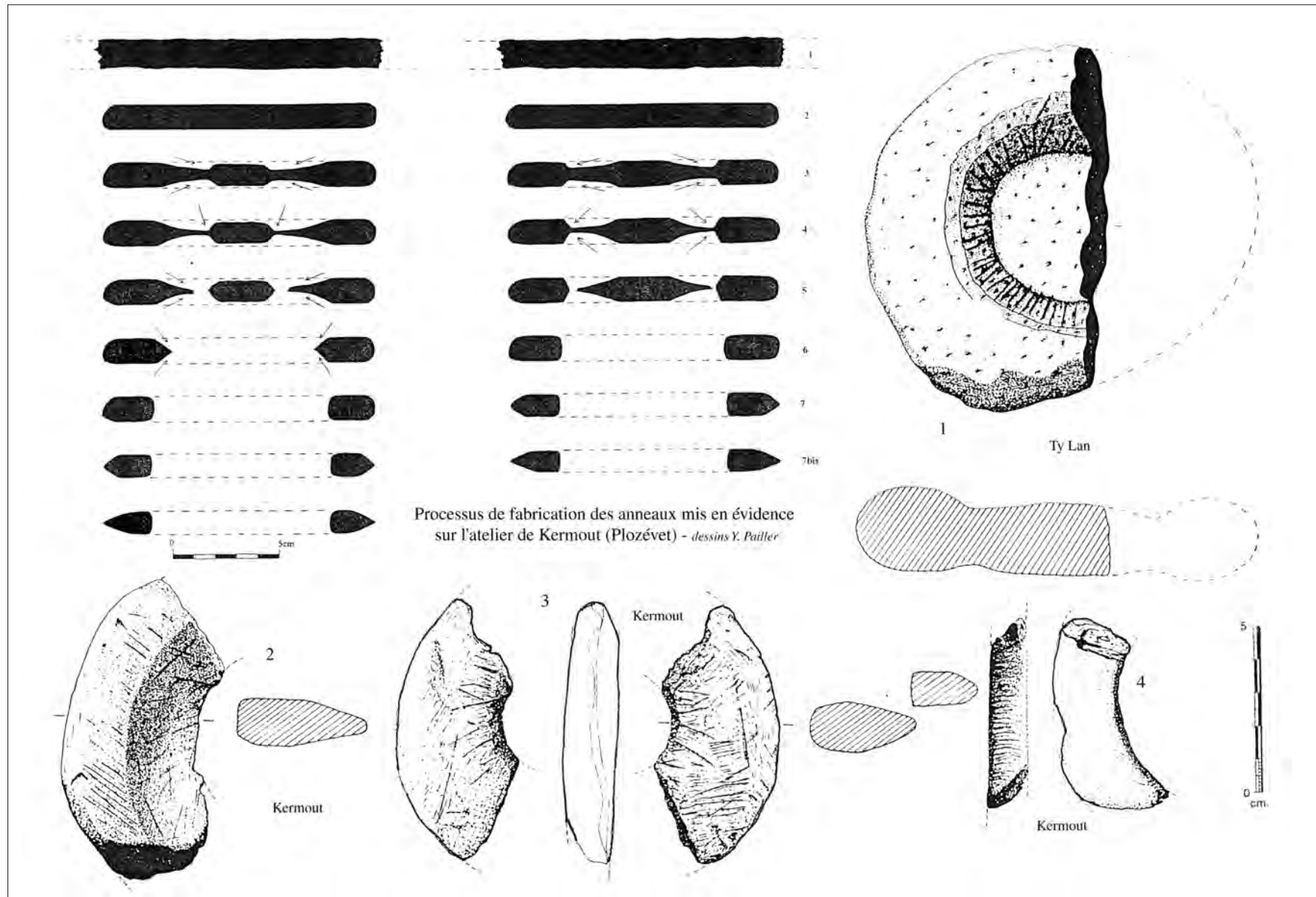


Fig. 118 : Bracelets du Finistère : processus de fabrication à Kermout.

ouvert permettant d'atteindre la roche saine, assez facile à extraire puisque se délitant sous la forme de plaques (Marcigny *et al.* 1999). Ce gisement n'a probablement pas donné lieu à l'établissement permanent d'un atelier spécialisé, mais plutôt à une exploitation par intermittence liée au besoin en matière première d'une communauté. La transformation des plaques en palets avait probablement lieu sur le gisement ou à peu de distance de celui-ci, mais nous n'avons pas pu ou su repérer les déchets de taille qui témoigneraient de cette opération.

L'expérimentation montre que les déchets de taille résultant du débitage des blocs au percuteur dur, outre leur nombre particulièrement élevé, ne présentent aucun signe particulier (talon, bulbe, point de percussion...) qui permettrait de les différencier d'éléments naturels ou liés aux travaux aratoires ; ceci constitue une différence majeure avec les nombreuses exploitations de roches dures connues durant la Préhistoire.

Si nous ne possédons aucun outil de percussion susceptible de nous éclairer sur cette phase, l'examen d'un fragment de palet trouvé sur l'affleurement montre nettement des négatifs d'enlèvements en écailles obtenus par percussion à partir du bord d'une des faces. Cette première mise en forme a pour effet de donner à la plaque une forme grossièrement circulaire.

Le dégrossissage et cette première mise en forme des blocs ne demandent pas un savoir-faire particulier ; ils sont par contre très "consommateurs" de matière première, les cassons et les rebuts étant fréquents (Pétrequin, Pétrequin 1993). En enlevant des écailles, les artisans réduisent d'autant les risques de cassure du palet lors des phases suivantes, la résistance de la roche ayant ainsi été testée. Transporter des palets plutôt que des plaques brutes permet de ramener sur le site d'habitat des objets à plus forte valeur ajoutée qui représentent, au moins potentiellement, davantage d'objets finis.

b. La mise en forme

Les deux fragments de palets de la série de Kermout présentent la particularité d'avoir subi un polissage rapide et superficiel, notamment des bords, probablement destiné à gommer une partie des défauts naturels de la roche et les stigmates de percussion sur le bord du palet. Ce polissage peut

être considéré comme le premier traitement subi par les palets. Les surfaces étant lissées, il était beaucoup plus facile de poursuivre le travail. Néanmoins, une pièce a conservé quelques négatifs d'enlèvements qui n'ont pas été complètement oblitérés par le polissage. Dans l'état actuel de nos connaissances, il est impossible de se prononcer sur le lieu où a été réalisée cette opération.

De nombreuses stries de façonnage sont visibles (**fig. 118, n° 2, 3**) ; ces traces sont de deux types, celles liées au polissage et celles correspondant aux enlèvements de matière.

c. La perforation

La perforation du palet est réalisée successivement à partir des deux faces, probablement à l'aide d'un outil en silex présentant un biseau. Les traces observées ne laissent pas supposer une percussion indirecte associant par exemple "marteau" et ciseau, mais semblent se rapprocher de la technique de la gravure. Pour autant, le but de l'opération s'apparente davantage à la sculpture, car il s'agit avant tout d'enlever de la matière pour arriver à une forme prédéterminée. La chloritite est une roche tendre ⁽³⁾, facile à travailler, qu'un outil pointu en roche dure n'a aucun mal à entamer ; l'on emploiera le terme générique de "burin" pour désigner cet outil.

La position la plus commode pour travailler nous semble celle où l'artisan est assis en position légèrement surélevée tenant fermement entre ses pieds le disque de pierre. Une fois le palet bien calé, il peut actionner simultanément son burin, en l'appuyant sur la roche et en le poussant devant lui (Bertrand 1909). Cette action a pour résultat de créer un sillon dans la roche, la matière enlevée se désagrégeant sous forme d'une poudre fine et talqueuse.

Les enlèvements de matière ne s'étendent pas à toute la partie centrale. Pour être performants, les coups de burin doivent être donnés obliquement à la surface du palet. Une butée se forme très rapidement contre laquelle s'arrêtent les coups, laissant en saillie une "rondelle" plus ou moins

(3) Il est possible de la rayer avec un ongle.

régulière. Une fois la partie centrale suffisamment amincie de part et d'autre, il est possible de percer des trous qui seront reliés entre eux et permettront d'obtenir la perforation centrale en détachant la rondelle ; un déchet de fabrication de ce type a été trouvé en prospection sur le site de Kermout. En fonction du sens donné aux coups, vers l'intérieur ou vers l'extérieur du palet, l'on obtient dans le premier cas une ébauche qu'il faudra aléser longuement (**fig. 118**) et dans le second une ébauche présentant un bord interne faiblement convexe. Bien que la deuxième solution dégage une économie d'énergie non négligeable, il semble que ce soit la première qui ait eu la préférence des artisans.

Le fragment de palet découvert à Ty Lan, décrit ci-dessus, quoique issu d'un processus de fabrication différent pouvant être considéré comme une variante, aurait également donné comme déchet de fabrication une rondelle. Ces deux exemples montrent qu'il n'est nul besoin d'utiliser un "compas" pour obtenir cette petite pièce (Edeine 1962 ; Cahen 1980 ; Auxiette 1989). À ce stade de la fabrication, le bord interne des ébauches de bracelets est de section conique allongée. Le futur bracelet se détache déjà parfaitement de la masse, ses faces formant des méplats marqués par des stries obliques par rapport au bord extérieur, ce dernier étant peu à peu arrondi par des enlèvements longitudinaux.

Les travaux pratiques que nous avons effectués montrent que la partie active du burin s'émousse assez rapidement, il est nécessaire de la raviver fréquemment. L'examen des pièces à la loupe binoculaire a permis d'observer dans certains cas l'utilisation d'un même outil. Dans le cas de fragments d'ébauche, deux traces d'outils proches l'une de l'autre sont en fait composées de quatre petits sillons parallèles ; la partie active de l'outil employé possédait quatre dents. Les traces observables sur une pièce montrent l'utilisation d'un outil à pointe forte et unique. Mais une étude tracéologique tentant de remonter à l'outil serait probablement vouée à l'échec, car le même outil a dû au cours de sa vie laisser plusieurs types de stries. Pour être efficace, cet outil doit être tenu solidement, il est donc préférable d'utiliser un morceau de cuir ou un manche comme intermédiaire entre les doigts et l'outil.

d. L'alésage

Dès que le trou est percé, l'artisan peut entamer l'alésage qui consiste à élargir la perforation aux dimensions souhaitées. L'observation des stries sous lumière rasante montre qu'elles se recouvrent fréquemment les unes les autres, de cela découle une certaine apparence de désordre. Néanmoins, certaines d'entre elles sont centripètes et bien parallèles sur de petites plages.

Ces traces rappellent une technique bien connue des sculpteurs sur bois qui consiste à enlever la matière sous forme de copeaux parallèles laissant entre deux une bande en relief, celle-ci étant ensuite dégagée ; les deux sillons parallèles de chaque côté jouant le rôle d'axe pour donner le coup de ciseau suivant. Les accidents de parcours étant fréquents, il n'est pas rare que la lame dérape et vienne recouper des enlèvements parallèles. Le sculpteur se retrouve devant une surface irrégulière difficile à travailler et avec le risque d'abîmer la partie active de son outil. Il lui faut donc régulariser les surfaces avant de poursuivre.

L'artisan néolithique ne se comportait pas différemment ; en cours d'alésage, les surfaces ont été polies afin de pouvoir reprendre le travail de manière plus efficace. Cette phase est bien visible sur les objets que nous avons étudiés. Nous ne possédons cette fois encore que peu de documents matériels de cette opération en comparaison avec d'autres ateliers (Cahen 1980), mais un objet en pierre ponce ramassé sur le site de Kermout pourrait très bien avoir servi de polissoir doux. Quelques petits morceaux de pierre ponce rainurés ou pas, recueillis lors de fouilles de dolmens à couloir, ont pu être utilisés pour polir de petits objets en matériaux tendres : coquillages, bois, schiste et autres roches aisées à travailler. Il ne serait donc pas impensable qu'à une période antérieure, ce matériau ait été utilisé pour régulariser les surfaces des objets qui nous intéressent ici. Des galets de forme convexe ont pu être utilisés dans le même but.

Grâce aux différents fragments de la série, il est possible de suivre l'opération de l'alésage : se succèdent les phases d'enlèvement de matière et celles de régularisation par polissage jusqu'à l'obtention du diamètre central souhaité.

e. La finition

L'artisan doit encore réaliser les finitions de l'objet afin de lui donner un aspect plus esthétique. Le polissage final permet de donner le lustré nécessaire. Cette opération minutieuse a pu être effectuée, en l'absence de tout polissoir, à l'aide d'abrasifs fins tels que la prêle séchée, la peau de roussette ou encore de la poudre obtenue en concassant du silex.

L'examen de plusieurs bracelets terminés montre que l'investissement en temps de polissage était parfois poussé jusqu'à obtenir des bords externes de section convexe. Les stries transversales du bord interne ont parfois été partiellement ou complètement recouvertes de stries longitudinales plus fines, probablement réalisées en utilisant de manière rotative un de ces galets allongés si nombreux sur le cordon littoral de l'Arvor Vili ou une pièce à coche en silex. Cette opération avait peut-être pour but de rendre les sections internes des bracelets plus arrondies.

La majorité des objets provenant du site de Kermout entre dans la chaîne opératoire proposée ci-dessus. Cette homogénéité est bien illustrée par une série d'anneaux à couronne large présentant une section plus ou moins aplatie avec un bord externe allant de convexe à "pointu" et un bord interne variant de droit à convexe. Néanmoins, nous avons constaté que la fabrication de certaines pièces faisait intervenir au sein du même site d'autres séquences technologiques ou des variantes. D'un point de vue typologique, il est difficile de faire entrer les objets achevés dans un même groupe, aussi bien terminologique que morphologique ; ceci tend à prouver que l'atelier de Kermout n'était pas spécialisé dans la production en série d'un type unique de parure.

Les quatre ébauches d'anneaux découvertes à la Championnière (Gévezé, Ille-et-Vilaine – Le Roux, Lecerf 1971) ont été façonnées selon un processus très proche de celui décrit à Kermout. Les palets ont été travaillés à partir des deux faces, l'unique différence résidant dans le fait que le polissage du bord externe a été effectué une fois l'alésage bien avancé. Le même constat peut être fait pour les trois ébauches d'anneaux trouvées à la Garenne (Fleurigné, Ille-et-Vilaine – Le Bouteiller 1971 ; Le Roux 1975).

Bien qu'aucun atelier de fabrication n'ait encore été reconnu dans le bassin rennais, il va sans dire que la présence d'ébauches sur les sites de la Garenne, de la Championnière et du Haut Mée (Saint-Étienne-en-Coglès) sont de sérieux indices pour présumer une production d'anneaux en schiste tacheté ou cornéenne dans cette zone.

B. LE "SITE-CARRIÈRE" DE LANNUEL (GUIPRONVEL, FINISTÈRE)

Ce site devant faire l'objet prochainement d'un sondage archéologique, nous nous garderons de développer trop avant des hypothèses qui pourraient être infirmées par ces travaux de terrain.

Située sur un replat le long d'un talweg, la station de Lannuel a livré en prospection des silex taillés et des objets indiquant l'exploitation de la roche sous-jacente, un gneiss à sillimanite, afin de réaliser des anneaux. Si le gneiss a bien un aspect fissile et s'il se débite facilement sous la forme de plaques, ses surfaces sont à l'état naturel d'aspect gondolé ce qui est un sérieux inconvénient pour le travailler. En dehors de plusieurs fragments de palets grossièrement circulaires obtenus par percussion, nous possédons trois ébauches d'anneaux plus ou moins avancées dans le processus de fabrication qui méritent qu'on s'y attarde. La technique de percement diffère complètement de celle décrite pour les objets en chloritite. Aucune strie n'indique l'utilisation d'un "burin" pour l'obtention du percement central ; ceci pouvant s'expliquer par la plus grande ténacité de la roche. La perforation a probablement été obtenue par percussion directe à l'aide d'un galet en forme de "boudin" ; cette technique que nous avons expérimentée fonctionne parfaitement. Une fois percé, le trou a pu être agrandi en y passant le boudin et en l'actionnant de manière rotative. Le bord externe est progressivement régularisé par de petits enlèvements qui détonnent avec les larges enlèvements irréguliers issus de la mise en forme des palets. L'amincissement de la couronne est obtenu par bouchardage ou plutôt par piquetage, cette opération ne devait pas être sans risque de casse des ébauches et il fallait certainement lui apporter beaucoup de soin.

D'un point de vue technologique, les ébauches d'anneaux recueillies sur ce site et en particulier la plus avancée dans la chaîne opératoire doivent être rapprochées d'un des exemplaires découverts à la Championnière à

Gévezé (Ille-et-Vilaine – Le Roux 1975). Si ce n'est le matériau qui diffère, il s'agit d'un schiste métamorphique assez corné, la technique de fabrication est identique à celle décrite à Lannuel.

C. LE SITE DE BUTTEN ER HARCH (ÎLE DE GROIX, MORBIHAN)

L'île de Groix, aussi appelée "île des Gemmes" (Barrois 1883), est riche en formations micaschisteuses à roches basiques (Cogné 1960 ; Peucat 1983 ; Félix 1969 ; Pierrot *et al.* 1980 ; Triboulet 1974). On peut ainsi citer pêle-mêle : des amphibolites vertes, de la glaucophane schisteuse, de la serpentine, des schistes verts et bleus de type prasinite, d'autres à glaucophane, à chlorite. Des traces de jadéite-acmite, plus ou moins altérées, ainsi que des grenats, sont les stigmates assez caractéristiques de certains gisements.

Le site de Butten er Harch, aujourd'hui disparu, témoigne directement de l'exploitation de ces roches au Néolithique. Il comportait entre autres constructions, un dolmen à couloir et à chambre hexagonale "B2" dont les couches de remplissage perturbées recouvraient sans doute un niveau antérieur attribuable au Néolithique ancien, et où se mêlaient aussi des vestiges gallo-romains (Le Pontois 1928). Une série de fragments d'ébauches d'anneaux et d'outils témoignent de l'existence d'un lieu de fabrication à cet endroit.

Le matériau est une roche verte compacte et rugueuse. Des grenats octaédriques de fer ponctuent le corps des pièces. Des affleurements de roches schisteuses à grenat sont connus dans la partie ouest de l'île où se trouve la nécropole.

Le premier stade de la fabrication des anneaux est représenté. Des plaques de forme rectangulaire ont été prélevées et mises en forme. Les perforations ont été réalisées à l'aide d'un outil perçant employé en mode rotatif. L'alésage est surprenant à ce stade si l'on se réfère aux schistes moins métamorphisés et de nature plus tendre. Mais dans le cas de ce matériau tenace, l'artisan peut se permettre d'investir son temps de travail en perforation alors même que la forme circulaire générale n'est pas dégagée. Le risque de rupture de l'ébauche semble moins important que dans le cas

d'un schiste tendre. Cependant il n'est pas nul puisque les pièces étudiées sont toutes des témoins d'échecs suite à un martelage trop fort qui a entraîné des ruptures et des enlèvements trop importants.

Le stade suivant est celui de la mise en forme de plaques circulaires. La perforation centrale est agrandie et l'on aménage la couronne et les bords de l'anneau. Les bords internes subissent une abrasion qui a laissé des stries parallèles d'une profondeur de 1 à 2 mm. La percussion lancée a été utilisée pour régulariser les contours externes. Mais sur une autre pièce, on remarque qu'un bourrelet a fait l'objet d'un arasement par rainurage à l'aide d'un outil pointu. Sans doute, l'artisan n'a pas pris le risque d'enlever ce surplus de matière par percussion sous peine de fracturer ces anneaux à la section assez étroite.

Le polissage final n'est attesté sur aucune pièce ; elles ont toutes été abandonnées suite à des échecs. Un petit polissoir pourvu de deux gorges perpendiculaires est le seul outil probable du site. L'étroitesse de ses compartiments ne convient guère qu'à un seul type de fragment de bracelet et laisse supposer la présence d'outils similaires de plus grande capacité.

Les formes des sections des fragments sont diverses : sub-quadrangulaires large ou étroit, ovales, circulaires, sub-triangulaires et ogivale. Une telle diversité est surprenante même s'il faut garder à l'esprit que les pièces ont été abandonnées avant leur achèvement. Ces remarques incitent à la prudence en matière de typométrie basée sur de trop petites séries, mais aussi sur de plus grands corpus où plusieurs styles ou savoir-faire sont à l'œuvre et pour lesquels les réponses mécaniques des matériaux varient sensiblement.

On peut qualifier ces pièces d'ébauches d'anneaux à très large couronne en roches rares. En effet, une pièce quasiment complète trouvée à quelques mètres du site au lieu-dit "Moustéro" (Le Guen 1997, fig. 116) est parvenue à un stade final de polissage. La largeur de sa couronne (46 mm) ne détonne pas de celle des ébauches. La qualité même du matériau, bien qu'entaché de grenats, reflète la volonté d'obtenir de larges objets à partir d'une matière minérale verte dont la texture approche celle des roches issues d'un métamorphisme de haute pression.

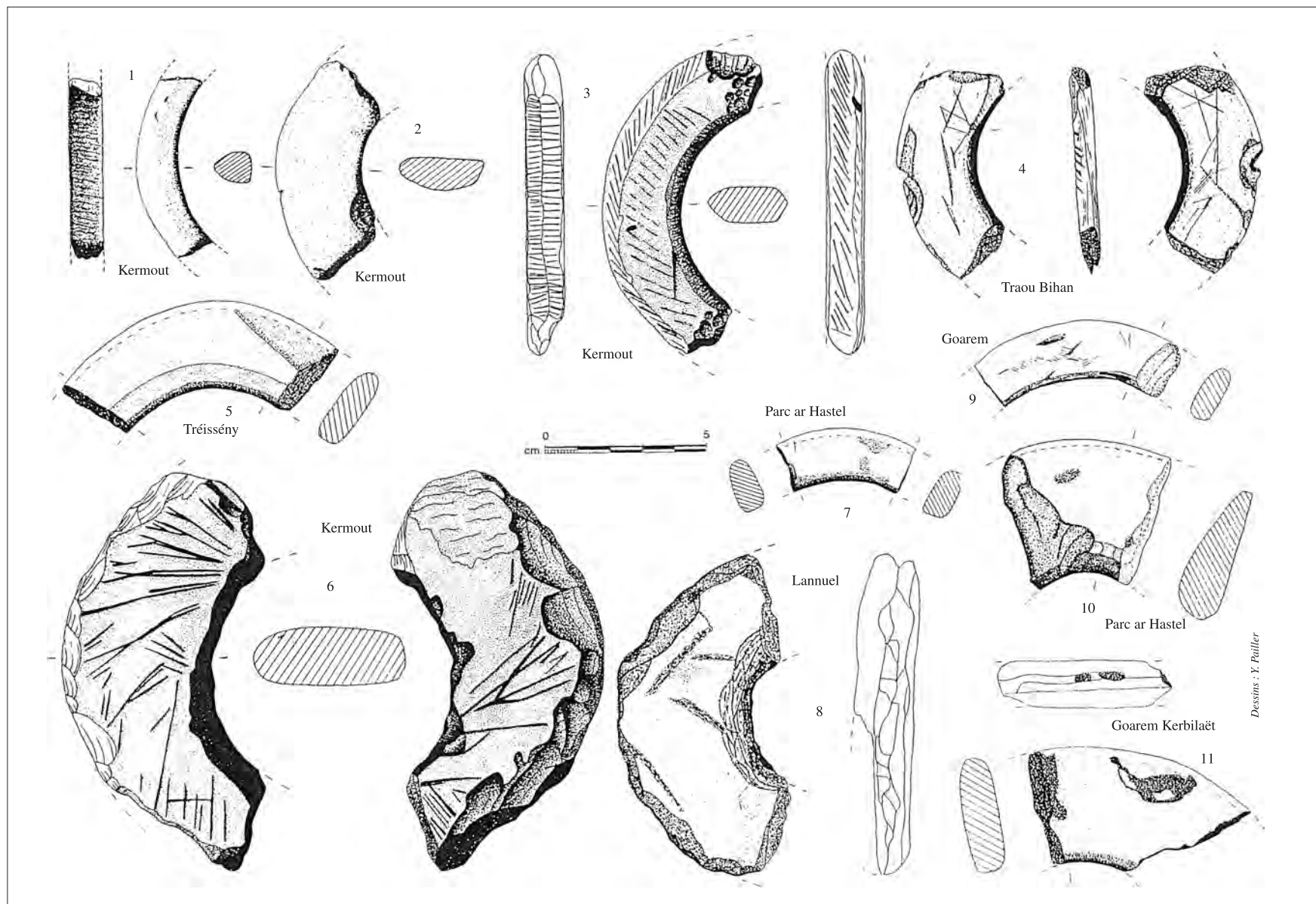


Fig. 119 : Bracelets du Finistère.

IV. RÉPARTITION GÉOGRAPHIQUE DES ANNEAUX EN PIERRE DANS LE MASSIF ARMORICAIN

A. LE FINISTÈRE (29)

Voir carte de répartition (**fig. 117**)

Dans l'état actuel de nos connaissances, les anneaux en pierre découverts dans le Finistère se répartissent au sein de deux ensembles géographiques distincts, le Léon et la baie d'Audierne ; leur situation serait donc largement côtière ou péricôtière, à l'exception d'un exemplaire trouvé dans le centre du département. Les investigations sont encore trop lacunaires pour savoir si cette répartition illustre une quelconque réalité archéologique ou si elle est le reflet de nos prospections.

L'étude des matières premières montre clairement que trois grands types de roches ont été exploités.

Les plus utilisées sont les "roches vertes" basiques de la baie d'Audierne et en particulier la chloritite, bien que les prasinites, les chloritoschistes et les amphibolites aient servi à réaliser quelques exemplaires. Les objets en "roches vertes" sont largement majoritaires dans le Pays Bigouden et sont présents également dans le nord du département. Un anneau en chloritite, dont la forme est sensiblement la même que celle de certains exemplaires de Kermout, a été découvert à Kerlan-en-Plouray (Morbihan), à environ 80 kilomètres à l'est de l'affleurement. Par leurs qualités mécaniques et esthétiques, ces roches ont connu un engouement particulier et ont fait l'objet de véritables ateliers de fabrication comme celui mis en évidence à Kermout, diffusant leur production sur des distances représentant jusqu'à trois journées de marche.

Plusieurs objets ont été façonnés dans un schiste ardoisier de couleur bleutée dont l'origine probable est le bassin de Châteaulin (détermination C.-T. Le Roux). Faute de prospections menées en ce sens, aucun site-carrière ou atelier de fabrication n'a été repéré dans cette vaste zone et l'exploitation des ardoisières a dû sérieusement limiter les chances d'en trouver. Les trouvailles de nombreux palets en schiste réalisées par M. Le Goffic

(information orale) non loin des ardoisières abandonnées le long des crêtes des Monts d'Arrée à Commana sont probablement des éléments de jeux traditionnels de bergers ; il conviendrait néanmoins d'étudier ce secteur avec un œil critique. La découverte isolée d'un "anneau-disque" à Poulic-an-a-Dozic (Châteauneuf du Faou), le long de l'axe de pénétration dans les terres que forme l'Aulne, vient conforter l'hypothèse d'une occupation de cette région au cours du Néolithique le plus ancien de notre région. Quatre objets en schiste ont été identifiés, deux dans le haut Léon, un dans le bas Léon et un dernier inachevé en baie d'Audierne. Bien que s'appuyant sur trop peu d'exemplaires, cette répartition montre une diffusion des anneaux en schiste dans le nord du département ainsi que dans la zone des "roches vertes".

Les objets en cours de fabrication découverts sur le site-carrière de Lannuel en Guipronvel sont en gneiss à sillimanite (détermination C. Audren). Aucun anneau achevé dans ce matériau n'a encore été repéré malgré des prospections orientées dans ce sens.

Les "roches vertes" et les schistes ont servi indifféremment à fabriquer anneaux à couronne large et "anneaux-disques" ; il nous paraît donc difficile de parler de déterminisme de la matière en rapport avec un type d'objet donné.

B. LES CÔTES-D'ARMOR (22)

On observe que sur un effectif réduit de pièces (sept), la serpentine est mentionnée pour une seule pièce, à Plestan (Mortillet 1908). Les sources de ce matériau sont situées dans ce secteur, mais aussi à Belle-Isle-en-Terre (Brun 1904 ; 1911), sur la grève de Roscoff et aux environs de Saint-Brieuc (coll. De La Fruglaye, Muséum National d'Histoire Naturelle, Paris). La serpentine ne se révèle pas toujours apte à la mise en forme et à la taille, et il conviendrait de constituer une lithothèque précise de ce matériau et de l'expérimenter. Les schistes tachetés ou à chlorite, présents dans ce département, peuvent également avoir été sollicités.

La cornéenne, la chloritite (Saint-Nicolas-du-Pélem) et les schistes (à Meslin et à Le Gouray) sont présents pour les autres spécimens d'anneaux ; et là encore la provenance est locale.

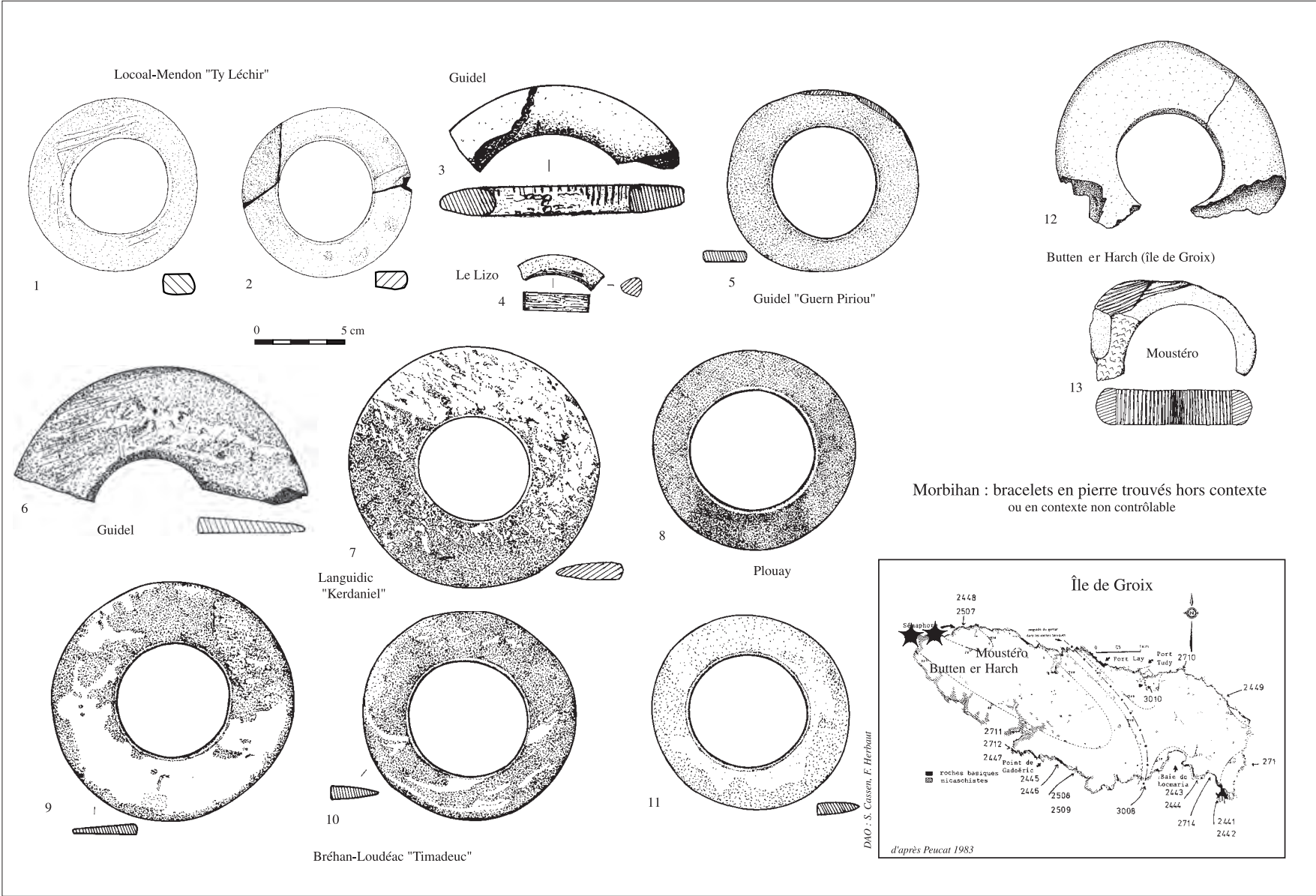


Fig. 120 : Bracelets du Morbihan.

C. LE MORBIHAN (56)

À Leen-Vihan (Arzon), la source de matière première la plus proche est à rechercher sur la commune de Saint-Gildas-de-Rhuys (micaschistes albitiques) à moins de 10 km vers l'est. Pour le site de Mané Ty Ec et du camp du Lizo (Carnac), le matériau provient sans doute des formations à micaschistes disponibles à moins de 10 km vers l'ouest et au nord (Cogné 1960). À Locoal Mendon, on connaît deux anneaux en schiste gris de type ardoisier dont les gîtes sont disponibles dans les formations locales déjà citées. À Guidel, un fragment d'ébauche d'anneau à couronne étroite porte de nombreuses traces de travail visibles comme des rainures longitudinales sur le bord interne. De même, la présence d'une fissure sur l'une des faces semble indiquer que cette pièce a été abandonnée à ce stade de sa fabrication. Il est tiré d'un matériau peut-être issu de la formation à micaschistes et schistes satinés de la région du Pouldu (Cogné 1960 ; 1961). Sur la même commune, une moitié d'anneau à très large couronne a été retrouvé. La roche verte employée est désignée comme une serpentine, matériau connu sur l'île de Groix (Le Roux, Lecerf 1971). Enfin, au lieu-dit "Guern Piriou", on connaît un anneau entier à très large couronne dont la roche constitutive se rapproche d'une jadéite. Une portion frangée de son bord extérieur n'a pas été polie. Par contre, les surfaces restantes ont été intensément glacées par une abrasion feutrée qui n'a pas laissé de traces bien visibles.

En s'éloignant de la zone côtière, on relève la présence d'un spécimen entier d'anneau à très large couronne en serpentine trouvé en surface près de Kerdaniel à Languidic (Jacq 1955 ; Giot 1959).

Plus à l'intérieur des terres, et toujours à proximité de formations schisteuses, nous avons la description d'un anneau à large couronne en schiste à La Villeneuve-Guéno (Malguénac – De la Grancière 1907).

D. LA LOIRE-ATLANTIQUE (44)

Autour de Launay, trois fragments d'anneaux à couronne étroite démontrent que les formations voisines de roches communes ont été sollicitées. Mais le contexte des trouvailles ne permet pas de dater finement

quelle occupation préhistorique est concernée. Le matériau est tiré de formations de schistes tachetés (détermination C.-T. Le Roux pour le Musée Dobrée). La couleur gris-noir et la largeur des couronnes en font des anneaux plutôt communs, malgré l'aspect soigné de la pièce n° 1 munie d'une section plate. Le fragment n° 3 est perforé, preuve que la pièce a été soit réparée, soit aménagée pour s'assembler sur le mode de l'ajustement de deux moitiés d'anneaux.

E. L'ILLE-ET-VILAINE (35) (4)

On discerne une première zone de concentration de pièces dans le bassin de Rennes. Elle est caractérisée par l'emploi des schistes tachetés verts ou noirs (Le Roux, Lecerf 1971) et d'autres roches métamorphiques vertes comme sur le site du Haut Mée à Saint-Étienne-en-Coglès (Cassen *et al.* 1998a).

(4) 7.3. L'Ille-et-Vilaine (inventaire complété) :

1. Disque en pierre trouvé dans la lande de Cramber, au nord de l'étang, à Baulon, collection Harscouët ; Bibliographie : Decombe 1883.

2-3-4. À Fleurigné, au lieu-dit La Garenne, furent découverts lors d'abattages de haies trois "anneaux-disques" et une rouelle en schiste tacheté, ainsi qu'une lame polie en dolérite du type A. Cet endroit se trouve sur la ligne de crête séparant le bassin du Couesnon de celui de la Glaine. D'après la photo publiée, il apparaît clairement qu'au moins deux de ces objets sont des ébauches, l'alésage n'étant pas achevé. On notera également leurs dimensions particulièrement modestes. Ces pièces sont de même facture que celles découvertes à Gévezé.

- Le diamètre extérieur des anneaux varie de 6,5 à 8 cm ; le diamètre intérieur varie de 3,5 à 4 cm ; leur épaisseur avoisine 0,7 cm en s'amincissant vers le bord interne.

Voir commentaires dans le texte

Bibliographie : Le Bouteiller 1971 ; Le Roux 1975.

6.7. Trouvaille sur la commune de Saint-Georges-de-Reintembaut de deux "bracelets" en "schiste" non fissile. Le premier objet a son bord extérieur arrondi, ses dimensions sont les suivantes : diamètre extérieur = 11,3 cm ; diamètre intérieur = 7,6 cm ; épaisseur = 0,6 cm. Le second est plus grand et mesure au moins 15 cm de diamètre extérieur.

Bibliographie : Pays (de) 1904.

10. Saint-Grégoire près de Rennes, fragment de "bracelet" en "schiste". Collection Harscouët de Keravel ; Bibliographie : Mortillet 1908.

11. Saint-Thurial, "bracelet" en pierre polie. Collection Harscouët de Keravel.

- Largeur de la couronne : 2,9 à 3,5 cm ; épaisseur : 1 à 1,3 cm ; diamètre extérieur : 13,5 cm ; diamètre interne : 7,1 cm.

Bibliographie : Mortillet 1908.

12. Treffendel, "un fragment de disque percé en diorite ou micaschiste". Collection Harscouët. Bibliographie : Saulnier 1883.

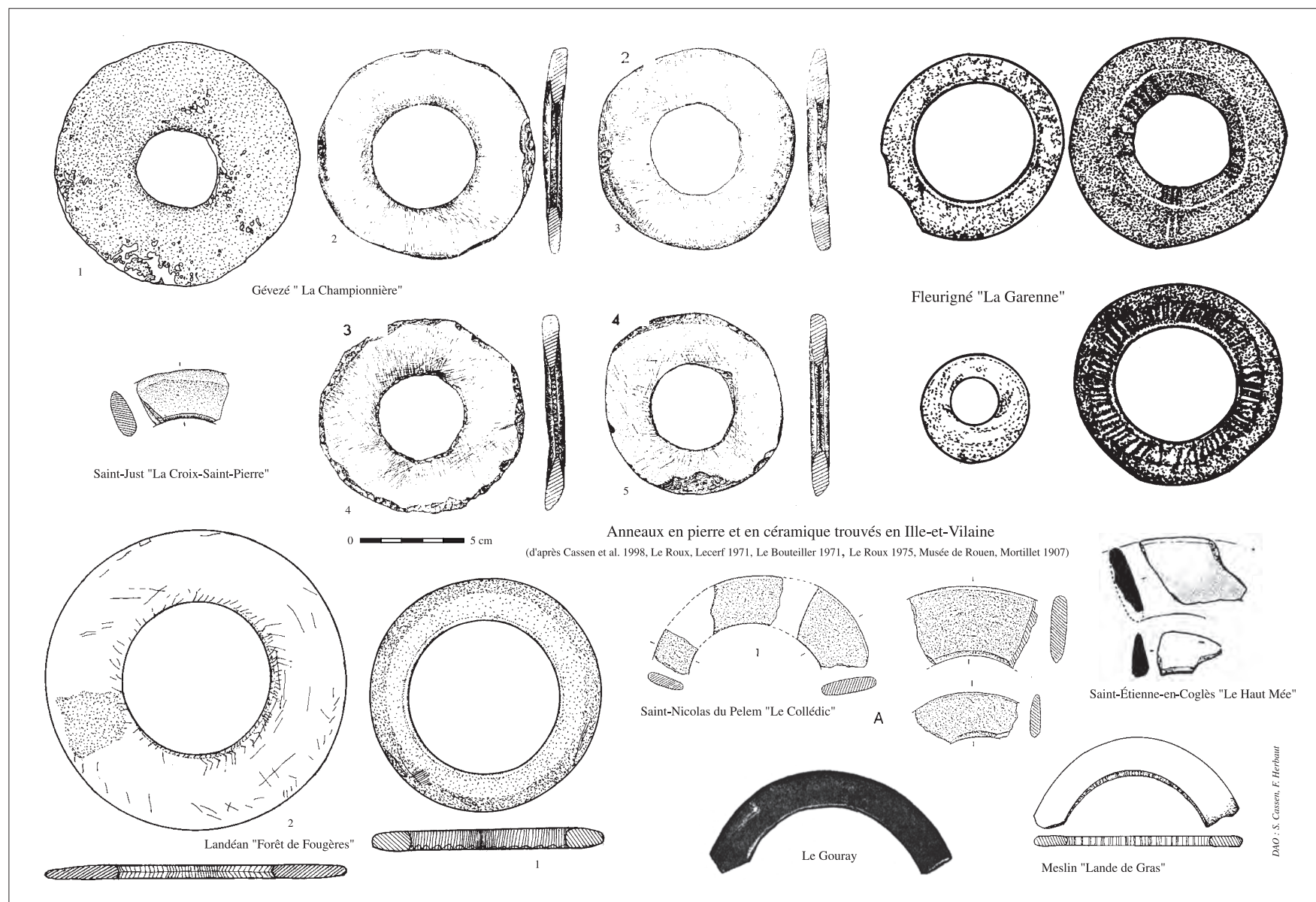


Fig. 121 : Bracelets d'Ille-et-Vilaine.

Les anneaux en pierre dans le massif Armoricaïn

Les anneaux en schiste sont presque tous issus de trouvailles en surface, ce qui limite la précision de leur attribution chrono-culturelle. Néanmoins, des remarques d'ordre pétrologique sont à faire. L'appellation schiste tacheté désigne des matériaux ayant subi un certain degré de métamorphisme et au sein desquels des minéralisations conséquentes sont visibles (Le Corre 1970 ; Yardley *et al.* 1995).

Parmi eux se retrouve le faciès chloriteux bien représenté dans les schistes de l'ordovicien moyen des synclinaux situés à 15 km au sud de Rennes. Ce sont aussi des formations à "calymènes" de type de celles d'Angers à schistes noirs qui peuvent atteindre jusqu'à 400 m de puissance par endroits. Une étude pétrologique faite par DRX montre la présence de quartz et de chlorite (Le Corre 1969). L'importance de ces chloritoïdes assied l'appellation de "*green schist facies*" ou encore "*knokkenschiffer*" des auteurs anglo-saxons et allemands.

Il faut noter au passage qu'une référence renvoie au massif ardennais de Stavelot aux formations identiques (De Dicker 1939 ; Mosen 1987). Ceci laisse présager certaines difficultés quand l'heure des comparaisons sera venue entre ces deux ensembles géologiques.

Les pièces trouvées au "Haut Mée" à Saint-Étienne-en-Coglès sont, elles, issues de formations de schistes à chialtolite ainsi que des bancs de cornéennes à biotite. Leur origine est locale et s'inscrit dans les auréoles métamorphiques de contact des formations granitiques immédiatement disponibles dans un rayon de cinq kilomètres (Cassen *et al.* 1998a). On relève la présence d'un fragment d'anneau à couronne très large en serpentine. Les sources de ce matériau sont à rechercher soit vers l'ouest, soit vers le Morbihan. Il y aurait donc une demande de bracelets originaires de sources éloignées pour servir de support à des pièces aux larges couronnes. Ce site d'habitat est daté de la phase finale du VSG.

À quelques kilomètres de là, il a été découvert anciennement deux bracelets entiers à Landéan en forêt de Fougères. Le contexte est succinctement défini comme étant un "dolmen" (Philippe 1926). Dans ce secteur, un alignement et deux allées couvertes sont connus (Giot 1995a), mais la trouvaille n'a pas fait l'objet de précisions quant à la position des objets. Les deux individus sont issus d'un matériau schisteux noir, sombre et compact, et ponctué de minéraux.

La première pièce est un anneau à couronne large et à la section ogivale. L'individu porte de petits témoins résiduels (ébréchures et fossettes) d'un polissage non achevé. Le bord interne est recouvert de stries longitudinales appuyées. Ces marques recouvrent partiellement une série de petits méplats ovales qu'elles tentent de faire disparaître. Ces petites sinusoïdes résulteraient d'une action de régularisation réalisée avec burin. Ce type d'action vise à régulariser les bords internes dont les stigmates sont souvent observés sur les matériaux schisteux durs et compacts.

La deuxième pièce est une ébauche d'anneau à très large couronne. L'objet est inachevé, car il porte des stries ayant eu pour but d'aplanir finement la couronne. Ces traces sont obliques et croisées et se répartissent sur le pourtour de la perforation centrale. D'autres ridules tangentielles, encore plus légères, sont échelonnées sur les deux faces de l'anneau. Le polissage n'a pas été mené à un degré suffisant pour oblitérer ces rides. Une section de la couronne porte l'empreinte d'un arrachage d'une mince pellicule de surface déjà polie. Le bord interne de la perforation est couvert de stries transversales profondes qui se rejoignent à mi-hauteur au niveau d'une fine gouttière.

Le tumulus de la Croix-Saint-Pierre à Saint-Just (Ille-et-Vilaine) a livré un fragment d'anneau en schiste épimétamorphique bleuâtre (Giot, L'Helgouac'h 1955). Sa couronne est large et sa section ovale.

E. LES RÉGIONS EN BORDURE DU MASSIF ARMORICAÏN

Ce sont les schistes, présents en abondance sur le massif Armoricaïn, qui ont alimenté les régions situées dans le quart sud-ouest du Bassin parisien (Bailloud, Cordier 1987). Dans le quart nord-ouest de cette entité géographique, le débat reste ouvert quant aux sources de matière première ayant approvisionné les communautés requérantes : le massif ardennais et le massif Armoricaïn sont en lice (Bostyn *et al.* 1997 ; Bostyn 1998). De même, on relève la forte probabilité que soit juste l'hypothèse de l'échange entre produits en schistes armoricains contre ceux en silex issus du Bassin parisien (Bostyn 1995).

Si l'on se dirige vers les bordures du massif Armoricaïn, on remarque une répartition régulière de zones d'exploitation échelonnées tous les 40 kilomètres du nord au sud.

En basse Normandie, il se distingue en plaine de Caen une série de sites avec anneaux démontrant un recours aux filons proches de schistes briovériens et de gneiss du domaine mancennien (Chancerel *et al.* 1995 ; Chancerel, Lepaumier, à paraître). D'autres matériaux, comme la serpentine, semblent provenir de Bretagne méridionale. La largeur moyenne des couronnes, tous matériaux confondus, est de 17,5 mm et l'on relève des valeurs de 25 à 48 mm pour ce qui serait des anneaux à couronne très large. Ces chiffres démontrent que les pièces de ce secteur sont un peu plus larges que celles du Bassin parisien (Auxiette 1989), et en particulier que celles de haute Normandie.

Dans la région d'Alençon, des études mettent en évidence l'exploitation de schistes de type ardoisier souvent de couleur noire (Chancerel *et al.* 1995 ; Marcigny *et al.* 1999). Si le module moyen des largeurs de couronnes est plus important (20 mm), il concerne des objets en cours de fabrication ce qui laisse supposer un module final plus étroit. On signale néanmoins des pièces larges de type anneaux à large couronne en schiste dans la région (Mercier 1977). Ces pièces sont issues de schistes verts à chlorite.

Autour de Sablé-sur-Sarthe (Sarthe), on observe une production d'anneaux en schiste dont certains ont de larges et très larges couronnes (Chaumont 1980).

Plus bas sur la rive droite de la Loire, on signale une concentration de fragments d'individus en schiste autour de la commune de Fontaine-Guérin (Maine-et-Loire – Cassen *et al.* 1998a ; Cassen *et al.* 1999).

Plus vers le Centre-Ouest, aux alentours de Loudun, une autre concentration d'anneaux est perceptible. Les fosses de l'habitat disparu des "Pichelots" (Maine-et-Loire) contiennent un fragment d'anneau à large couronne tiré d'une roche vert clair (séricite probable – Gruet 1986).

Au nord du Marais poitevin, une série de pièces en roches vertes (amphibolite, schistes) offrent les caractéristiques des anneaux à très large couronne en roches rares et au poli soigné (Joussaume 1993 ; Bernard, Large 1999).

Pour les autres régions du Centre-Ouest, on peut évoquer un travail synthétique effectué autour du site de Germignac (Charente-Maritime – Gaillard, Gomez 1984). Les auteurs soulignent le fait que les anneaux en roches "nobles" se distinguent de ceux en schiste par leur plus grande largeur de couronne.

V. REMARQUES SUR LES CONTEXTES ET LES ASSOCIATIONS

La grande majorité des anneaux de l'extrême ouest de la péninsule armoricaine est issue de ramassages de surface ou de trouvailles fortuites. Dans ces conditions, les associations de mobilier recueilli dans la même parcelle sont à utiliser avec précaution. On remarquera néanmoins que ces objets de parure sont fréquemment associés à des lames polies (Goarem Kerbillaët en Plonéour-Lanvern, Trunvel en Tréogat...), parfois de grandes dimensions comme au Carpont à Sibiril (Le Goffic 1996).

Plusieurs bracelets finistériens comme ceux de Saint-Évy en Saint-Jean-Trolimon, de Kervinon en Milizac ont été trouvés avec quelques silex taillés n'offrant malheureusement aucun trait marquant. Plus intéressante est la trouvaille d'une armature tranchante triangulaire sur le site de Kermout, qui pourrait être rattachée au Néolithique moyen I (Marchand 1999).

La série lithique du site de Lannuel comprend trois armatures : un grand triangle scalène, une pointe à troncature oblique et une armature tranchante triangulaire ; ces trois objets peuvent se trouver dans des horizons s'étendant du Mésolithique final au Néolithique moyen. De la même manière, on n'omettra pas de mentionner les sites à armatures géométriques de Ty Lan et Ty Nancien (Plovan), qui se trouvent dans l'environnement proche de l'affleurement de chlorite. L'association anneaux/armatures évoluées du Mésolithique final étant connue en contexte funéraire dans le tumulus du Mané er Hroëck (Locmariaquer) (Cassen, Pétrequin 1999), les ensembles de surface précités doivent être analysés avec circonspection.

La fouille du tertre de Parc ar Hastel (Tréguennec) a révélé un site complexe, à réoccupations multiples, comprenant des coffres constitués de dalles rainurées s'encastrant parfaitement, un dolmen à couloir et des structures enterrées que l'un des fouilleurs a nommées "fosses à incinérations", par analogie avec ce qui avait été observé lors de la fouille de quelques tumulus carnacéens (Du Chatellier 1907 ; Boisselier *et al.* 1940 ; Giot 1990b). Bien que le matériel issu de ces "fosses" soit mélangé, il y a été recueilli "trois tessons d'un vase, deux se raccordant bien, avec une anse rapportée, mais bien engrenée, à perforation horizontale, et une décoration de boutons au repoussé" (Giot 1989). Ces fragments de céramique sont à rapprocher de la culture de Cerny ou du Castellet ancien. La présence sur le même site d'un anneau à couronne large et d'une ébauche d'"anneau-disque", tous deux en chlorite (identique à celle de Ty Lan), confirme l'influence de l'horizon Cerny jusque dans le Finistère, et par là même, permet de conforter l'hypothèse de l'ancienneté du site de Kermout.

Dans les Côtes-d'Armor, à Saint-Nicolas-du-Pélem, au lieu-dit "Collédic", les pièces ont de larges couronnes et semblent avoir été menées à un stade poussé de polissage. On peut discuter la datation proposée au "Néolithique final" assise sur la typologie de ces objets comparée à celle du fragment d'anneau de La Croix-Saint-Pierre à Saint-Just (Ille-et-Vilaine – Briard *et al.* 1997). En effet, les associations d'anneaux à large couronne avec des haches d'apparat dans des contextes Néolithique moyen sont assez récurrentes pour éviter ce déplacement (Boujot, Cassen 1992). D'autres pièces ont été trouvées au sein de sépultures mégalithiques de type "allées couvertes" (Giot, L'Helgouac'h 1995) au Gouray (Mortillet 1908) et à la Lande de Gras (Meslin), mais l'incertitude quant à l'attribution chronologique est totale. Seul le demi-anneau de ce dernier site a fait l'objet d'un examen par nos soins. Sa section sub-ovale ainsi que sa largeur le placent dans la catégorie des pièces à couronne étroite. La mise en forme par percussion posée a sans doute été employée sur ce matériau. Le bord interne est parcouru de stries longitudinales sans que l'on puisse avoir une idée précise du type d'outil employé à l'alésage de l'objet.

Dans le Morbihan, un premier contexte est connu dans le cas de Leen Vihan à Arzon, site qui recelait une fosse d'habitat de l'horizon Cerny (Cassen, Müller 1992). Le fragment d'anneau à couronne étroite est pourvu d'une section ovale.

Le site de Mané Ty Ec à Carnac est un tertre sans doute du même horizon chronologique (Boujot, Cassen 1992). L'objet est un petit anneau en schiste gris dont des exemplaires similaires sont connus dans le groupe belge de Blicquy et interprétés comme des bagues (Caspar *et al.* 1994 ; Constantin 1985).

Le site d'habitat du Lizo (Carnac) a fait l'objet de trois explorations (Closmadeuc 1866 ; Le Rouzic 1933b ; Lecerf 1986) dont une a livré un fragment d'anneau à couronne étroite en schiste. De section ovale, l'objet présente des rainures longitudinales sur le bord interne. Cet unique objet témoignerait d'une occupation du site dès le Néolithique moyen, bien que la majorité des vestiges trouvés lors de la dernière exploration renvoient à une datation plus tardive (Néolithique récent de type Kerugou). Mais les sites défensifs situés sur des hauteurs ou non sont attestés dès le plus ancien Néolithique des régions rhénanes dans la sphère Danubienne (Krause 1997 ; Jeunesse 1993). De plus, le dolmen à couloir connu pour ce site contient une perle en serpentine en olive attribuable au Néolithique moyen.

Une trouvaille a été faite sur la commune de Locoal Mendon au lieu-dit Ty Léchir dans une parcelle comprenant un petit menhir au pied duquel gisaient deux ébauches d'anneaux à couronne large (Le Rouzic 1899 ; Marsille 1927). La structure plane du schiste ardoisier employé, de couleur gris-noir, peut expliquer une telle section carrée. Des rainures longitudinales sur le bord interne ainsi que des stries obliques sur les couronnes attestent le caractère non achevé du travail. D'autres parties des couronnes ont néanmoins été polies à un degré permettant l'effacement des rayures technologiques. Il est frappant de voir qu'une volonté d'imitation de la largeur de la couronne des anneaux à large couronne en roche rare s'est manifestée pour cette roche commune.

Trois anneaux auraient été trouvés dans un tumulus à Quiberon sans relation de fouilles connues (Mortillet 1908 ; Marsille 1927). D'après les dimensions de l'une de ces pièces, il semble que nous ayons affaire à un anneau à couronne très large.

En Ille-et-Vilaine, le site du "Haut Mée" à Saint-Étienne-en-Coglès est daté de la phase finale du VSG (Cassen *et al.* 1998a), soit vers 4800 ans avant

notre ère. Sur le site du tumulus de La Croix-Saint-Pierre à Saint-Just, on relève la présence de céramique dont les bords sont ornés de rangées de pastilles au repoussé ce qui permet d'évoquer l'horizon Cerny (Briard *et al.* 1995).

A. LES BRACELETS TROUVÉS EN ASSOCIATION AVEC DES HACHES D'APPARAT

Le tumulus de Mané er Hroëck (Locmariaquer) peut être attribué à la plage chronologique disponible entre la fin du Néolithique ancien et la fin de la première étape du Néolithique moyen (Boujot, Cassen 1992). Il a livré, en position centrale, un caveau (Lefèvre, Galles 1863) contenant un dépôt exceptionnel au sein duquel une hache d'apparat et un anneau à couronne large en roche rare étaient étroitement associés. L'objet est muni d'une largeur de la couronne de valeur moyenne (21 mm), la section de forme sub-triangulaire est originale. Les surfaces sont intensément polies et aucun stigmate de port ou de travail n'est visible. Il est tiré d'un matériau sombre provenant d'une roche dense accompagnée de marbrures blanchâtres désigné comme étant une "chloromélanite" qui pourrait être plutôt de la famille des éclogites (analyses en cours).

Lors de la construction du Fort Saint-Julien (Quiberon), les ouvriers mirent au jour en 1886 sous une "grosse roche" un dépôt comprenant deux haches en jadéite et quatre anneaux à large couronne en serpentine (Philippe 1926 ; Marsille 1927). Bien que la description de la structure soit assez imprécise, l'hypothèse d'un édifice de type coffre sous tumulus peut être avancée. L'association entre haches d'apparat et ce type d'anneau en roches vertes tenaces doit encore une fois être soulignée.

La première pièce présente des stries obliques sur le pourtour du bord interne. Une petite fraction du bord externe comporte une ébréchure indiquant une brisure accidentelle ou un manque de finition du polissage. L'avvers de la pièce offre un aspect blanchâtre, témoin d'une altération

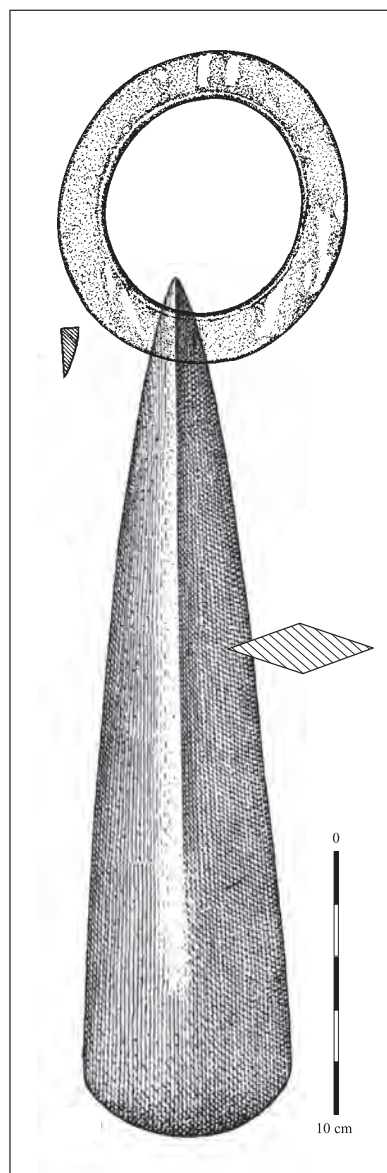
prononcée. Deux de ces anneaux sont cassés et on peut supposer qu'ils ont été rompus durant leur dépôt au Néolithique. La quatrième pièce offre une large zone de polissage moins soignée qui témoigne peut-être d'une reprise du polissage du bord extérieur suite à une ébréchure.

Sur la commune de Bréhan-Loudéac, trois anneaux à très large couronne en roches rares sont connus entiers. Ils ont été découverts lors de l'arasement d'un tertre de 8 mètres de diamètre sur 2 mètres de hauteur renfermant un "dolmen" qui se trouvait sur les terres de l'abbaye Tymadeuc (Le Méné 1906 ; Le Roux, Lecerf 1971). Cette structure interne, faite de grosses pierres et mesurant 2 mètres de longueur sur 1 mètre de hauteur, ressemble davantage à un coffre. Ses dimensions sont proches de celles en vigueur dans les monuments de l'aire carnacéenne comme au Castellet et à Saint-Michel et Le Manio II (Carnac), Mané er Hroëck (Locmariaquer – Boujot, Cassen 1992).

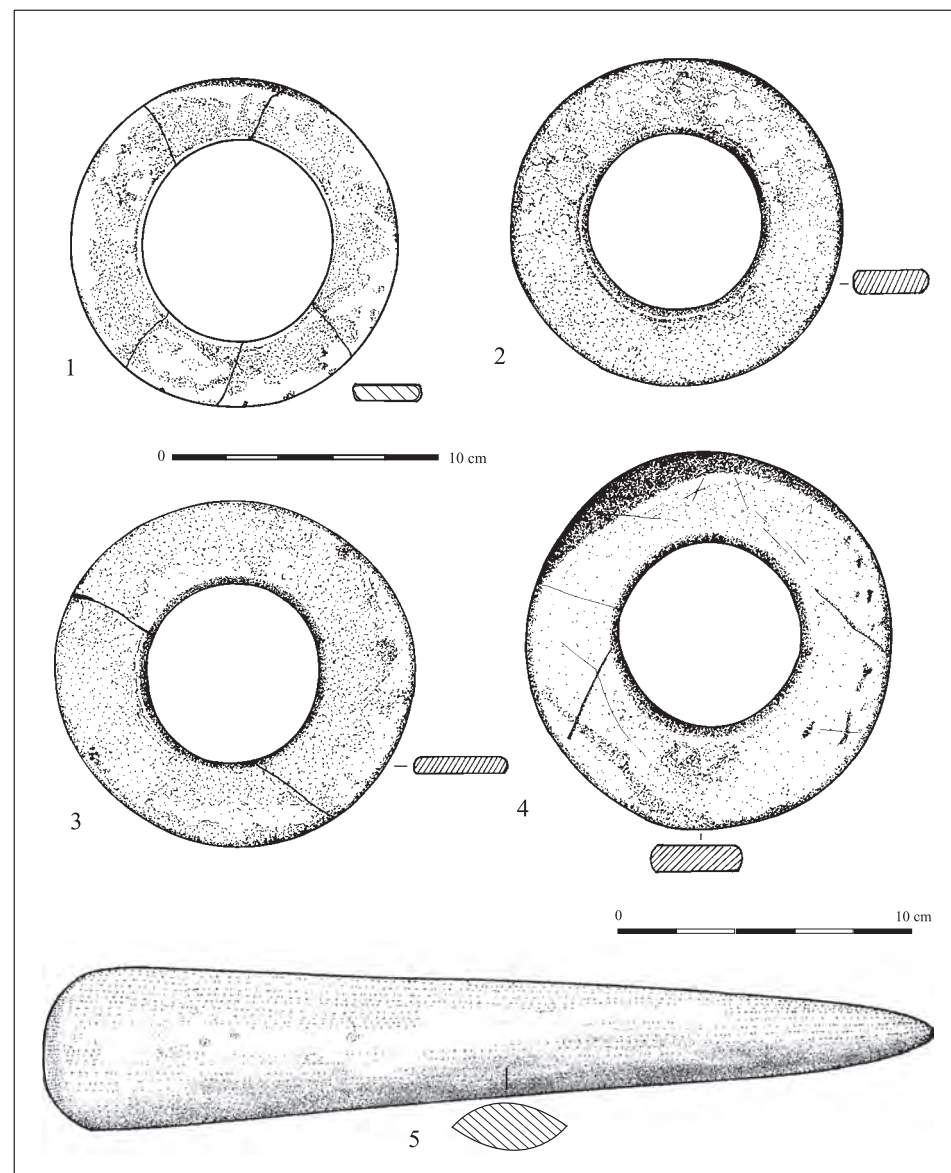
La "jadéite", qui semble être le matériau constitutif de ces pièces, est peut-être originaire des régions alpines. La couleur vert foncé domine bien que des plages plus claires soient présentes. Elles témoignent peut-être d'un processus d'altération de ces zones dans un environnement humique acide. Une étude faite sur les jades chinois en milieu funéraire démontre un phénomène d'altération dû aux productions ammoniacées des corps décomposés (Handy, Gaines 1974).

Enfin, pour la commune de Plouay, on ne peut qu'évoquer la découverte d'un anneau dont on ne dispose que d'un mauvais cliché sans échelle ; il aurait été associé à une lame polie en roche verte (Gazette 1995).

Les anneaux en pierre du Morbihan, qu'ils soient issus de roches tenaces vertes locales ou exotiques ou de roches plus courantes, offrent presque tous comme caractère commun la production de couronnes larges ou massives et au poli soutenu (*cf.* inventaire). Leur emploi en tant que viatique funéraire est dominant et ceci concerne essentiellement les anneaux à couronne large ou très large réalisés en roches tenaces rares.



Mané er Hroëck (Locmariaquer)
(la hache d'après Mortillet 1907, Musée de Vannes).



Fort-Saint-Julien (Quiberon) - (Musée des Antiquités Nationales, Musée Dobrée).

DAO : F. Herbaut

Fig. 122 : Bracelets Mané er
Hroëck et Fort Saint-Julien.

B. À PROPOS DES PENDENTIFS ARCIFORMES

Quatre objets de ce type sont connus dans le Finistère : deux ont été recueillis lors des fouilles des allées couvertes de Lestriguiou à Plomeur (Giot 1994) et du Kernic à Plouescat (Lecerf 1985), un est de provenance inconnue, le dernier ayant été découvert à Kermout lors du creusement de la fosse. Il ne fait aucun doute que trois de ces parures sont des fragments d'anneaux réutilisés.

Ces objets ont longtemps été considérés comme de bons marqueurs du faciès culturel Seine-Oise-Marne se situant vers la fin du III^e millénaire avant notre ère (Briard 1989), ce que semble confirmer leur présence dans des sépultures du Néolithique final. Pourtant, ce type d'objet est connu dans le Néolithique ancien du Sud de la France. La fouille des niveaux appartenant au Cardial de la grotte Lombard à Saint-Vallier-de-Thiery (Alpes-Maritimes) a livré un fragment de bracelet en calcaire transformé en pendeloque, les cassures ayant été polies superficiellement (Binder dir. 1991). Le fragment de bracelet de Kermout a, de la même façon, été réemployé comme pendentif ; il n'est pas impossible que l'artisan ait dans un premier temps voulu le réparer à la manière des deux exemplaires du site VSG des Longues Raies à Jablines (Seine-et-Marne – Bulard *et al.* 1993).

Ce phénomène de réemploi et/ou de résurgence d'éléments de parure du Néolithique moyen peut être mis en parallèle avec la présence de perles en variscite dans des contextes funéraires du Néolithique final.

On mettra sur le même plan le fragment de bracelet en "schiste" de section sub-circulaire découvert lors de la fouille du site chalcolithique de Penancréac'h (Quimper – Communication personnelle J.-Y. Tinevez). Sa section sub-circulaire diffère de celles des autres bracelets finistériens étudiés. Toutefois, si l'on tenait absolument à faire un rapprochement purement typologique, cette forme de section se retrouve chez certains anneaux à couronne étroite du groupe de Blicquy (Auxiette 1989).

VI. CONCLUSION

La position chronologique des bracelets en pierre de l'Ouest de la France dans un horizon allant de la fin du Néolithique ancien au début du Néolithique moyen est pleinement confirmée par les travaux de différents auteurs (Boujot, Cassen 1992 ; Auxiette 1989 ; Constantin 1985). Sur le plan de l'identification culturelle, on relève la présence d'anneaux en contexte VSG affirmé (site du Haut Mée), puis dans l'horizon Cerny qui lui succède (habitats de Leen-Vihan et Parc ar Hastel, les tumulus géants et tertres bas carnacéens). On peut supposer que le phénomène a perduré jusqu'à l'arrivée du Chasséen, bien qu'aucune trouvaille ne l'atteste localement. En basse Normandie, sur le site de La Butte à Luzerne (Vierville, Calvados), une tombe observée à l'extérieur d'un grand tumulus a livré des bracelets associés à un vase à anses internes (Chancerel, Billard 1991). Or une poterie similaire a été trouvée dans le tertre de Lannec er Gadouer (Erdeven, Morbihan – Boujot *et al.* 1998c). L'attribution qui est faite sur ce site à la phase récente du groupe de Castellet (à coupes-à-socle) confirme l'attribution chronologique de la tombe externe de Vierville, et en particulier les fragments de bracelets. Dans le Midi de la France, les anneaux en pierre perdurent aussi durant le Chasséen et même au-delà (Courtin, Guthertz 1976).

L'étude des anneaux à couronne large ou très large en roches rares magnifiquement polis ne peut être dissociée de celle des haches dites de prestige. La provenance de ces objets doit vraisemblablement être recherchée du côté des Alpes, même si certaines sources de matière locale telle que la serpentine de Belle-Isle-en-Terre ne peuvent être complètement rejetées dans l'état actuel de la recherche et l'on ne peut que déplorer le manque d'analyses pétrographiques réalisées ou publiées dans ce domaine. Les quelques exemplaires analysés montrent qu'ils ont couramment été façonnés dans des jadéites ou des serpentines (Patton 1990 ; Cassen *et al.* 1998a).

D'un point de vue "ethnominéralogique" (Haudricourt 1968 ; Gonthier 1990), certains choix délibérés sont perceptibles dans la collecte des schistes. Pour ces matériaux, on relève une tendance généralisée à la sélection de gisements contenant des minéraux visibles à l'œil nu, c'est-à-dire des matériaux ayant subi un certain degré de métamorphisation, dont la famille comprend des micaschistes, de la chloritite et des schistes cristallins. Leurs

Les anneaux en pierre dans le massif Armoricaïn

qualités mécaniques permettent d'obtenir de larges sections aux profils lenticulaires ou ovales. Le travail en percussion lancée est possible sur de tels supports minéraux, la matière étant plus aisée à manipuler, le risque de délitage assez faible. Par contre, des cassures et des éclats exagérés se produisent fréquemment comme en témoignent les ébauches de Butten er Harch (Île de Groix, Morbihan).

Les autres matériaux locaux évoqués telles la serpentine, la jadéite, la chloromélanite et l'éclogite sont des roches fortement métamorphisées. Les remarques technologiques concernant les schistes cristallins sont tout à fait applicables à celles-ci. Mais le polissage très poussé appliqué à de telles roches basiques ou ultrabasiques a permis une alchimie dont l'aspect chatoyant a résisté aux atteintes du temps.

Les atouts esthétiques constituent autant d'attraits aux yeux des artisans néolithiques (verts, mouchetés, satinés, lustrés). Les schistes rouges bordant les formations granitiques des Landes de Lanvaux (Morbihan) ne semblent pas avoir retenu l'attention de ces populations. Le site des alignements de Monteneuf a livré un certain nombre de palets en schiste rougeâtre pour lesquels il n'est pas possible de dire s'il s'agit bien d'ébauches d'anneaux (Lecerf 1999).

Les schistes de type ardoisier, aux minéraux invisibles et aux plans fortement clivés, ont été eux aussi employés. Les gestes artisanaux emploient le mode de la percussion posée ou lancée bien que le risque de délitage soit omniprésent comme le prouve un des anneaux de Ty Léchir et un à Landéan.

On peut émettre l'hypothèse que l'importation de pièces de provenance alpine (jadéites, éclogites) renforce encore cette impression d'une nécessité de se procurer dans le golfe du Morbihan des anneaux à couronne très large aux qualités esthétiques exceptionnelles. Cela implique la mise en place d'un réseau européen d'échanges à longue distance pour répondre à cette mode qui accompagne en partie celle des grandes haches.

L'accroissement de la compétition sociale qui touche l'Europe occidentale au cours de la deuxième moitié du V^e millénaire avant notre ère ne semble avoir épargné aucune zone. L'extrême ouest de la péninsule armoricaïne développe ses propres réseaux et participe pleinement au phénomène par la production de pièces d'apparat en roches locales (anneaux à couronne large ou très large en chloritite, grandes lames polies en fibrolite, perles en sériscite) qui imitent les objets d'importation lointaine.

En dehors de la zone géographique considérée dans ce travail, de nouvelles perspectives de recherche doivent être approfondies en ce qui concerne l'origine pétrographique des anneaux en pierre du Bassin parisien. S'il est maintenant à peu près établi qu'une partie des anneaux en schiste ou leur matière première provient des marges de Bretagne, qu'en est-il des anneaux en roches basiques de l'extrême ouest de la péninsule ?

La question épineuse de l'attribution de parures en or à une phase ancienne du Néolithique atlantique a été soulevée il y a peu par S. Cassen à propos de la sépulture de Lauzit à Pauilhac (Gers – Cassen, Pétrequin 1999). De la même façon, nous nous interrogeons sur la trouvaille ancienne d'un anneau plat en or à Guern ar Floc'h (Maël-Pestivien) dans une tourbière où il aurait été associé à une galette de cuivre pur. La position chronologique de cet objet exceptionnel pose problème. Dans un premier temps, il a été attribué au Bronze ancien, puis à la fin du Bronze moyen (Briard 1965, p. 150 ; Briard 1995a, p. 116). Bien que les diamètres interne (13,8 cm) et externe (19,4 à 19,6 cm) soient supérieurs à ceux de tous les anneaux en pierre étudiés, son allure générale fait que l'on ne peut s'empêcher d'établir un parallèle entre ce bijou en or et ceux en pierre (Collectif 1999, p. 9). On pourrait rapprocher cette parure des bracelets en or d'un style différent découverts dans la nécropole de Varna, sur les bords de la mer Noire (Bulgarie – Demoule, Ivanov 1979). Par ailleurs, les datations obtenues sur le site néolithique de Cerro Virtud (Almeria), au sud-est de l'Espagne, prouvent l'existence d'une métallurgie du cuivre dès la première moitié du V^e millénaire (Ruiz-Taboada, Montero-Ruiz 1999) et devraient amener prochainement les spécialistes de la question à reconsidérer certains objets de parure importés, anciennement attribués au Campaniforme.

VII. INVENTAIRE DES SITES AYANT LIVRÉ DES ANNEAUX

A. LE FINISTÈRE

1. Fragment d'anneau à couronne très large en schiste bleuté (bassin de Châteaulin probable) découvert en prospection de surface à Traon Bihan, Saint-Pierre, Brest ; Collection J.-P. Nicol. Dans la même parcelle a été trouvée une hachette de section quadrangulaire en dolérite.

- Largeur de la couronne : 2,40 à 2,50 cm ;
- Épaisseur de la couronne : 0,64 à 0,69 cm ; Section : ovale aplatie ;
- Diamètre externe : le bord externe ne formant pas un arc de cercle régulier, on ne peut que donner une fourchette comprise entre 10,80 et 11,50 cm ;
- Diamètre interne : autour de 6 cm ;
- État des surfaces : polissage partiel, quelques zones légèrement en creux sont brutes de polissage. Quelques stries anciennes liées au façonnage sont encore visibles, notamment sur la face A où elles sont assez profondes ;
- Bord externe : bien poli mais ébréché, stries fines longitudinales ;
- Bord interne : poli, stries longitudinales presque effacées par l'usure, quelques marques profondes sont probablement les vestiges de l'alésage.

2. "Anneau-disque" entier de Poulic-an-a-Dozic à Châteauneuf-du-Faou, roche indéterminée, disparition probable dans l'incendie qui a eu lieu en 1939 au Musée Départemental Breton. Le lieu-dit n'existe pas sur les cartes IGN au 25 000 levées dernièrement. Châteauneuf-du-Faou se trouve dans le bassin carbonifère de Châteaulin, source probable des bracelets en schiste du Finistère. Bibliographie : dessin du Cdt Morel *in* Bénard 1929, p. 268.

3. Lannuel en Guipronvel, site carrière avec présence de palets, d'ébauches d'anneaux en gneiss à sillimanite, de couleur gris-vert, découvert lors du Stage de Terrain 1997. Un abondant matériel lithique a également été récolté sur le site.

. L'objet n° 1 est un fragment d'ébauche d'anneau dont un feuillet, de la moitié de son épaisseur, s'est délit.

- Largeur de la couronne : 4 à 4,90 cm ;
- Section : ovale ;
- État des surfaces : brutes ;
- Bord interne : la perforation avait été effectuée avant l'accident ;
- Bord externe : les négatifs d'enlèvements liés à la mise en forme de la plaque en palet sont bien visibles sur le pourtour.

. Le fragment n° 2 provient d'une ébauche plus avancée dans la chaîne opératoire que le précédent.

- Largeur de la couronne : 3,60 à 4,40 cm ;
- Épaisseur de la couronne : 1,80 à 1,90 cm ;
- Section : ovale ;
- État des surfaces : bouchardées. La face A présente des stries profondes au sujet desquelles il est difficile de se prononcer (s'agit-il de traces de façonnage ou d'engins agricoles ?), néanmoins sa surface est assez bien régularisée. La face B est beaucoup plus irrégulière et bombée ;
- Bord interne : de section convexe, perforation effectuée à partir des deux bords, la phase d'alésage a été amorcée ;
- Bord externe : début de régularisation par des enlèvements plus fins.

. Le n° 3 est un fragment d'ébauche presque achevée.

- Largeur de la couronne : 2,85 à 3,80 cm ;
- Épaisseur de la couronne : 1,10 à 1,30 cm ;
- Section : sub-ovale ;
- Diamètre externe : entre 10 et 11 cm ;
- Diamètre interne : bien que l'alésage ne soit pas complètement terminé, il étonne par sa petitesse ;
- État des surfaces : bouchardées assez finement. Tout début du polissage, à peine visible ;
- Bord interne : traces d'enlèvements de part et d'autre des deux faces (percussion directe ?) ;
- Bord externe : traces de petits enlèvements nécessaires pour obtenir un bord bien régulier. L'on semble tendre vers une section arrondie (intérieur) à pointue (extérieur).

4. Guissény, Tréissény, dans les micro-falaises non loin de l'allée couverte du Lerret, fragment d'anneau à couronne très large en amphibolite un peu chloritisée (amphibole, feldspaths, plagioclases, chlorite), de couleur vert marbré ainsi qu'un tranchant de hache en dolérite, découverts en 1926 par le Cdt Morel. Lieu de conservation : Musée de Préhistoire Finistérien.

- Largeur de la couronne : 2,55 à 2,80 cm ;
- Épaisseur de la couronne : 0,82 à 0,96 cm ;
- Section : sub-ovoïde ;
- Diamètre externe : autour de 11,50 cm ;
- Diamètre interne : autour de 6,50 cm ;
- État des surfaces : poli parfait, facettes de polissage ;
- Bord externe : de forme arrondie, très bien poli ;
- Bord interne : très bien poli.

Bibliographie : Giot 1994.

Source : notes manuscrites du Cdt Morel conservées au Laboratoire d'Anthropologie de l'Université de Rennes I.

5 et 6. Deux objets attribués par le Commandant C. Bénard à un don de L. Le Pontois comme provenant de Norohou à Loqueffret. D'après P.-R. Giot, ceci est une pure affabulation, deux hypothèses sont possibles : les pièces ont été achetées sans origine chez un brocanteur de Pont-l'Abbé ou de Quimper, ou été obtenues chez un paysan lors de l'expédition à Loqueffret (communication personnelle).

. Le premier est un fragment de bracelet en chlorite avec un peu de mica, il est de couleur vert-kaki. La forme générale rappelle le fragment de bracelet n° 3 de Goarem Kerbilaët.

- Largeur de la couronne : 1,3 à 1,35 cm ;
- Épaisseur de la couronne : 0,55 à 0,70 cm ;
- Section : sub-ovale ;
- Diamètre externe : autour de 10,50 cm ;
- Diamètre interne : autour de 8 cm ;
- État des surfaces : bien polies, une facette de polissage sur la face B. Quelques stries transversales et obliques par rapport aux deux bords ;
- Bord interne : de section légèrement convexe. Bien poli, néanmoins quelques stries anciennes n'ont pas été oblitérées par le polissage ;
- Bord externe : stries fines longitudinales entrecoupées par des traces obliques.

. Le second est un pendentif arciforme avec davantage de mica et des opaques, il est également de couleur vert-kaki. Il s'agit manifestement d'un fragment d'anneau à couronne large que l'on a tenté de réparer ou qui a été réutilisé comme pendeloque.

- Largeur de la couronne : 2,15 à 2,25 cm ;
- Épaisseur de la couronne : 0,75 cm ;
- Section : sub-ovale ;
- Diamètre externe : autour de 11,40 cm ;
- Diamètre interne : autour de 7,20 cm ;
- État des surfaces : bien polies, mais stries multidirectionnelles sur la face A ;
- Bord interne : arrondi, bien poli ;
- Bord externe : poli, mais traces transversales à proximité des bords (vestiges de l'alésage) coupées par une bande longitudinale de stries en son milieu. Les deux extrémités ont été polies après la cassure ;
- Perforation : unique et biconique. Le percement à partir de la face B a été abandonné une première fois, car n'étant pas en vis-à-vis de celui réalisé à partir

de la face A ; l'artisan a donc repris sa perforation en la décalant légèrement, il en résulte une sorte de double trou.

Bibliographie : Giot 1994.

7. Fragment d'anneau à couronne très large, découvert en prospection par l'Association Tumulus avec quelques silex taillés au nord de Kervinion à Milizac. Il est en "roche verte" basique, probablement une prasinite, mais sans l'aspect feuilleté.

- Largeur de la couronne : 2,95 à 3,15 cm ;
- Épaisseur de la couronne : 1 cm ;
- Section : sub-ovale ;
- Diamètre externe : autour de 12,80 cm ;
- Diamètre interne : autour de 7,10 cm ;
- État des surfaces : des rayures larges récentes sont dues aux engins agricoles. Fines stries unidirectionnelles entrecoupées de stries plus larges. Léger polissage des surfaces. La face B présente un léger creux lié aux profondes traces d'outils. Une des faces est plane, l'autre est légèrement bombée ;
- Bord externe : bien poli ;
- Bord interne : partie la plus épaisse de l'objet. Profondes stries longitudinales, les parties restées saillantes sont polies par l'usure.

8. Pendentif arciforme recueilli durant la fouille de la sépulture à entrée latérale de Lestriguiou à Plomeur par J. L'Helgouach. La roche est une chlorite associée à un peu de muscovite ou mica blanc. Le bord extérieur étant entièrement poli ainsi que les cassures, il est difficile de déterminer s'il s'agit d'un fragment d'anneau à couronne très large ou non. Objet conservé au Musée de Préhistoire Finistérien, numéro d'immatriculation 70-7-1.

- Largeur de la couronne : 2,90 à 3 cm ;
- Épaisseur de la couronne : 0,70 à 0,85 cm ;
- Section : ovale ;
- État des surfaces et des bords : bien polis, aucune strie apparente ;
- Perforation : unique et biconique ;

Bibliographie : Giot 1994.

9-10-11-12-13. Site de Goarem Kerbilaët en Plonéour-Lanvern, cinq fragments d'anneaux découverts par J. Quiniou en prospection.

- . Fragment d'anneau à couronne large en grès lité très fin de couleur vert-gris.
- Largeur de la couronne : 1,70 à 1,87 cm ;
- Épaisseur de la couronne : 0,81 à 0,83 cm ;
- Section : sub-ovale ;

Éléments d'architecture. Abstractions

- Diamètre externe : 11,50 cm ;
- Diamètre interne : 7,85 cm ;
- État des surfaces : polies. La face A présente quelques stries liées au façonnage. Une des faces est plane, l'autre est légèrement bombée. Par lumière rasante, on peut voir de fines stries régulières dues au polissage ;
- Bord externe : poli ;
- Bord interne : quelques stries transversales profondes, vestiges de l'alésage ; stries longitudinales "recouvertes" d'un poli miroir.

. Fragment d'anneau à couronne large. Il a peut-être été réalisé à partir d'une rhyolite feuilletée (petits cristaux de quartz hyalin dans une pâte noire microgrenue) ou d'une brèche schisteuse mylonitique noire à glandules de quartz comme celles que l'on rencontre aux épontes d'un filon de lamprophyre. Il est de couleur noirâtre avec des points blancs.

- Largeur de la couronne : 2,10 cm ;
- Épaisseur de la couronne : 0,90 à 0,92 cm ;
- Section : sub-ogivale ;
- Diamètre externe : 11,90 cm ;
- Diamètre interne : 7,80 cm ;
- État des surfaces : poli imparfait lié à la présence dans la roche des grains de quartz. Nombreuses traces de stries omnidirectionnelles visibles seulement en lumière rasante. La face B est presque plane, la face A est davantage bombée. L'alésage a dû être effectué principalement à partir de la face A comme en témoigne le petit pan biseauté ;
- Bord externe : bien poli, stries de polissage longitudinales ;
- Bord interne : séparé en deux plages inégales par une ligne de démarcation, conséquence de l'alésage effectué à partir des deux faces. Stries transversales parallèles sur la partie la plus large.

. Fragment d'ébauche d'anneau à couronne large en schiste bleu métamorphique, probablement du bassin de Châteaulin.

- Largeur de la couronne : 2,45 à 2,67 cm ;
- Épaisseur de la couronne : 0,93 à 1,08 cm ;
- Section : sub-ovale ;
- Diamètre externe : autour de 12-13 cm ;
- Diamètre interne : très irrégulier, entre 7-8 cm ;
- État des surfaces : stries nombreuses sur les deux faces. Une ou plusieurs phases de polissage ont commencé à oblitérer les stries de façonnage les plus anciennes. Face A : Les stries les plus profondes et les plus larges sont obliques ou longitudinales par rapport au bord externe ; les moins appuyées ou les plus effacées sont davantage transversales. La partie la plus proche du bord interne montre quant

à elle de fines traces longitudinales. Face B : On retrouve vers la partie externe de la couronne de larges stries longitudinales au bord. Les autres stries, plus régulières et plus profondes que sur la face A, sont majoritairement obliques par rapport au bord interne.

- Bord interne : de forme convexe, l'alésage a été réalisé par grignotage à l'aide d'un outil épointé ;
- Bord externe : arrondi assez régulier, les stries profondes sont quelque peu estompées par un polissage fruste.

. Fragment d'anneau à couronne très large réalisé dans une "roche verte" basique litée, proche de la chloritite. Sa couleur varie du vert sombre au vert d'eau.

- Largeur de la couronne : 3,62 à 3,67 cm ;
- Épaisseur : 1,10 cm ;
- Section : sub-ovale aplatie ;
- Diamètre externe : 13,45 cm ;
- Diamètre interne : 5,85 cm ;
- État des surfaces : très bien polies, mais altérées en certains endroits, rayures récentes. Anfractuosités sur la face A brutes de polissage ;
- Bords interne et externe : bien polis.

. Il s'agit soit d'un fragment d'ébauche d'anneau, soit d'un fragment de poids de bâton à fouir ; la roche est un gneiss à mica blanc.

- Largeur de la couronne : 3,40 à 4,90 cm ;
- Épaisseur de la couronne : 2,30 à 2,70 cm ;
- Diamètre externe : autour de 10 cm ;
- Section : irrégulière ;
- État des surfaces : brutes ;
- Bord interne : section convexe ;
- Bord externe : larges négatifs d'enlèvements.

Bibliographie : Le Goffic 1993 (pour les trois premiers).

14. Pendentif arciforme en chlorite massive (très comparable à la chloritite de Ty Lan), trouvé lors de la fouille de l'allée couverte du Kernic à Plouescat. D'après le fouilleur, il pourrait avoir été aménagé dans un fragment de bracelet. Non étudié personnellement.

Bibliographie : Lecerc 1985 ; Giot 1994.

15. Fragment de palet en schiste chloriteux trouvé par J.-C. Stourm sur le site de Ty Lan à Plovan. L'objet, entièrement piqueté, est en cours de perforation.

- Diamètre : autour de 11 cm ;
- Épaisseur du pourtour : 2,20 à 2,80 cm.

16. Site de Kermout à Plozévet, plusieurs dizaines de fragments d'ébauches et de fragments d'anneaux en chloritite, 2 sont en prasinite. 27 objets étudiés et dessinés, 17 font partie de la collection de C. Cornec (de 16.1 à 16.17), les autres appartiennent à J.-C. Stourm (de 16.18 à 16.27). Des prospections ont livré 40 silex taillés dont une armature tranchante triangulaire.

. Le n° 16.1 est un fragment d'ébauche d'anneau à couronne large en chloritite.

- Largeur de la couronne : 2,90 à 3,35 cm ;
- Épaisseur de la couronne : 1,05 cm ;
- État des surfaces : les faces sont brutes de polissage à l'exception de deux petites plages également recouvertes de stries obliques au bord interne ;
- Bord interne : de section convexe ;
- Bord externe : les négatifs d'enlèvements liés à la mise en forme du palet sont bien visibles.

. Le n° 16.2 est un fragment d'ébauche d'anneau à couronne large en chloritite.

- Largeur de la couronne : 3,30 à 3,60 cm ;
- Épaisseur de la couronne : 1,45 cm ;
- État des surfaces : polissage superficiel, quelques stries obliques au bord interne ;
- Bord interne : fracturé ;
- Bord externe : de section ogivale, légèrement poli.

. Le n° 16.3 est un fragment d'ébauche d'anneau à couronne large en prasinite.

- Largeur de la couronne : 2,30 à 2,55 cm ;
- Épaisseur de la couronne : 1,20 cm ;
- État des surfaces : une des faces est très oxydée, les surfaces sont d'aspect très granuleux.

. Le n° 16.4 est un fragment d'ébauche d'anneau à couronne large en chloritite.

- Largeur de la couronne : 2,75 à 3,3 cm ;
- Épaisseur de la couronne : 1,30 à 1,40 cm ;
- État des surfaces : nombreuses stries de façonnage, polissage superficiel. L'alésage réalisé à partir des deux faces a juste été démarré ;
- Bord interne : il est convexe, les traces de grignotage sont bien visibles ;
- Bord externe : polissage fruste, stries obliques et sub-parallèles.

. Le n° 16.5 est un fragment d'ébauche d'anneau à couronne large en chloritite.

- Largeur de la couronne : entre 3,50 et 4,20 cm ;
- Épaisseur de la couronne : 1,40 cm ;
- État des surfaces : polissage rapide. La partie plane correspondant à la couronne

est couverte de stries obliques régulières. La zone à aléser présente deux types de stries ; certaines longues et profondes sont obliques au bord interne, d'autres sont fines et plus irrégulières ;

- Bord interne : "grignoté" ;
- Bord externe : polissage superficiel, stries longitudinales.

. Le n° 16.6 est un fragment d'ébauche d'anneau à couronne large en chloritite.

- Largeur de la couronne : 2,85 à 3,45 cm ;
- Épaisseur de la couronne : 1,20 à 1,40 cm ;
- État des surfaces : polissage superficiel. Les surfaces de la couronne sont très irrégulières. L'opération de perforation a laissé des stries aussi bien centripètes qu'obliques par rapport au bord interne ;
- Bord interne : "grignoté" ;
- Bord externe : de forme arrondie, a conservé quelques négatifs d'enlèvements malgré un léger polissage, stries longitudinales et légèrement obliques.

. Le n° 16.7 est un fragment d'ébauche d'anneau à couronne large en chloritite.

- Largeur de la couronne : 3,70 à 3,90 cm ;
- Épaisseur de la couronne : 1,40 à 1,55 cm ;
- État des surfaces : polissage bien net. Sur la partie plane correspondant à la couronne, stries obliques parallèles entre elles. Sur la partie creusée sont encore visibles des stries obliques et sub-parallèles quasiment effacées par le polissage ;
- Bord interne : "grignoté" ;
- Bord externe : quasiment droit en section, léger poli, stries longitudinales.

. Le n° 16.8 est un fragment d'anneau quasi achevé à couronne large en chloritite.

- Largeur de la couronne : 2 à 2,25 cm ;
- Épaisseur de la couronne : 1 à 1,15 cm ;
- Section : ogivale ;
- Diamètre externe : autour de 10,50 cm ;
- Diamètre interne : autour de 6,50 cm ;
- État des surfaces : poli superficiel, stries de polissage parallèles au bord externe bien visibles ;
- Bord interne : de section légèrement convexe, poli par l'usure, les stries transversales sont profondes et régulières ;
- Bord externe : abîmé par une large ébréchure, de section "pointue", quelques stries fines longitudinales.

. Le n° 16.9 est un fragment d'ébauche d'anneau à couronne large en chloritite. L'alésage n'est pas complètement terminé, ce qui explique le déséquilibre de l'objet.

Éléments d'architecture. Abstractions

- Largeur de la couronne : 2,40 à 3,10 cm ;
- Épaisseur de la couronne : 1,35 à 1,40 cm ;
- État des surfaces : assez bien polies, stries superficielles liées au polissage ;
- Bord interne : droit, poli par l'usure, les stries transversales sont profondes et régulières ;
- Bord externe : arrondi.

. Le n° 16.10 est un fragment d'ébauche d'anneau à couronne large en "roche verte", probablement une prasinite.

- Largeur de la couronne : 3 à 3,40 cm ;
- Épaisseur de la couronne : 1,40 à 1,55 cm ;
- Section : ogivale ;
- État des surfaces : aucune trace de polissage. Les deux faces sont recouvertes de stries de façonnage plus ou moins profondes ;
- Bord interne : de section faiblement convexe, traces d'outils difficiles à observer, l'alésage étant à peine commencé ;
- Bord externe : sinueux en coupe et de section "pointue".

. Le n° 16.11 est un fragment d'anneau à couronne large en chloritite.

- Largeur de la couronne : 1,22 à 1,30 cm ;
- Épaisseur de la couronne : 0,95 à 1 cm ;
- Section : sub-ogivale courte ;
- Diamètre externe : 10,20 cm ;
- Diamètre interne : 7,50 cm ;
- État des surfaces : bien polies, aucune trace d'outil visible ;
- Bord interne : de section légèrement convexe, il est comme hachuré par des stries transversales régulières, poli par l'usure ;
- Bord externe : parfaitement poli.

. Le n° 16.12 est un fragment d'anneau à couronne large en chloritite.

- Largeur de la couronne : 1,80 cm ;
- Épaisseur de la couronne : 0,70 cm ;
- Section : ogivale ;
- Diamètre externe : autour de 9 cm ;
- État des surfaces : poli altéré, l'alésage n'a pas été complètement terminé, sont encore visibles des stries centripètes assez profondes autour du bord interne. Quelques stries obliques par rapport au bord externe ;
- Bord interne : il est divisé en deux parties, présentant des stries longitudinales, par une arête centrale saillante ;
- Bord externe : "pointu" et bien poli.

. Le n° 16.13 est un fragment d'anneau à couronne large en chloritite.

- Largeur de la couronne : 2,15 cm ;
- Épaisseur de la couronne : 0,92 à 0,98 cm ;
- Section : sub-ovale ;
- Diamètre externe : de dimension trop réduite pour donner une estimation ;
- État des surfaces : polies. À proximité du bord intérieur, les petits pans obliques (peu ou pas polis) montrent que l'alésage n'a pas été achevé ;
- Bord interne : de section légèrement convexe, poli fruste mais régulier, aucune trace d'outil identifiable ;
- Bord externe : en section, l'arrondi n'est pas régulier, quelques stries longitudinales et obliques presque oblitérées par un poli spéculaire.

. Le n° 16.14 est un fragment de bracelet en chloritite.

- Largeur de la couronne : 1,70 cm ;
- Épaisseur de la couronne : 0,95 à 1 cm ;
- Section : sub-ogivale ;
- Diamètre externe : autour de 10,30 cm ;
- Diamètre interne : autour de 6,90 cm ;
- État des surfaces : polissage assez fruste, surfaces abîmées par des traces récentes. Quelques stries obliques à proximité du bord externe ;
- Bord interne : bord droit en section, bien poli, par lumière rasante on y observe des stries transversales parallèles ;
- Bord externe : de section "pointue", stries fines longitudinales le long du bord extérieur.

. Le n° 16.15 est un fragment d'ébauche d'anneau à couronne large en chloritite. La perforation centrale du palet a été effectuée selon la méthode à partir d'une seule face.

- Largeur de la couronne : 2,40 à 2,75 cm ;
- Épaisseur de la couronne : 0,90 à 1 cm ;
- Section : sub-ovale ;
- État des surfaces : polissage fruste. La face A est parfaitement plane. La face B est bombée et présente des anfractuosités ;
- Bord interne : poli par l'usure, pas complètement régularisé. L'alésage semble avoir été réalisé à partir de la face B ;
- Bord externe : poli et arrondi assez régulier ; néanmoins, à certains endroits on aperçoit le feuilleté de la roche.

. Le n° 16.16 est un fragment d'ébauche de bracelet en chloritite dont les bords cassés ont été polis. Il est difficile de préjuger ce que l'artisan néolithique a voulu faire en retravaillant ce fragment brisé. Toutefois, on peut émettre l'hypothèse d'une transformation en pendeloque.

Les anneaux en pierre dans le massif Armoricaïn

- Largeur : 2,06 à 3 cm ;
- Épaisseur maximum : 1,40 cm ;
- Section : sub-ovale ;
- État des surfaces : polissage fruste, des stries plus ou moins profondes. La face A présente des facettes de polissage. La majeure partie de la face B est éclatée, seule une plage portant des stries obliques au bord externe est polie ;
- Bord interne : les cassures sont polies de manière rectiligne formant ainsi un angle obtus ;

Sur les deux bords sont visibles de fines stries longitudinales liées au polissage ;

- Bord externe : seule la partie inférieure du bord externe n'a pas été retravaillée, elle est de section arrondie. Le reste du bord a été surpoli, formant ainsi un méplat.

. Le n° 16.17 est un fragment d'anneau à couronne large en "roche verte", probablement un schiste chloriteux.

- Largeur de la couronne : 1,70 cm ;
- Épaisseur de la couronne : 0,90 cm ;
- Section : sub-ogivale dissymétrique ;
- Diamètre externe : autour de 10,20 cm ;
- Diamètre interne : autour de 7 cm ;
- État des surfaces : poli superficiel, quelques stries sub-parallèles et d'autres obliques au bord externe ;
- Bord interne : bien poli, bord droit en section, stries transversales quasi invisibles ainsi que les stries longitudinales qui s'y superposent ;
- Bord externe : "pointu", quelques stries légèrement obliques par rapport au fil.

. Le n° 16.18 est un fragment de palet en chloritite.

- Épaisseur max. : 1,15 cm ;
- Diamètre externe : autour de 13,50 cm ;
- État des surfaces : stries parallèles presque oblitérées par le polissage à proximité du bord externe. Une des faces présente quelques traces de piquetage. Des négatifs d'enlèvement liés à la mise en forme du palet sont encore visibles ;
- Bord externe : poli superficiel, quelques stries obliques et longitudinales.

. Le n° 16.19 est un fragment de palet en chloritite.

- Épaisseur max. : 1,85 cm ;
- État des surfaces : assez irrégulières, polissage très superficiel ;
- Bord externe : larges négatifs d'enlèvement, un polissage rapide a imprimé quelques stries fines longitudinales.

. Le n° 16.20 est un fragment de palet en chloritite en cours de perforation.

- Épaisseur max. : 1,45 cm ;
- État des surfaces : poli très léger. La partie interne du fragment présente des stries centripètes, généralement bien parallèles entre elles bien que certaines se chevauchent. Leurs dimensions sont très variables que ce soit au niveau de leur longueur, largeur ou profondeur. Des stries à première vue longues et régulières sont en fait des reprises constituées de deux stries, la deuxième partant de l'extrémité de la première. Les parties correspondant à la future couronne portent quelques reliquats de stries oblitérés par le polissage ;
- Bord externe : il forme un arc de cercle irrégulier. Le long du bord externe, stries courtes et profondes quasi perpendiculaires. Stries longitudinales sur tout le pourtour extérieur.

. Le n° 16.21 est un fragment d'ébauche d'anneau à couronne large en chloritite.

- Largeur de la couronne : 3,45 à 3,80 cm ;
- Épaisseur de la couronne : 1,20 à 1,25 cm ;
- État des surfaces : face A, sur la partie plane correspondant à la future couronne, stries obliques au bord externe, longues (jusqu'à 2 cm) et bien parallèles entre elles. Face B, stries en général obliques au bord extérieur, deux traces parallèles constituées de quatre stries ont été effectuées avec un même outil à quatre dents. Zone d'alésage, stries assez courtes plus ou moins obliques, d'autres sont centripètes (assez profondes) ;
- Bord interne : "grignoté" ;
- Bord externe : poli malgré des anfractuosités, quelques stries très obliques, la majorité étant quasiment perpendiculaires au bord.

. Le n° 16.22 est un fragment d'ébauche d'anneau à couronne très large en chloritite.

- Largeur de la couronne : 4,30 à 4,80 cm ;
- Épaisseur de la couronne : 1,75 à 1,90 cm ;
- Section : sub-ovale allongée ;
- État des surfaces : les deux sont marquées par de larges stries obliques partiellement oblitérées par un polissage superficiel. Certaines stries légèrement coudées ont été gravées en deux temps : le burin ayant buté ou dérapé, l'artisan essaie de suivre l'axe laissé par le premier sillon ;
- Bord interne : irrégulier, usé naturellement ;
- Bord externe : larges négatifs d'enlèvement, poli partiellement.

. Le n° 16.23 est un fragment d'anneau à couronne large quasi achevé en chloritite.

- Largeur de la couronne : 2,20 à 2,50 cm ;

Éléments d'architecture. Abstractions

- Épaisseur de la couronne : 1,15 à 1,20 cm ;
- Section : sub-ogivale dissymétrique ;
- État des surfaces : stries obliques difficilement visibles malgré un polissage superficiel ;
- Bord interne : poli superficiel, de section convexe, séparé en deux parties dans le sens de la longueur par une ligne saillante contre laquelle viennent buter des stries transversales régulières ;
- Bord externe : pan coupé bien marqué à partir de la face A, à peine ébauché sur l'autre face. Il est couvert de stries de façonnage obliques et profondes ;
- Cassures : les parties cassées ont été travaillées ; particulièrement à partir d'une des faces, des traces de percussion et des stries sont bien visibles. On peut émettre l'hypothèse d'une tentative de réfection ou de transformation de l'objet.

. Le n° 16.24 est un fragment d'anneau à couronne large en chloritite rubéfiée ou oxydée.

- Largeur de la couronne : 2,45 à 2,60 cm ;
- Épaisseur de la couronne : 1,25 à 1,30 cm ;
- Section : ogivale ;
- Diamètre externe : autour de 11 cm ;
- Diamètre interne : autour de 6,30 cm ;
- État des surfaces : altérées, mais poli spéculaire encore visible par endroits ;
- Bord interne : de section faiblement convexe, stries transversales visibles par lumière rasante ;
- Bord externe : parfaitement poli.

. Le n° 16.25 est un fragment d'anneau à couronne large en chloritite.

- Largeur de la couronne : 1,55 à 1,65 cm ;
- Épaisseur de la couronne : 0,85 cm ;
- Section : sub-ovale ;
- Diamètre externe : autour de 9,40 cm ;
- Diamètre interne : autour de 6 cm ;
- État des surfaces : très bien polies en général, poli spéculaire sur certaines facettes. Stries transversales encore visibles le long du bord interne liées à l'alésage qui n'a pas été achevé ;
- Bord interne : stries fines longitudinales quasiment effacées par le polissage ;
- Bord externe : poli parfait.

. Le n° 16.26 est un fragment d'anneau à couronne large en chloritite.

- Largeur de la couronne : 1,60 à 1,65 cm ;
- Épaisseur de la couronne : 1,20 cm ;
- Section : ogivale ;

- Diamètre externe : autour de 10,50 cm ;
- Diamètre interne : autour de 7,20 cm ;
- État des surfaces : très bien polies, mais légèrement altérées ;
- Bord interne : de profil arrondi. Poli assez léger n'oblitérant pas les stries longitudinales sous lesquelles sont encore visibles par lumière frissante, à proximité des bords, les traces d'outils transversales dues à l'alésage ;
- Bord externe : bien poli, quelques fines stries longitudinales.

. Le n° 16.27 est un fragment d'anneau à couronne large en chloritite, transformé en pendentif arciforme. La perforation est unique et biconique. Le polissage a été repris sur les cassures.

- Largeur de la couronne : 2 à 2,25 cm ;
- Épaisseur de la couronne : 0,45 à 0,85 cm ;
- Section : ogivale allongée ;
- État des surfaces : bien polies, patine foncée et nombreuses stries plus ou moins parallèles aux deux bords. L'extrémité percée a été amincie, le creusement a été effectué à partir d'une seule face ;
- Bord interne : poli, patiné, stries longitudinales patinées qui diffèrent de quelques stries transversales plus "fraîches", il s'agit d'un exemple net de chronologie relative entre les traces d'outils ;
- Bord externe : bien poli, patiné.

17. Kervenennec à Pont-Croix, fragment d'anneau trouvé lors de la fouille de la villa gallo-romaine (communication personnelle P. Galliou).

18. Fragment d'anneau à couronne étroite en "schiste" trouvé lors de la fouille du site chalcolithique de Penancréac'h à Quimper par J.-P. Le Bihan, dessin de J.-Y. Tinevez (communication personnelle). Non étudié personnellement.

- Largeur de la couronne : 0,95 à 1,05 cm ;
- Épaisseur de la couronne : 1,05 à 1,15 cm ;
- Section : sub-circulaire ;
- Diamètre externe : autour de 10 cm ;
- Diamètre interne : autour de 8 cm.

19. Saint-Évy dans l'enclave de Saint-Jean Trolimon, fragment d'anneau à couronne large en "roche verte" litée (prasinite probable) trouvé avec une vingtaine de silex lors du Stage de Terrain 1999.

- Largeur de la couronne : 1,10 à 1,35 cm ;
- Épaisseur de la couronne : 0,85 à 1 cm ;
- Section : sub-ovale ;
- Diamètre externe : autour de 9,20 cm ;

Les anneaux en pierre dans le massif Armorica

- Diamètre interne : entre 6 et 7 cm ;
- État des surfaces : abîmées par des chocs et altérées, mais quelques plages bien polies ont été conservées ;
- Bord interne : stries transversales au bord visibles par lumière rasante, poli altéré ;
- Bord externe : arrondi en section, poli altéré.

20. Fragment d'«anneau-disque» en schiste au Carpont à Sibiril trouvé en prospection (non étudié), mélange d'industries sur le site, Mésolithique ancien/moyen et Néolithique. À noter la présence d'une lame polie en dolérite du type A de 18 cm de longueur au tranchant abîmé.

Bibliographie : Le Goffic 1996.

21. Tréflaouénan, Coatnempren, fragment d'anneau à couronne très large en schiste à filonnets de quartz, découvert en prospection par S. Chaumont, mélange d'industries sur le site, Épipaléolithique/Néolithique moyen.

- Largeur de la couronne : 3,40 à 3,55 cm ;
 - Épaisseur de la couronne : 1 cm ;
 - Section : sub-ovale ;
 - Diamètre externe : autour de 13 et 14 cm ;
 - Diamètre interne : 6,40 cm ;
 - État des surfaces : poli intégral, mais assez léger ;
 - Bord interne : de section convexe, poli, mais sont encore visibles de fines stries longitudinales et d'autres plus profondes, situées obliquement par rapport au bord ;
 - Bord externe : de section sub-ogivale, mieux poli que les autres surfaces. Arrondi du bord entaillé par un ancien négatif d'enlèvement.
- Source : Pailler (Y.). *Rapport de prospection thématique "Mésolithique final et Néolithique dans le Léon"*, 1999, multigraphié.

22-23. Parc (ou Prat) ar Hastel (ou C'Hastel) en Tréguennec, ce site archéologique complexe a livré lors de sa fouille deux fragments d'anneaux en chlorite massive, très comparables à la chlorite de Ty Lan, ainsi que quelques tessons de poterie de type Cerny. Ces objets sont conservés au Musée de Préhistoire Finistérien, leur numéro d'immatriculation est 2718 pour le premier et 2717 pour le second.

- . Le n° 1 est un fragment d'anneau à couronne large.
- Largeur de la couronne : 1,70 cm ;
- Épaisseur de la couronne : 0,85 cm ;
- Section : sub-ovale ;

- Diamètre externe : 10 cm ;
- Diamètre interne : autour de 7 cm ;
- État des surfaces : poli fruste, assez abîmées (lors de la fouille ?) ;
- Bord interne : poli, stries longitudinales quasi invisibles ;
- Bord externe : bien poli.

. Le n° 2 est un fragment d'ébauche d'anneau à couronne très large.

- Largeur de la couronne : 4,20 à 4,30 cm ;
- Épaisseur de la couronne : 1,40 à 1,50 cm ;
- Section : à bord externe aminci ;
- Diamètre externe : autour de 13 cm ;
- Diamètre interne : alésage non achevé ;
- État des surfaces : polissage rapide, assez abîmées. La face A est bombée, l'autre est plate ;
- Bord interne : traces profondes de l'alésage surtout visibles à partir de la face B ;
- Bord externe : légèrement poli.

Bibliographie : Boisselier *et al.* 1940 ; Giot 1990a ; 1994.

24-25. Le site d'habitat néolithique de Trunvel à Tréogat a été repéré anciennement par P. Du Chatellier. Les prospections de J. Quiniou ont livré plusieurs lames polies en roches diverses et deux fragments d'anneaux.

. Un fragment d'anneau à couronne large réalisé dans une roche verte feuilletée ; il s'agit soit d'une chloritite, soit d'une prasinite.

- Largeur de la couronne : 2,20 cm ;
- Épaisseur de la couronne : 0,75 à 0,78 cm ;
- Section : ogivale ;
- Diamètre externe : autour de 11,20 cm ;
- Diamètre interne : autour de 6,30 cm ;
- État des surfaces : stries obliques partiellement effacées par un poli spéculaire ;
- Bord interne : légèrement convexe en section. Stries assez profondes longitudinales et quelques-unes transversales. Bien poli ;
- Bord externe : pointu en section. Stries fines régulières et obliques sur la face B. Quelques stries longitudinales de part et d'autre du bord.

. Un fragment d'ébauche d'anneau massif à couronne large en chloritite, sa forme diffère de tous ceux observés jusqu'ici.

- Largeur de la couronne : 2,85 à 3,05 cm ;
- Épaisseur de la couronne : 1,90 à 2 cm ;
- Section : ovale épaisse ;

Éléments d'architecture. Abstractions

- Diamètre externe : autour de 10,30 cm ;
 - État des surfaces : abîmées par des chocs récents. Quelques stries de façonnage visibles à proximité du bord externe. Polissage superficiel ;
 - Bord interne : légèrement convexe en section. Stries grossières et d'autres plus fines. Les surfaces représentées en noir sont polies (par usure ?) ;
 - Bord externe : facettes de polissage et stries bien visibles.
- Bibliographie : Du Chatellier 1907.

B. LE MORBIHAN (INVENTAIRE COMPLÉTÉ)

1. Kerlan à Plouray, fragment d'anneau à couronne large en chloritite découvert en 1992 en prospection par B. Ginet.
- Largeur de la couronne : 1,55 à 1,60 cm ;
 - Épaisseur de la couronne : 0,80 cm ;
 - Section : sub-ogivale ;
 - Diamètre externe : 9,50 cm ;
 - Diamètre interne : 6,40 cm ;
 - État des surfaces : polissage altéré ;
 - Bord interne : de section convexe, les stries transversales datant de l'alésage sont presque effacées, elles sont recoupées par d'autres plus récentes longitudinales, bien poli ;
 - Bord externe : aminci, bien poli.

C. L'ILLE-ET-VILAINE (INVENTAIRE COMPLÉTÉ)

1. Disque en pierre trouvé dans la lande de Cramber, au nord de l'étang, à Baulon ; collection Harscouët.
- Bibliographie : Decombe 1883.
- 2-3-4. À Fleurigné, au lieu-dit La Garenne, furent découverts lors d'abattages de haies trois "anneaux-disques" et une rouelle en schiste tacheté, ainsi qu'une lame polie en dolérite du type A. Cet endroit se trouve sur la ligne de crête séparant le bassin du Couesnon de celui de la Glaine. D'après la photo publiée, il apparaît clairement qu'au moins deux de ces objets sont des ébauches, l'alésage n'étant pas achevé. On notera également leurs dimensions particulièrement modestes. Ces pièces sont de même facture que celles découvertes à Gévezé.

- Le diamètre extérieur des anneaux varie de 6,50 à 8 cm ;
 - Le diamètre intérieur varie de 3,50 à 4 cm ;
 - Leur épaisseur avoisine 0,70 cm en s'amincissant vers le bord interne.
- Voir commentaires dans le texte.*
- Bibliographie : Le Bouteiller 1971 ; Le Roux 1975.

- 5-6. Landéan, forêt de Fougères, deux "bracelets" entiers, l'un de section ogivale proviendrait d'une allée couverte.
- Bibliographie : Philippe 1926.

7. Le tertre funéraire de la Croix Saint-Pierre à Saint-Just a livré en fouille un fragment de "bracelet" en schiste et des tessons de céramique à pastillage (Giot 1955).
- "... une occupation plus tardive du tertre est attestée par la découverte d'un fragment d'anneau en schiste de type SOM..." (Briard 1989). Ceci est bien entendu une aberration.

- 8-9. Trouvaille sur la commune de Saint-Georges-de-Reintembaut de deux "bracelets" en "schiste" non fissile. Le premier objet a son bord extérieur arrondi, ses dimensions sont les suivantes : diamètre extérieur = 11,30 cm ; diamètre intérieur = 7,60 cm ; épaisseur = 0,60 cm. Le second est plus grand et mesure au moins 15 cm de diamètre extérieur.
- Bibliographie : Palys (de) 1904.

10. Saint-Grégoire près de Rennes, fragment de "bracelet" en "schiste" ; Collection Harscouët de Keravel.
- Bibliographie : Mortillet 1908.

11. Saint-Thurial, "bracelet" en pierre polie ; Collection Harscouët de Keravel.
- Largeur de la couronne : 2,90 à 3,50 cm ;
 - Épaisseur : 1 à 1,30 cm ;
 - Diamètre externe : 13,50 cm ;
 - Diamètre interne : 7,10 cm.
- Bibliographie : Mortillet 1908.

12. Treffendel, "un fragment de disque percé en diorite ou micaschiste" ; Collection Harscouët.
- Bibliographie : Saulnier 1883.

Les anneaux en pierre dans le massif Armoricaïn

D. LES CÔTES-D'ARMOR (INVENTAIRE COMPLÉTÉ)

1. Le Gouray, fragment de “bracelet” en roche grise se rayant facilement, le bord extérieur est arrondi, le bord intérieur est convexe ; Collection J. Lemoine.

- Diamètre extérieur : 10 cm ;
- Diamètre intérieur : 7 cm ;
- Épaisseur de la couronne : 0,60 cm.

Bibliographie : Mortillet 1908.

1. Plestan, quart de “bracelet” en “serpentine”, les bords sont arrondis ; Collection J. Lemoine.

- Diamètre extérieur : 13 cm ;

- Diamètre intérieur : 8 cm ;

- Épaisseur : 0,90 cm.

Bibliographie : Mortillet 1908.

Saint-Nicolas-du-Pélem, plusieurs bracelets découverts en prospection de surface. D'après les analyses faites par P-R. Giot, quatre d'entre eux sont en chloritite avec des minéraux associés qui paraissent indiquer les altérations des serpentines de la Chapelle Neuve.

Info. orale de P-R. Giot : F. Le Provost a recueilli entre 7 et 10 fragments de bracelets sur plusieurs km² (pas sur le même site). 50 % d'entre eux sont en schistes tachetés, les autres sont en roches basiques.

Commune	Lieu-dit	Objet	Contexte	Matériau	Couronne	Diam. ext.	Section	Épaisseur	Musée	Auteur
Arzon	Leen-Vihan	1 fragment	fosse Cerny	schiste	1,2 cm	?	ovale	0,4 cm	coll. Muller	Cassen, Muller 1992
Bréhan-Loudéac	Timadeux/Timadec	3 bracelets	caveau/tertre ?	jadéite ?	3,4 cm	12,9 cm	lenticulaire	0,7 cm	SPM 645	Le Ménégé 1906
				jadéite ?	2,5 cm	11,5 cm	ogivale	0,8 cm	SPM 646	Le Ménégé 1906
				jadéite ?	1,8 cm	10,2 cm	ogivale	0,8 cm	SPM 647	Le Ménégé 1906
Carnac	Mané ty Ec	bague	tertre	schiste	0,6 mm	2,9 cm	ovale	0,4 cm	Carnac 134	Lucco 1883, Boujot, Cassen 1992
Groix (Ile de)	Butten er Harch	8 fragments	dolmen B2	prasinite ?	5,6 cm	?	sub-quadr.	3,7 cm	MAN : 73460	Le Pontois 1928
				prasinite ?	3,4 cm	?	sub-quadr.	1,2 cm	MAN : 73460	Le Pontois 1928
				prasinite ?	3,4 cm	?	ovale	3,4 cm	MAN : 73460	Le Pontois 1928
				prasinite ?	5,1 cm	?	losangique	3,9 cm	MAN : 73460	Le Pontois 1928
				prasinite ?	2,5 cm	12 cm	demi-cercle	1,5 cm	MAN : 73460	Le Pontois 1928
				prasinite ?	2,4 cm	?	triang.	2,5 cm	MAN : 73460	Le Pontois 1928
				prasinite ?	4,8 cm	13,5 cm	ovale	3,1 cm	MAN : 73460	Le Pontois 1928
				prasinite ?	2,3 cm	10,5 cm	demi-cercle	0,8 cm	MAN : 73460	Le Pontois 1928
	Mousterio	1 fragment	surface	prasinite ?	4,7 cm	?	?	?	?	Le Guen 1996
Guidel	Guern-Piriou	1 bracelet	surface	serpentine	2,4 cm	10,6 cm	sub-quadr.	0,6 cm	MAN : 72246	Marseille 1927
Guidel		fragment		schiste	2 cm	12 cm	ogivale	1,2 cm	MAN : 72452	Marseille 1927
		fragment		serpentine ?	4,6 cm	16,5 cm	lenticulaire	0,7 cm	MAN : 72452	Marseille 1927
Languidic	Kerdaniel	1 bracelet	surface	serpentine ?	3,6 cm		lenticulaire	0,9 cm	Carnac : 55/1	Jacq 1955 ; Giot 1959
Locmariaquer	Mané er Hroëck	1 bracelet	tumulus	éclogite ?	2,1 cm		triang. iso	0,8 cm	Vannes : 650	Lefèvre, Galles 1863
Locoal-Mendon	Ty-Lechir	1 bracelet	menhir détruit	schiste	1,9 cm	9,4 cm	sub-quadr.	1 cm	Carnac : 41	Le Rouzic 1899
		1 bracelet	menhir détruit	schiste	2,3 cm	9,6 cm	sub-quadr.	2,4 cm	Carnac : 42	Le Rouzic 1899
Malguénac	La Villeneuve-Guéno	1 bracelet	habitat	schiste	?				?	La Grancière 1907
Plouay	?	1 bracelet	?	roche verte	?				?	Gazette Drouot 1995
Quiberon	Fort Saint-Julien	1 bracelet	caveau/tertre ?	jadéite ?	3,8 cm	14,1 cm	sub-quadr.	0,7 cm	MAN : 72451	Mortillet 1907
		1 bracelet		jadéite ?	3 cm	13,9 cm	sub-quadr.	0,9 cm	MAN : 29682	Mortillet 1907
		1 bracelet		jadéite ?	3,4 cm	13,1 cm	sub-quadr.	1 cm	MAN : 29682	Mortillet 1907
		1 bracelet		jadéite ?	2,5 cm	12,3 cm	sub-quadr.	0,6 cm	Nantes : 893.3	Mortillet 1907
Quiberon	Tumulus	3AD	tumulus, 1820	?					?	Mortillet 1907 ; Marseille 1923

LES HACHES CARNACÉENNES

Frédéric HERBAUT



Ces objets font partie d'ensembles de mobiliers funéraires souvent cités, mais peu décrits en profondeur. Une typologie simple rend compte des différentes formes présentes dans ce corpus. Les individus sélectionnés sont issus d'une série de sites et d'ensembles représentatifs.

Ce tour d'horizon se termine par un débat portant sur des hypothèses récemment émises et ouvre sur de nouvelles propositions en attendant la publication de travaux importants sur le sujet traité au niveau européen (Pétrequin *et al.* 1997). L'amorce d'une étude traitant spécifiquement de la zone carnacéenne peut ici être posée. De même, l'évocation des riches colliers de perles en variscite, trouvés en association étroite avec les grandes lames, permet de poser la question de la provenance de ce matériau.

I. LE CONTEXTE CULTUREL ET CHRONOLOGIQUE

A. LES DÉCOUVERTES ARCHÉOLOGIQUES

Les monuments morbihannais suivants ont été choisis : le tumulus de Tumiac ainsi que les deux dépôts trouvés sur la commune d'Arzon, le tumulus du Mont Saint-Michel à Carnac et enfin celui du Mané er Hroëck à Locmariaquer.

Le tumulus de Tumiac a l'honneur d'être le premier monument breton de ce genre à faire l'objet d'une fouille dont les buts sont clairement en accord avec des préoccupations scientifiques. Ses découvreurs sont des membres de la nouvelle Société Polymathique du Morbihan qui se fixe alors pour but d'explorer bon nombre de sites de la région et de mettre fin aux pillages des chercheurs de trésor et autres destructeurs avides ou ignorants. La relation de la fouille, rapidement publiée (Fouquet 1853 ; 1862), témoigne d'une excavation à bien des égards exemplaire pour l'époque. L'édifice est constitué d'une butte circulaire de 15 m de haut pour un diamètre de 50 m (Le Rouzic 1935b). Une enveloppe extérieure en terre recouvre un massif en pierre sèche dans lequel se trouve une tombe en position excentrée d'appareil semi-mégalithique dans laquelle les fouilleurs y découvrent un ensemble fabuleux d'objets. Près de la paroi ouest se trouvent deux concentrations de haches (15 en fibrolite, 15 en jade). Elles sont posées sur le ventre, le tranchant tourné vers le défunt. Celui-ci est représenté par un fragment d'os pariétal dont la position laisse supposer que le corps était orienté est-ouest. De part et d'autre de cette zone, des perles et pendeloques en pierre se répartissent au niveau des pieds, du ventre et de la tête. Il est fait mention d'un possible plancher en bois soutenant l'ensemble et reposant sur un sol constitué de petites dalles isolant le tout du substrat rocheux.

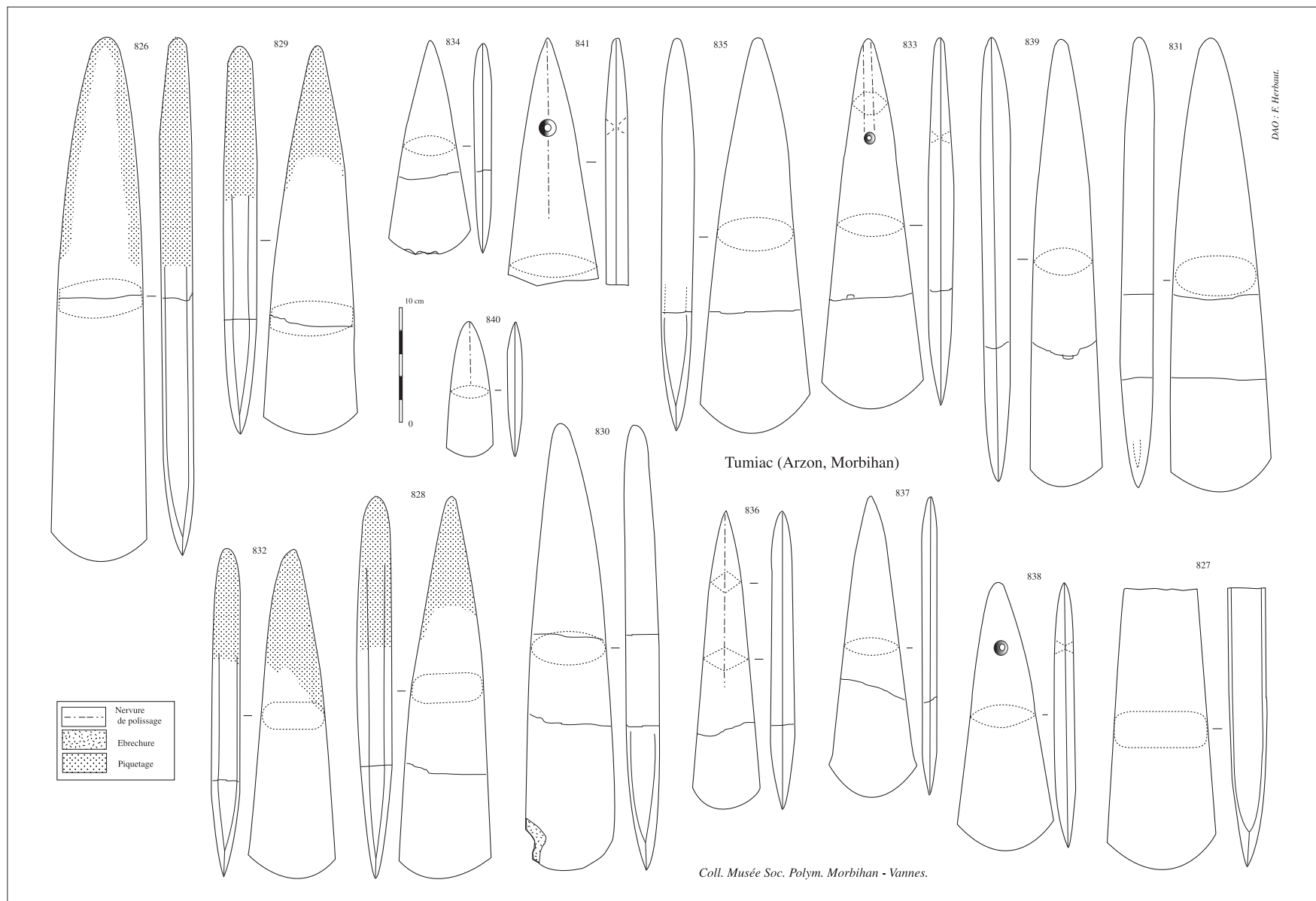


Fig. 123 : Haches de Tumiach (Arzon).

L'un des acquis de cette exploration est de mettre en place l'idée que les constructeurs de cette tombe gigantesque appartiennent à la plus haute antiquité certes, mais qu'ils sont peut-être les témoins d'une ère antérieure aux Celtes, car aucun outil en métal n'a été observé à Tumiac. Cette période, bientôt qualifiée et définie par les travaux de C. Thommsen en 1865 et de Sir J. Lubbock comme étant le Néolithique, va confirmer pleinement l'intérêt de l'entreprise.

Les deux dépôts trouvés sur la même commune font l'objet d'une certaine confusion. Le premier, sur le lieu-dit "Largueven", a été trouvé en 1808, mais il ne reste qu'une seule des 24 lames trouvées sous un "menhir" et disposées en cercle (Marsille 1939). La seconde trouvaille sur la parcelle "Ar Vouillarienn/Le Mouillarien/Bougaren" est mieux connue (Passillé 1894). Ce trésor de 17 haches en jadéite a été observé dans une petite structure faite de parois en pierres sèches et recouverte d'une dalle (**fig. 124**). Les haches sont plantées en terre, le tranchant en l'air, et disposées en cercle. La logette est accolée à l'ensemble de blocs émergents alignés dont le plan d'ensemble évoque soit une enceinte, soit les vestiges du mur extérieur d'un tertre trapézoïdal.

Le tumulus du Mont Saint-Michel à Carnac (**fig. 124**) est de forme ovale allongée et reste à ce jour le champion de sa catégorie : 115 m de long sur 30 m de large pour une hauteur avoisinant 10 m (Galles 1864 ; Le Rouzic 1932). Une fois encore, une large enveloppe de terre recouvre un manteau de pierre sèche bien appareillé. Une série de petits caveaux sont disséminés au centre de celui-ci. Certaines tombes périphériques ont des parois en petits moellons et une couverture en encorbellement tandis que les autres sont constituées d'orthostates et sont obstruées par une dalle. Toutes ces logettes n'ont livré que d'infimes vestiges osseux brûlés d'origine animale. La tombe centrale est de facture et de taille différentes. Des dalles formant le toit constituent le mode de fermeture de la chambre ainsi que l'appareil des parois. La superficie, proche de 5 m², est de forme trapézoïdale. L'intérieur du sépulcre se compose d'un espace vide et des couches archéologiques proprement dites. Un essai de reconstitution graphique, effectué d'après les descriptions, permet de saisir une strate de terre dans laquelle les éléments du mobilier se répartissaient de manières diverses. Les haches (12 en jade, 36 en fibrolite) sont plantées verticalement le tranchant vers le haut. Un des fouilleurs (R. Galles) commente cette curieuse disposition en supposant que

celles-ci étaient posées à plat à la surface de la couche de terre meuble et qu'elles auraient glissé, talon vers le bas. Il est plus probable qu'elles aient été volontairement plantées de cette façon durant le Néolithique (Closmadeuc 1867), comme cela est attesté dans les deux dépôts de Bernon (Arzon), à Erdeven ("Sept Saints") et au pied du menhir du Manio II (Le Rouzic 1927).

Les haches se groupent en deux zones le long des parois sans qu'il soit possible de comprendre si elles étaient rangées par matériau. Sous ce niveau se trouve un plancher fait de petits blocs plats recouvrant un compartiment. Celui-ci contenait les débris osseux d'un individu incinéré ainsi que des fragments qui font penser soit à un cercueil, soit à un plancher. Les vestiges osseux témoignent, par leur répartition, d'une disposition du corps selon l'axe est-ouest. Le crâne était peut-être disposé à l'est de la tombe comme à Tumiac.

Les éléments de parure sont répartis diversement sur ou dans le terreau sépulcral. Une dalle inclinée protégeait un collier. Une fois encore, la position stratigraphique de ces deux éléments fait penser à la mise en scène ordonnée d'éléments de parure sur le terreau sépulcral. Celui-ci ne doit donc pas entièrement sa constitution aux collationnements de terres extérieures ruisselant de la masse tumulaire externe, mais bien à un acte funéraire.

Le tumulus de Mané er Hroëck (Locmariaquer) a été exploré en 1863 (R. Galles). Il est de forme ovale et affiche des dimensions impressionnantes : 100 sur 60 m. Il recouvre un caveau en position centrale, découverte unique qui autorise à postuler l'existence d'autres tombes au sein du monument. La chambre est de petite superficie (3 x 4 m) et son mode de construction est mixte : les parois et la couverture sont constituées de grandes dalles et orthostates, mais aussi de petits blocs, tandis que l'ouverture semble avoir été obturée tant par des dalles que par un bouchon en pierraille dans lequel on note la présence d'une petite stèle fracturée.

Les éléments composant le mobilier funéraire ont été trouvés à différents endroits et se répartissent sur des niveaux séparés. Le premier lot d'objets reposait sur un plancher fait de petites dalles plates (niveau "B"). Il faut noter au passage le savoir-faire achevé des architectes néolithiques qui ont enrobé l'édifice de couches de pierres appareillées et de terres assez

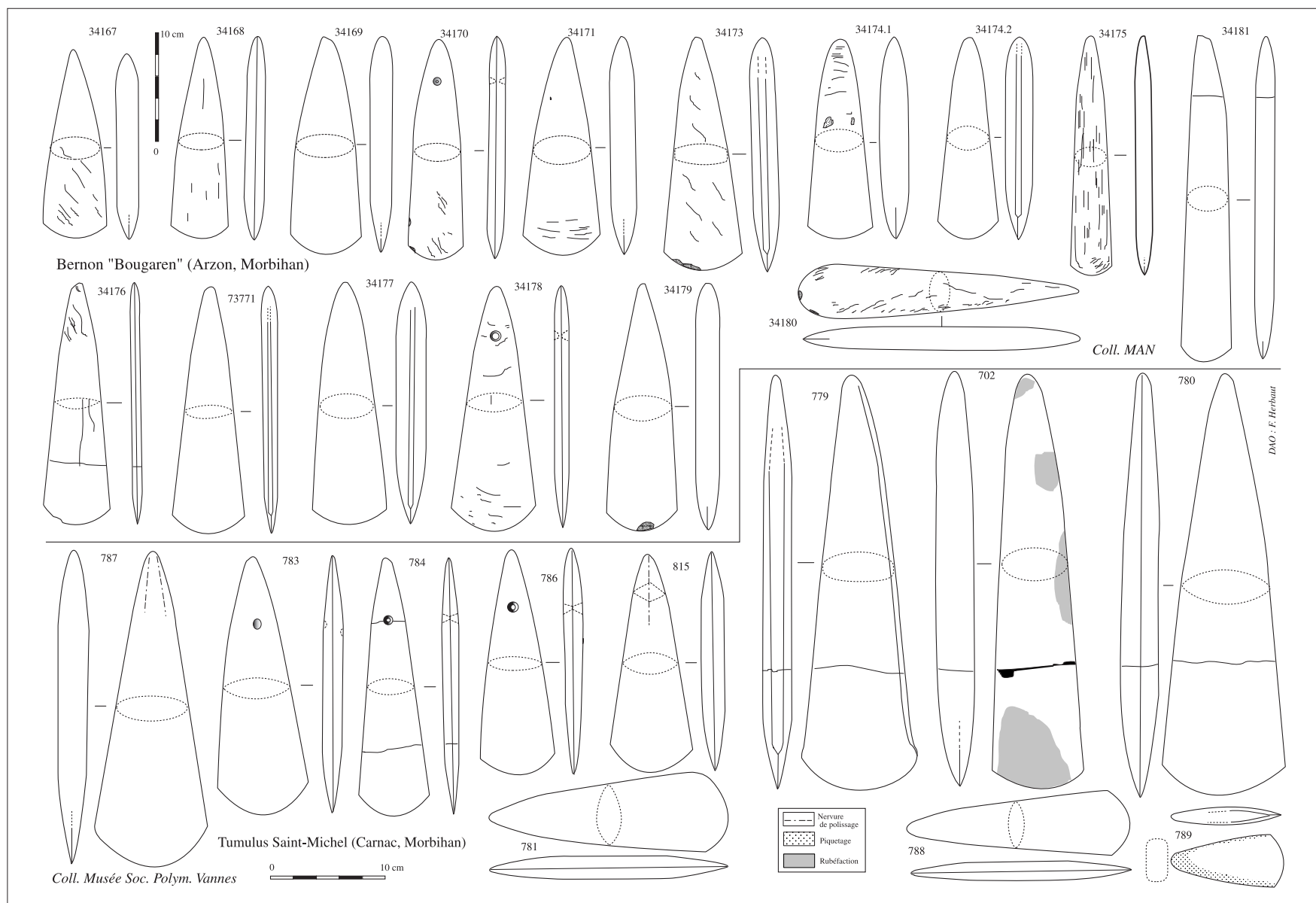


Fig. 124 : Haches de Bernon (Arzon) et Saint-Michel (Carnac).

étanches pour empêcher que les poussières des millénaires ne viennent combler le vide de la tombe.

Un ensemble de deux haches polies, de trois pendeloques en variscite et d'un bracelet surpoli à large couronne mobilisent l'attention par le caractère exceptionnel de leur disposition. Sous ce plancher, deux compartiments ("C" et "D") contenaient près de 101 haches noyées dans les terres (90 en fibrolite, 11 en jade), la plupart des lames en roches vertes étant brisées. Le caisson "C" recelait des éléments de parure ainsi que de la céramique et des charbons de bois. L'absence d'ossements est imputable à l'acidité du sol breton, mais ne doit pas faire douter du caractère mortuaire du monument.

II. LE CONTEXTE CHRONOLOGIQUE ET CULTUREL

La période des tumulus s'intègre dans une fenêtre temporelle ouverte sur le V^e millénaire avant notre ère, et ceci à la suite de récents travaux s'attachant au groupage et à l'interprétation statistique des dates 14C et l'examen des données architecturales (Boujot, Cassen 1992). Bien que l'absence d'un référentiel de type dendrochronologique fasse encore cruellement défaut dans l'Ouest de la France, on peut préciser les contours de la plage chronologique dévolue aux tumulus. Ceci est possible en s'appuyant sur les données issues de l'étude de la séquence architecturale évolutive (Boujot 1993) ainsi que de l'étude des matériels. Il est possible d'estimer que ceux-ci sont édifiés entre 4700 et 4000 av. J.-C., et ceci d'une manière approximative. La première de ces dates est celle que l'on peut attribuer à l'horizon Cerny en Armorique. Or le groupe de Cerny du Bassin parisien voit se développer des nécropoles constituées de longs tertres et tumulus, bien que ceux-ci ne recèlent pas de lame de grand format (Delor *et al.* 1997).

La date de 4000 av. J.-C. est celle que l'on peut donner pour la fin du phénomène tumulus/haches de prestige/bracelets surpolis à large couronne. L'horizon culturel Chasséen, qui se met en place vers 4300 av. J.-C., est celui durant lequel on assiste au passage de la séquence architecturale "tertres et tumulus" à celle des premiers "dolmens simples à chambre circulaire et couloir" (Boujot 1993). Or à ce jour, aucune hache de grande taille ni aucun

bracelet n'ont été observés dans les dolmens à couloir qui apparaissent justement vers la fin du V^e millénaire.

A. TYPOLOGIE DES FORMES ET DES MATÉRIAUX

Un premier tri morphologique et minéralogique permet de scinder en deux lots les haches. D'un côté les lames en fibrolite (variété fibreuse de silimanite) et de l'autre celles en roches tenaces vertes.

1. Les haches en fibrolite

Un total de 126 pièces (32 à Tumiac, 24 à Saint-Michel, 68 à Mané er Hroëck) constitue l'ensemble de référence majeur pour la Bretagne du V^e millénaire avant notre ère. Les formes sont quadrangulaires ou trapézoïdales. Les sections sont de type sub-quadrangulaire ou lenticulaire et les profils effilés. Aucune d'entre elles ne porte de traces de piquetage sommital ou de perforation laissant supposer soit un emmanchement, soit le port en pendeloque.

2. Géologie et technologie de la fibrolite

Les gisements de matière première du golfe du Morbihan sont bien connus depuis les travaux et les recherches menées depuis un siècle et demi (Barrois 1887 ; De Limur 1881 ; 1893 ; Lacroix 1893 ; Marsille 1920).

Pour ce qui est de l'aspect technologique, les réflexions de P.-R. Giot en 1952 ouvrent la voie aux présentes études. L'une des conclusions de cet article exprime le fait que seul le sciage peut œuvrer sur cette matière fibreuse et opiniâtre. La longueur maximale des lames carnacéennes en fibrolite est de 15 cm, ce qui peut être le résultat d'une contrainte géologique très localisée. Mais une valeur symbolique à ce seuil centimétrique peut être envisagée, car presque toutes les haches en roches vertes dépassent allègrement cette dimension.

Le corps de chaque pièce est presque entièrement poli et ceci d'une manière intense ce qui confère aux lames un aspect brillant et glacé. Les quelques fossettes d'altération naturelles non reprises par le polissage

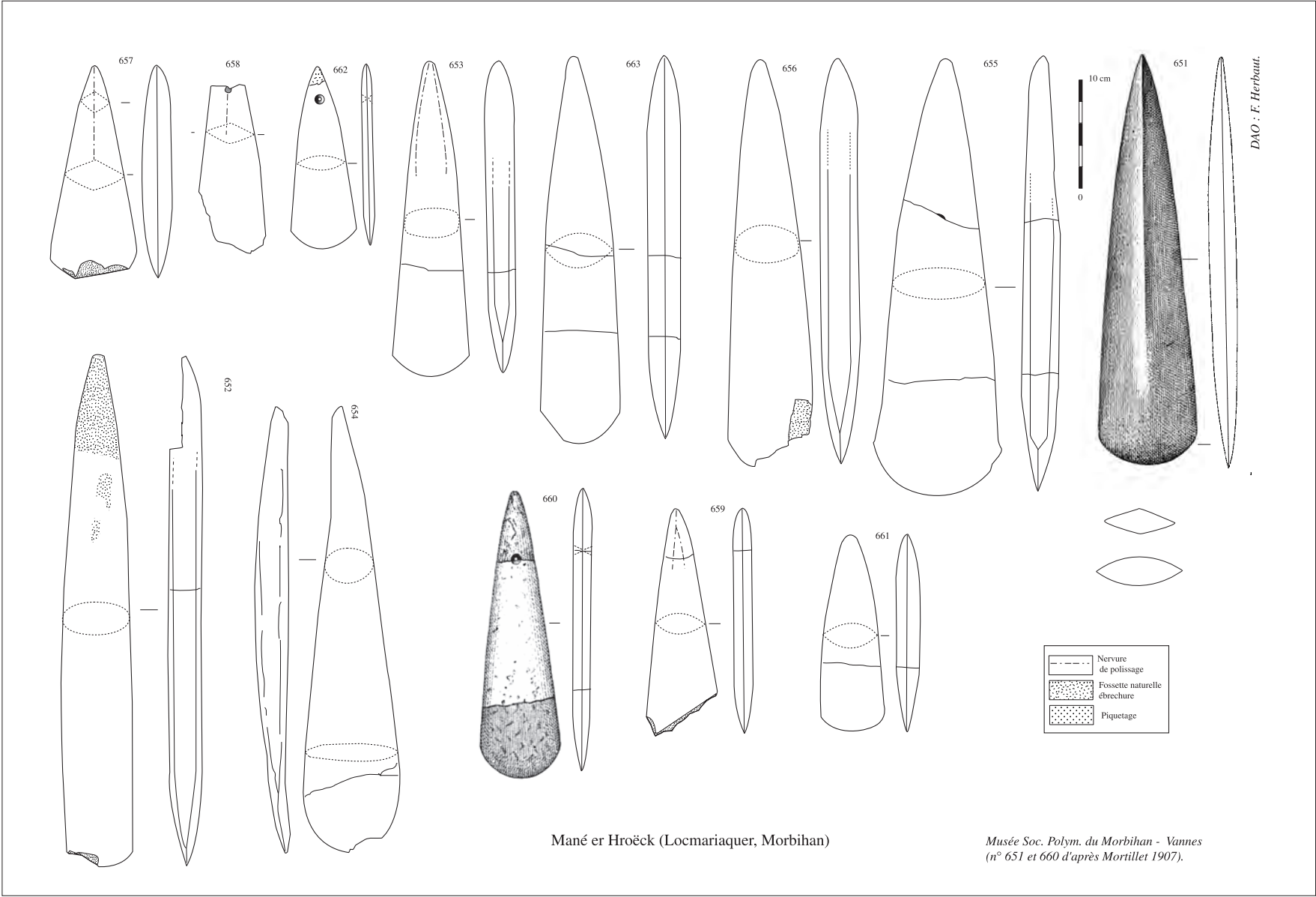


Fig. 125 : Haches du Mané er Hroëck (Locmariaquer).

témoignent du souci de ne pas trop amincir l'objet. Elles témoignent aussi de la collecte de blocs plus ou moins grands sur le littoral et non de la mise en œuvre de techniques d'exploitation d'affleurements requérant des savoir-faire particuliers. La géologie de ce matériau dans le golfe du Morbihan laisse supposer par ailleurs la rareté de filons en place et induit un ramassage de blocs déjà détachés et roulés sur l'estran (Marsille 1920).

Un programme d'étude de ce matériau sur l'ensemble du massif Armoricain est envisagé. Il ciblerait ses interventions sur le Finistère nord (zone de Plouguin), sur les Côtes-d'Armor, où son existence est plus soupçonnée que connue (zone Saint-Malo, Saint-Brieuc), et enfin sur l'embouchure de la Loire. D'autres secteurs comme la Vendée témoignent de l'usage de cette roche au Néolithique, mais on ne sait encore lequel des deux massifs voisins (armoricain ou central) est concerné par cette recherche.

3. Les haches en roches tenaces vertes

Cette appellation grossière à l'oreille et à l'œil du pétrologue (Santallier, Fillion, Mignot 1998) est un terme générique bien utile en attendant de nouvelles déterminations. Elles sont au nombre de 56. Les formes sont triangulaires avec des variantes : allongées, à tranchant évasé. Les sections sont diverses : ovale, lenticulaire, losangique et sub-quadrangulaire. Les tranchants sont étroits, larges ou évasés. Le corps est souvent entièrement poli, et ceci à un haut degré de finition (glaçage). Certaines lames sont perforées au niveau du talon ce qui signifie un port de l'objet en tant qu'élément de parure (pl. Bernon n° 34170). D'autres pièces témoignent d'un emmanchement sur un fût monoxyle, comme dans les exemples ethnologiques (Kirk, Strathern 1988). Elles présentent un piquetage couvrant le talon, aménagement destiné à mieux servir la lame dans la mortaise pratiquée dans le manche (pl. Tumiac n° 829). Les longueurs sont comprises entre 15 et 46,6 cm.

L'origine géochimique d'une bonne partie des lames de ce groupe est à chercher dans le quart nord-ouest des Alpes italiennes (Pétrequin *et al.* 1997 ; 1998). Les analyses en cours doivent confirmer cette hypothèse bien étayée par d'autres éléments.

4. Haches d'apparat, de prestige et autres qualités

Les lames en fibrolite ou en roches vertes sont visiblement des lames non fonctionnelles d'un point de vue mécanique. Une série de critères atteste cette non-utilitarité au premier rang desquels se place la longueur. Il est communément admis parmi les chercheurs qu'une longueur minimale de 15 cm permet de distinguer les grandes lames des autres (Bailloud *et al.* 1995 ; Pétrequin *et al.* 1997 ; D'Amico *et al.* 1995). Cela ne signifie pas pour autant que les petites haches ne soient pas aussi prisées comme le démontrent deux exemples. Le premier est issu des témoignages ethnologiques et nous entraîne en Irian-Jaya. Chez les Ormu-Wari, vivant sur les bords du Lac Sentani, la hache de type "aroway" est appréciée en fonction de son degré de polissage plus que pour sa longueur (Gonthier 1986). Le second cas est archéologique : le corpus carnacéen comprend près de trois quarts de lames de petite taille en fibrolite. Il comprend aussi des lames en roches tenaces vertes de petite taille (pl. Tumiac n° 840, pl. Saint-Michel n° 789). La qualité du polissage est également, dans ce cas, prééminente sur la dimension de la pièce.

Le débitage et le sciage des matériaux évoqués (jadéite, néphrite, pyroxénite, éclogites, etc.) sont encore mal connus et appréciés. Dès la deuxième moitié du XIX^e siècle, diverses propositions ont été faites sur des bases théoriques en se servant d'observations d'outils archéologiques (Keller 1872 ; Mortillet 1910) ou ethnologiques (Dawson 1887). Plus récemment, divers travaux amènent à resserrer l'éventail des techniques disponibles et des solutions employées (Cordier 1987 ; Giot 1952 ; Gonthier 1986). Enfin, des études archéologiques complétées par des expérimentations apportent leur lot d'informations (Buret, Ricq de Bouard 1982 ; Gross-Klee 1995). En l'absence de travail d'envergure sur ce sujet, on ne peut que faire des suppositions, mais cela ne peut suffire à bien décrire et comprendre la technologie mise en œuvre lors de la production des grandes lames. À l'exemple de travaux effectués en contexte ethnologique actuel ou sub-contemporain (Gonthier 1986 ; Pétrequin, Pétrequin 1993), il faut relancer le goût pour la reconstitution des gestes et des outils et des chaînes opératoires, et ceci en parallèle avec l'observation des traces laissées sur les artefacts préhistoriques.

Le raffinement du polissage est un critère discriminant permettant de distinguer différentes aires de travail et de diffusion des lames en Europe

occidentale (Pétrequin *et al.* 1998). La région carnacéenne est celle où l'art du lustrage semble avoir été porté à son apogée. L'hypothèse suppose la présence de spécialistes du travail des roches tenaces, transformant patiemment les lames importées en pièces affinées et luisantes. Il est probable que celles-ci arrivaient sous une forme finie ou semi-finie, ou bien même en tant que *nucleus* polis comme l'atteste le bloc en cours de rainurage de la sépulture de Runesto (Plouharnel, Morbihan), dont l'origine reste cependant à déterminer.

Dans certains cas de lames minces, la perte de matière originelle peut être estimée à plus de 50 % (hache de Bernon n° 34176). D'autres pièces en revanche n'ont visiblement pas fait l'objet d'une mise aux normes "carnacéennes" de raffinement, car elles portent sur le talon de nombreux stigmates de percussion (Tumiac n° 826, 828, 829, 832). Par contre, la longueur impressionnante de ces lames reste le critère dominant. Ainsi les deux principales qualités relatives à la valeur, le luisant et la longueur, se trouvent réunies dans l'aire carnacéenne pour faire de ce corpus un ensemble exceptionnel.

5. Les haches carnacéennes : questions d'actualité

De récents travaux se consacrent au phénomène de production et de diffusion des haches de prestige alpines à travers l'Europe occidentale du V^e millénaire (Bailloud *et al.* 1995 ; Pétrequin *et al.* 1997 ; 1998). Des analyses en cours doivent confirmer le bien-fondé de cette thèse, par ailleurs bien assise sur d'autres bases de la démonstration. L'occasion est belle d'ouvrir le débat de la constitution des dépôts de lames carnacéennes, et de soulever quelques questions supplémentaires. D'après ces chercheurs, le premier modèle de hache à être produit et exporté vers l'ouest est celui identifié par le type "Bégude", de provenance sud-alpine. Les lames sont très allongées, à section ovale et au talon fréquemment piqué annulairement, le polissage est rarement intense. Les matériaux évoqués (éclogites et glaucophanes foncées) complètent cette identification. Le second type, dit septentrional ou nord-alpin, comporte des produits triangulaires moins allongés, à section plate, lenticulaire. Le matériau, des jadéites gris-vert à saccharoïdes, est bien individualisable. Le polissage poussé est caractéristique de ces productions.

Le tumulus de Tumiac recèle en majorité des haches de type méridional, ce qui amène ces auteurs à faire l'hypothèse que ce monument est attribuable à l'horizon "ancien" de la séquence des tumulus, et le dépôt de Bernon comme plus récent au vu de la prépondérance de lames de type septentrional.

Il est bien connu que la plus grande prudence s'impose en matière de datation relative entre matériel et structures funéraires. Pour reprendre et élargir la discussion, il faut développer deux arguments. Le premier est issu de l'observation des architectures dévolues aux tumulus. Les tertres et tumulus à coffres sont perçus comme transitifs entre les tombes simples sous terre et les monuments à tombes unique ou multiples à couloir (Boujot 1993). Les caveaux possédant une ouverture temporaire et une couverture à encorbellement sont censés annoncer les chambres des premiers dolmens à couloir (Boujot, Cassen 1998). Le monument du Mané er Hroëck est pourvu d'une telle entrée et d'une couverture de grosses dalles superposées. À Saint-Michel, l'entrée est moins bien définie tandis qu'à Tumiac, on relève la présence d'un début de couloir matérialisé par deux dalles de couverture reposant sur les parois en moellons. Enfin à Bernon, aucun accès ne semble avoir été aménagé dans ce qui semble être un caveau à usage de dépôt votif. La sériation typologique et chronologique des tertres et des tumulus reste certes à établir, mais il est possible de faire l'hypothèse que les monuments de Mané er Hro'k et de Saint-Michel se situent un peu avant celui de Tumiac, dont l'architecture annoncerait celle des dolmens à couloir. Par contre, le dépôt de Bernon semble plus difficile à situer à cause de l'incertitude de son contexte (joutant une enceinte ou tertre). Comment alors résoudre le dilemme entre les propositions chronologiques issues de l'étude du mobilier, et celles tirées de l'étude de l'évolution architecturale, qui est loin d'être close ?

Il est possible que ces trésors de lames soient le fruit de l'effort de plusieurs générations. Suivant ce raisonnement, une hache de type méridional a des chances de se retrouver dans un corpus comprenant des lames plus récentes de type septentrional.

La plage chronologique étroite accordée aux tumulus se resserre encore si l'on admet la possibilité de la coexistence de plusieurs "leaders" (Giot *et al.* 1979) et donc de l'édification de ces monuments sur un laps de temps assez court, durant lequel plusieurs techniques architecturales peuvent avoir

été employées concomitamment. Mais il est néanmoins prévisible que la sériation typo-chronologique actuellement bâtie par ces chercheurs amène bientôt à jeter un nouvel éclairage sur le classement des grands tumulus entre eux, et aussi dans le contexte culturel de la deuxième moitié du V^e millénaire av. J.-C.

Un autre acquis récent fut de définir avec un peu de précision ce que sont les lames dites carnacéennes. Ce terme est employé sans précaution dans toute la littérature consacrée au sujet et le temps est venu de s'attacher à ce qu'il recouvre. Ce qui différencie les haches du golfe du Morbihan de leurs équivalents européens, c'est bel et bien le degré de polissage et de finition qui leur a été accordé. Cela implique une rare beauté des formes, leur transformation en un produit typique et un grand achèvement artisanal traduit par la minceur de certaines pièces. Mais derrière cette production, des artisans locaux au savoir-faire achevé se profilent. On devine déjà les commanditaires qui ordonnent la réalisation de telles pièces et font élever de tels sépulcres. Or ce phénomène de commande d'objets de prestige par des individus parvenus au sommet de l'échelle sociale est perceptible durant certaines périodes protohistoriques et ceci pour des sociétés de type pré-étatique (Monde Égéen, premier âge du Fer européen). De même, l'époque néolithique semble bel et bien avoir connu des phénomènes identiques, comme le suggérait déjà la nécropole bulgare de Varna datée du V^e millénaire avant notre ère.

Ce type de société appelée "chaude" (Lévi-Strauss 1973), en anthropologie sociale, ou encore "transformiste" (Navet 1991) résulte de l'exploitation accrue des milieux naturels favorables, et de l'enchevêtrement des pouvoirs sociaux (religieux et politique) qui ne manquent pas de naître sur de telles bases. Cette structure sociale est foncièrement inégalitaire, car

elle repose sur le passage et la captation du travail humain individuel en un projet social communautaire dirigé par des élites et édifié à leur service. Or ces aristocraties entrent en compétition par le biais de l'affichage du prestige (Lemmonier 1990) *via* des objets, des monuments et pis encore des conquêtes territoriales (Godelier 1982). Toute cette dialectique entraîne une demande sans cesse accrue de la main-d'œuvre qui se spécialise et voit naître une classe intermédiaire nouvelle où se côtoient architectes et artisans polisseurs. Ceux-ci, attachés à l'entourage des princes, développent leur art et acquièrent sans doute une certaine notoriété due à leur savoir-faire dans la confection des grandes lames.

Ce sont des objets symboles qui combinent un haut niveau de savoir-faire dont la valeur est renforcée par la distance parcourue par l'objet, faits qui confèrent du prestige à ceux qui ont su se les procurer. Les communautés papoues accordent une autorité, due à leur habileté aux personnages qui peuvent acquérir de telles pièces (les Big men – Strathern 1971). Mais si cette notoriété n'est pas obligatoirement synonyme de contrôle politique en Papouasie, il semble au contraire que dans la région de Carnac au V^e millénaire av. J.-C., prestige et pouvoir aillent de pair. Sinon comment expliquer l'inhumation de quelques privilégiés avec de tels viatiques au sein de tels monuments ? Comment rendre compte de la thésaurisation de lames de périodes différentes ? Comment expliquer la destruction volontaire de certaines pièces (Closmadeuc 1873) lors de leur enfermement funéraire, si ce n'est en évoquant un désir de dilapidation symbolique de richesses par-delà la mort et ceci dans le cadre de sociétés élitaires et agonistiques ? Ces tumulus, fruits d'un travail collectif, sont les témoins architecturaux d'une emprise forte d'une minorité sur une majorité. Il est enfin possible d'attribuer à ce contrôle social un caractère héréditaire.

ANNEXE : LES LAMES EN FIBROLITE DU CAVEAU DE LANNEC ER GADOUER

La série des petites lames en fibrolite offre l'occasion de mieux comprendre l'exploitation de ce matériau armoricain. Les pièces n° 5, 7, 8 sont de couleur gris-noir avec des marbrures blanchâtres ou jaunâtres. Tous ces caractères se retrouvent dans les nomenclatures des haches trouvées dans les caveaux des grands tumulus carnacéens et incitent à attribuer une provenance locale. En effet, depuis les recherches menées depuis le XIX^e siècle, les gîtes de fibrolite sont bien connus dans le golfe du Morbihan.

Du point de vue des formes et de la technologie, l'ensemble de Lannec er Gadouer comprend trois lames sub-trapézoïdales et une sub-quadrangulaire. Les sections sont toutes de type sub-quadrangulaire. Les individus n° 1 et n° 8 ont des formes identiques à celles observées dans les corpus des grands tumulus carnacéens. Cela confirme l'homogénéité chronologique de la production de lames à section sub-quadrangulaire mince et au poli poussé avec le classement de ces monuments au milieu du V^e millénaire av. J.-C. Nous désignons ce type de lame par l'appellation lame en fibrolite de type carnacéen à usage funéraire.

Par contre, les individus n° 9 et 10 ont des formes plus proches du type lame d'herminette, ce qui autorise une éventuelle fonction utilitaire antérieure à celle de viatique funéraire. Le seul exemple bien daté de lames similaires est disponible sur le site du groupe de Villeneuve-Saint-Germain du "Haut Mée" à Saint-Étienne-en-Coglès (Ille-et-Vilaine). On peut y relever la présence de deux lames en fibrolite trouvées dans une structure en creux considérée comme une sépulture probable, de surcroît recouverte par un mégalithe (Cassen *et al.* 1998a). On remarque que ces pièces sont plus massives et semblent bien avoir été employées avant d'avoir été déposées. L'une possède une section ovale tandis que l'autre est à section sub-quadrangulaire. Cette remarque n'est pas anodine si l'on compare les deux sites, car le "Haut Mée" se positionne chronologiquement avant le milieu du V^e millénaire.

La fibrolite, qui est une variété fibreuse de silimanite, est une roche assez tenace qui semble pouvoir être débitée par sciage et ensuite polie (Giot 1952). Or les sections des lames en fibrolite nous apprennent que cette technique est décelable par le biais de ces flancs latéraux qui sont issus du sciage et qui n'ont pas été arrondis par la suite. Cela revient aussi à dire que le sciage appliqué apparaît en Armorique dans le premier quart du V^e millénaire si l'on se réfère aux chronologies comparées proposées par C. Jeunesse, soit vers 4800 - 4700 av. J.-C. (1998a).

Si l'on se reporte aux études disponibles pour le travail d'autres roches (roches tenaces vertes alpines), on relève un passage sur la technique du sciage vers le milieu du V^e millénaire et ceci pour les grandes lames (Pétrequin *et al.* 1998). De même, le tertre de Mané Hui (Carnac) contient une hachette à section sub-quadrangulaire qui s'inscrit dans la même lignée technologique et le même horizon culturel (Cassen, Pétrequin 1999).

LE POLI DES LAMES ET LA CHRONOLOGIE DES HACHES DITES DE PRESTIGE (1)

Serge CASSEN



“Ces haches sont admirables, on les croirait faites d’hier” (Pérot 1881, p. 33). Voilà bien la réaction attendue, cette sorte de fascination devant l’objet ambigu, à mi-chemin entre le naturel et le surnaturel d’une production que l’on pense, pourtant, aussitôt humaine ou surhumaine. Les charges émotionnelles portées par les haches polies sont universellement partagées, elles renvoient à hier comme à mille années d’ici : le lisse, le tranchant... Il nous faut, en préambule à cette étude sur la place chronologique que ces instruments hors du commun prennent dans le tableau périodique, rappeler brièvement quelques notions indispensables à la compréhension du sujet, tant il est vrai qu’elles ne peuvent être dissociées des autres paramètres choisis pour décrire le premier Néolithique, aussi éloignées soient-elles de ceux-ci.

Les critères qui entrent habituellement en jeu pour définir de façon rapide les haches “d’apparat” ou “de prestige” sont les mêmes qui ont provoqué chez les Étrusques, les Gallo-Romains du Val de Loire (Cartailhac 1889 [1896]), les antiquaires bretons et les spéculateurs des salles des ventes Drouot à Paris, tous collectionneurs de haches, ce désir irrésistible de conserver un bel objet et de le mettre en valeur : roche aux colorations rares et pourtant si communes dans le vert de la végétation, reflets de lumière, effets de miroir, forme idéale, douceur glacée du toucher, dimensions inaccoutumées, dans le plus énorme comme dans le plus délicat... Mais,

peut-être encore plus que tout, on sait que le lisse est toujours un attribut de la perfection parce que son contraire trahit une opération technique et toute humaine d’ajustement : la tunique du Christ était sans couture, comme les aéronefs de la science-fiction première époque sont d’un métal sans relais (Barthes 1957). Chez les Indiens Desana de Colombie, le miel des fleurs est pur, car la fleur n’est pas faite d’une main humaine ; concept de pureté, de sublimation à partir d’un fait botanique (Reichel-Dolmatoff 1953). Bref, comme tout concept empirique (le concept de l’or...), on ne peut pas du tout le définir, mais seulement l’expliquer.

I. LE LISSE, LE GLACÉ, LE REFLET ET LE BRILLANT

“... les hommes ont toujours fait et feront toujours cas de tout ce qui peut fixer les yeux des autres hommes, et leur donner en même temps des idées avantageuses de richesses, de puissance, de grandeur, etc.

(1) Une version courte de notre texte écrit en 1996 – à l’origine prévu pour s’intégrer à un ouvrage en préparation de P. Pétrequin – a été publiée en co-signature avec notre collègue dans *European Journal of Archaeology* en 1999, à l’invitation de F. Criado.